

DIRECTION **R**EGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
GUADELOUPE

SERVICE **R**EGIONAL DE L'**A**RCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
GUADELOUPE
DES COLLECTIVITES
DE SAINT-BARTHELEMY
ET DE SAINT-MARTIN**

2009

**MINISTERE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION GENERALE
DES PATRIMOINES**

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE**

28, rue Perrinon
97100 Basse-Terre
Tel. : 05 90 41 14 80
Fax : 05 90 41 14 70

A Jean Gagnepain, disparu le 19 Mai 2010

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Toute reproduction ou utilisation des textes et plans
devra être précédée de leur accord.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Le SRA s'est réservé le droit de réécrire
ou de condenser tout texte jugé trop long.*

*Photos de couverture :
Adornos amérindiens, dépôt archéologique du Moule
(Photos : Lawrence Waldron)*

Coordination et secrétariat d'édition : Séverine Laborie

*Relecture : Anne-Marie Fourteau,
Séverine Laborie, Christian Stouvenot, Tristan Yvon*

*Imprimerie : L'Imprimerie Sarl
8, Lot. Fort'île - 97128 Goyave
Tél. 05 90 94 67 66*

ISSN 1262-887 © 2012

Table des matières

Bilan et orientation de la recherche archéologique	5
Tableau des opérations autorisées	8
Carte des opérations autorisées	9
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	10
Travaux de recherches archéologiques de terrain	11
BAIE-MAHAULT, Les Portes de Blachon	11
BASSE-TERRE, EHPAD - 1, place Saint-François	13
BASSE-TERRE, Rue Christophe-Colomb	14
CAPESTERRE BELLE-EAU, ZAC de Fromager	16
CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Tourlourous - Stade José-Bade	18
DESIRADE, Eoliennes Aerowatt - Le Souffleur	18
GOSIER, La Bouaye	19
LE MOULE, Palais Sainte-Marguerite	20
PETIT-BOURG, Morne Bourg	20
PETIT-BOURG, Moulin de Tabanon	21
PORT-LOUIS, Lotissement Pays de la Canne	23
SAINT-CLAUDE, Beausoleil, Parc National de la Guadeloupe	24
SAINT-MARTIN, 26 Bd de Grand-Case	25
SAINT-MARTIN, Baie Nettle - Pierres à Chaux	26
SAINT-MARTIN, La Belle Créole - Pointe des Pierres à Chaux	28
SAINT-MARTIN, La Belle Créole - Baie aux Cayes	30
SAINT-MARTIN, La Savane	30
SAINT-MARTIN, Baie de Cul-de-Sac - Lotissement Durio Garden	31
SAINT-MARTIN, Baie de Cul-de-Sac - Lotissement Sunrise View	33
SAINT-MARTIN, Plantation Mont Vernon	34
SAINT-MARTIN, Quartier d'Orléans	36
SAINT-MARTIN, Red Rock - Cul-de-Sac	37
SAINT-MARTIN, Terres-Basses - Dinakar Singh, lot 63	38
SAINTE-ANNE, Bourg - Rue du débarcadère	39
SAINTE-ROSE, Zone de stockage de déchets l'Espérance phase 3	41

Faune des cavités phase 2 : Grande-Terre, Marie-Galante	42
Evaluation du potentiel archéologique des eaux intérieures des DOM	44
Prospection thématique sites précolombiens tardifs de La Désirade	46
Etude des adorns zoomorphes saladoïdes et huécoïdes conservés au dépôt archéologique du Moule	49
Etude iconographique du mobilier huécoïde de la fouille du site de la Gare Maritime à Basse-Terre	51
Etude matière première lithique de la fouille du site de la Gare Maritime à Basse-Terre	52
PCR Céramique coloniale : Analyse du bâti de la poterie Fidelin à Terre-de-Bas	54
PCR Production et consommation de la céramique en pays charentais XV ^e – XVII ^e siècles, complément pour les Antilles	58

Références bibliographiques

60

Liste des abréviations

62

Personnel du service

63

Bilan et orientation de la recherche archéologique

Après la parution du bilan « triennal » 2006-2007-2008, il convenait de reprendre le rythme annuel de la parution de cette publication.

L'année 2009 a été singulière à plusieurs titres :

- Le service de l'archéologie voit, avec l'arrivée de deux nouveaux agents, ses effectifs enfin revenus à un niveau comparable à ce qu'il était en 2005. Anne-Marie Fourteau, ingénieur d'études bénéficiant d'une forte expérience dans un autre SRA, devient rapidement opérationnelle sur le territoire guadeloupéen et sera en charge de la gestion de l'archéologie préventive à partir de juin 2009. Séverine Laborie, chargée d'études documentaires et intégrée en octobre 2008, conduit plusieurs projets dont certains sont destinés à se développer dans les années à venir : gestion de la bibliothèque, projet de Centre de Conservation et d'Etudes (CCE), ainsi que des actions plus immédiates : gestion des archives de fouilles, secrétariat d'édition du BSR triennal, organisation des Journées du Patrimoine.

- Le début de l'année 2009 en Guadeloupe sera marqué par un mouvement social qui aura pour effet de ralentir l'instruction administrative des dossiers d'aménagement et se répercute donc sur l'archéologie préventive. Les questions de fond relatives au devenir économique, social et culturel de la Guadeloupe seront largement débattues à cette occasion.

- L'activité archéologique de terrain semble marquer une pause et ne comportera aucune fouille ni préventive ni programmée, le travail se concentre sur les diagnostics, la rédaction des rapports, les études de mobilier, les analyses, les sondages de reconnaissance ou les sauvetages urgents.

■ Les opérations archéologiques préventives

Les dossiers d'aménagements reçus à la DAC sont en baisse de 35 % par rapport à 2008. Le nombre de prescriptions de diagnostics et de fouilles est pourtant égal à celui de 2008, ce qui confirme la tendance observée l'année précédente de l'accroissement de l'efficacité de l'action du SRA découlant d'un dispositif de saisine plus pertinent (zonages archéologiques) et de l'amélioration de l'analyse des contextes archéologiques par les agents du SRA.

Les opérations de terrain réalisées – 19 diagnostics Inrap, 4 sauvetages urgents effectués par le SRA et 1 opération bénévole de sondages – vont concerner des environnements archéologiques variés :

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	2005	2006	2007	2008	2009
Dossiers reçus	389	560	570	490	320
Prescriptions de diagnostics	18	63	30	25	25
Diagnostics réalisés	11	22	14	21	19
Prescriptions de fouille	6	5	5	7	7
Fouilles réalisées	1	2	3	3	0

● Archéologie coloniale urbaine

Trois interventions (Basse-Terre : rue Christophe Colomb (p.14) et place Saint-François (p.13) ; Sainte-Anne : Débarcadère (p.39)) apportent des données nouvelles pour cette thématique peu explorée les années précédentes.

● Archéologie coloniale rurale

Les découvertes d'habitats ruraux et en particulier de possibles villages d'esclaves, se multiplient en Guadeloupe : trois nouveaux villages sur poteaux en bois sont mis en évidence : La Bouaye à Gosier (p.19), Beauport à Port-Louis (p.23) et Morne-Bourg à Petit-Bourg (p.21). Les alentours d'habitations-sucreries sont explorés : Tabanon à Petit-Bourg (p.23), Mont-Vernon à Saint-Martin (p.34) et Beausoleil à Saint-Claude (p.24), tandis qu'un habitat rural en maçonnerie est mis en évidence à Cul-de-Sac à Saint-Martin (p.31).

● **Archéologie précolombienne**

Deux gisements précéramiques inédits sont identifiés à Saint-Martin : Baie Nettlé (p.26) et La Belle Créole (p.28). Leur découverte vient confirmer la récurrence de ce type d'implantation côtière dans le nord des Petites Antilles. Les trois autres opérations (Quartier d'Orléans à Saint-Martin (p.36), rue Christophe-Colomb à Basse-Terre, (p.14) et Stade José-Bade à Capesterre-de-Marie-Galante (p.18) consistent en sondages réalisés en marge de sites néoindiens antérieurement connus. Ils apportent des éléments nouveaux sur l'attribution chronoculturelle ou la fonctionnalité de ces occupations.

A noter le recrutement à l'Inrap d'un géoarchéologue qui contribuera, en fouille mais aussi au stade du diagnostic, à l'analyse géomorphologique et taphonomique nécessaire à une bonne compréhension de la constitution des sites archéologiques, mais aussi à leur mise en contexte paléoenvironnemental.

■ **La recherche archéologique programmée**

L'activité archéologique fait toujours l'objet d'un fort partenariat avec la Région Guadeloupe qui soutient avec conviction le développement de cette discipline, en particulier par le financement à hauteur de 50 % des recherches programmées.

● **Période précolombienne**

Les recherches de terrain réalisées en 2009 se sont tournées vers la constitution d'un corpus de sites dans la perspective du développement de problématiques spécifiques sur le Néoindien récent et les cavités. Le premier projet a exploré, en combinant des prospections au sol et des sondages de reconnaissance, le potentiel représenté par les sites néoindiens tardifs de hauteur à la Désirade, datés entre 1200 et 1500 apr. J.-C. (p.46). Ce projet ne sera pas poursuivi suite à la tragique disparition de son responsable, Jean Gagnepain, le 19 mai 2010. Le second projet de recherche concerne les cavités de Guadeloupe (p.42). La campagne de 2009 s'est attachée d'une part à l'étude des restes de faune vertébrée mis au jour en 2008, porteurs d'informations sur l'environnement précédant l'arrivée de l'homme dans les Petites Antilles, et d'autre part à l'exploration du territoire afin de découvrir de nouveaux gisements. L'équipe s'est consacrée à l'élaboration d'un projet collectif de recherche (PCR) pluriannuel visant trois thèmes principaux : sédimentogénèse karstique, études des restes fauniques, occupations humaines des cavités. Ce PCR sera mis en place en 2010.

Quatre études de mobilier sont menées sur du matériel provenant de fouilles antérieures. Deux études concernent l'iconographie céramique : décors de la céramique huécane du site de la Gare Maritime de Basse-Terre (p.51) et interprétation archéo-ethno-zoologique des adorns des Petites Antilles (p.49). Une troisième étude consiste en un réexamen des céramiques de trois sites cédro-san-saladoïdes anciens

dans la perspective d'une nouvelle comparaison culturelle inter-îles. Enfin une dernière étude s'attache à replacer les silex récoltés sur le site de la Gare Maritime dans un schéma de diffusion de la matière première dans l'archipel antillais (p.52).

● **Période coloniale**

La principale recherche menée sur cette période est celle du PCR interrégional relatif aux céramiques historiques des Antilles françaises (p.54). En 2009 une partie de l'équipe s'attachait à des travaux en Martinique (études de mobilier et recherches en archives) alors que l'autre entreprenait l'étude du bâti des deux poteries Fidélin de Grande Anse à Trois-Rivières et de Grande Baie à Terre-de-Bas. Ainsi le projet comprend maintenant deux problématiques : celle de l'importation aux Antilles des productions européennes, et celle de l'étude des ateliers de production antillais, et en particulier celui de Terre-de-Bas qui fera l'objet de sondages archéologiques en 2010. Parallèlement un autre PCR opérant en Charente Maritime fournit d'intéressantes informations concernant les céramiques produites dans le sud-ouest de la France et susceptibles d'exportations commerciales vers les Antilles (p.58).

On soulignera la mission d'un expert du département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) visant à évaluer le potentiel archéologique des eaux intérieures de Guadeloupe (lacs, étangs, rivières). Le contexte se révèle plutôt prometteur aussi bien en archéologie précolombienne que coloniale, malgré un territoire exigu et un corpus de sites qui reste à constituer (p.44).

■ **Formation universitaire**

Deux étudiants ont travaillé sur des analyses de mobilier en Guadeloupe : Sabrina Honoré, dans le cadre d'une maîtrise à l'Université Panthéon Sorbonne Paris 1 et Lawrence Waldron, dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'Université de New-York City. Les efforts doivent être poursuivis dans ce sens et on ne peut que regretter l'absence en France d'un 3^e cycle spécialisé en archéologie antillaise.

■ **Protection des sites**

Dans la perspective du projet de classement par l'UNESCO du patrimoine rupestre de la Caraïbe, la Guadeloupe s'est engagée dans une campagne de protection des sites de roches gravées au titre des Monuments Historiques. La commission nationale des monuments historiques et des sites s'est ainsi prononcée en faveur du classement des six sites proposés cette année par la DAC Guadeloupe.

■ Diffusion de la culture scientifique

La mobilisation a été importante pour animer les manifestations traditionnelles des Journées du Patrimoine, avec la participation, en ce qui concerne l'archéologie, de la DAC, du Musée Edgar-Clerc et de l'INRAP, qui s'est également très investi dans la Fête de la Science, en collaboration avec l'association Archipel des Sciences et la Direction Départementale de la Recherche et de la Technologie. Plusieurs opérations de terrain ont également été l'occasion de conférences publiques, en particulier celles de Jacques Thiriot à Terre-de-Bas et celle de Jean Gagnepain et moi-même à la Désirade. Par ailleurs la DAC a participé à la manifestation mémorielle de la « Marche des Aïeux » organisée par l'association Lanmou Ba Yo sur le site du cimetière de l'Anse Sainte-Marguerite au Moule : une conférence que j'ai donnée sur le site a permis de faire connaître les principaux résultats scientifiques de la fouille menée par Patrice Courtaud et Thomas Romon entre 1997 et 2002. Enfin, des communications scientifiques ont été présentées par les chercheurs de Guadeloupe à différents colloques, en particulier au congrès de l'Association Internationale des Archéologues de la Caraïbe (AIAC) qui s'est tenu en juillet sur l'île d'Antigua.

■ Perspectives

Le nombre important de prescriptions de fouille en 2009 promet un développement conséquent de l'archéologie préventive en 2010. Cependant, malgré un dynamisme important et des avancées scientifiques certaines, plusieurs défis restent à relever dans les années à venir : mise en place d'une formation universitaire française académique spécialisée dans les problématiques antillaises, création de postes permettant l'intégration professionnelle des jeunes chercheurs, diffusion de la culture scientifique notamment par des ouvrages destinés au grand public.

Christian STOUVENOT
Responsable du service de l'archéologie en 2009

GUADELOUPE SAINT-BARTHELEMY ET SAINT-MARTIN

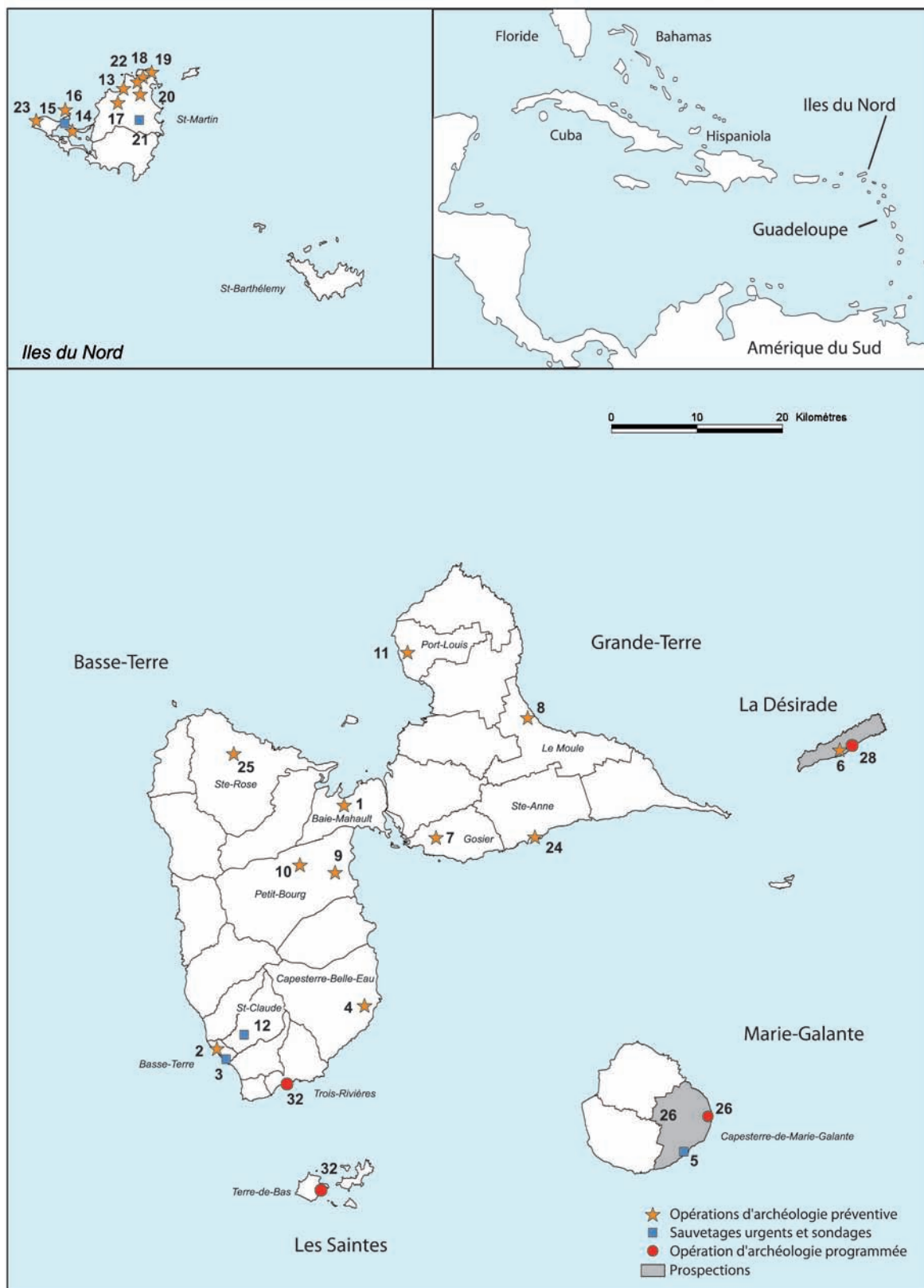
BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

Tableau des opérations autorisées

N°	COMMUNE	INTITULE OPERATION	RESPONSABLE	ORG.	CODE OP.	NATURE OP.	EP.	RAPPORT	RESUME	PAGE
1	BAIE-MAHAULT	Lotissement Adonai - Les Portes de Blachon	SERRAND (N.)	INRAP	235327	DIAG	COL	OUI	OUI	11
2	BASSE-TERRE	EHPAD - Ancienne école J.-d'Arc - 1, pl. St-François	MESTRE (M.)	INRAP	23519	DIAG	COL	OUI	OUI	13
3	BASSE-TERRE	Rue Christophe-Colomb	STOUVENOT (C.)	SRA	23478	SD	MUL	NON	OUI	14
4	CAPESTERRE B-E	ZAC de Fromager	SERRAND (N.)	INRAP	23663	DIAG	PRE	OUI	OUI	16
5	CAPESTERRE de M-G	Tourlourous - Stade José-Bade	FOURTEAU (A.M.)	SRA	23653	SD	PRE	OUI	OUI	18
6	DESIRADE	Eoliennes Aerowatt - Le Souffleur	SAMUELIAN (C.)	INRAP	23226	DIAG	OP NEG	OUI	OUI	18
7	GOSIER	Lotissement de la Bouaye	MESTRE (M.)	INRAP	23598	DIAG	COL	OUI	OUI	19
8	LE MOULE	Palais Sainte-Marguerite - Les Champs de Marcel	SAMUELIAN (C.)	INRAP	23591	DIAG	COL	OUI	OUI	20
9	PETIT-BOURG	Morne Bourg	SAMUELIAN (C.)	INRAP	23551	DIAG	COL	OUI	OUI	20
10	PETIT-BOURG	Moulin de Tabanon	GINESTE (M.C.)	INRAP	23587	DIAG	COL	OUI	OUI	21
11	PORT-LOUIS	Lotissement Pays de la Canne	HILDEBRAND (M.)	INRAP	23574	DIAG	COL	OUI	OUI	23
12	SAINT-CLAUDE	Beausoleil - PNG	FOURTEAU (A.M.)	SRA	23641	SD	COL	NON	OUI	24
13	SAINT-MARTIN	26 Bd de Grand-Case	SERRAND (N.)	INRAP	23572	DIAG	MUL	OUI	OUI	25
14	SAINT-MARTIN	Baie Nettlé - Pierres à Chaux	SERRAND (N.)	INRAP	23563	DIAG	PRE	OUI	OUI	26
15	SAINT-MARTIN	La Belle Créole - Pointe des Pierres à Chaux	YVON (T.)	SRA	23626	SD	PRE	OUI	OUI	28
16	SAINT-MARTIN	La Belle Créole - Baie aux Cayes	ROMON (T.)	INRAP	23627	DIAG	OP NEG	OUI	OUI	30
17	SAINT-MARTIN	La Savane	SERRAND (N.)	INRAP	23619	DIAG	OP NEG	OUI	OUI	30
18	SAINT-MARTIN	Baie de Cul-de-Sac - Lotissement Durio Garden	BONNISSENT (D.)	INRAP	23644	DIAG	COL	OUI	OUI	31
19	SAINT-MARTIN	Baie de Cul-de-Sac - Lotissement Sunrise View	BONNISSENT (D.)	INRAP	23645	DIAG	COL	OUI	OUI	33
20	SAINT-MARTIN	Plantation Mont Vernon	BONNISSENT (D.)	INRAP	23608	DIAG	COL	OUI	OUI	34
21	SAINT-MARTIN	Quartier d'Orléans	HENOCCQ (C.)	SRA	23642	SD	PRE	NON	OUI	36
22	SAINT-MARTIN	Red Rock - Cul-de-Sac	MESTRE (M.)	INRAP	23552	DIAG	COL	OUI	OUI	37
23	SAINT-MARTIN	Terres-Basses - Dinakar Singh, lot 63	SERRAND (N.)	INRAP	23573	DIAG	COL	OUI	OUI	38
24	SAINTE-ANNE	Bourg - Rue du débarcadère	SERRAND (N.)	INRAP	23515	DIAG	COL	OUI	OUI	39
25	SAINTE-ROSE	Zone de stockage de déchets l'Espérance phase 3	GINESTE (M.C.)	INRAP	23647	DIAG	COL	OUI	OUI	41
26	Faune des cavités phase 2 : Grande-Terre, Marie-Galante		LENOBLE (A.)	MET	236472	PT	PRE	OUI	OUI	42
27	Evaluation du potentiel archéologique des eaux intérieures des DOM		BILLAUD (Y.)	DRASSM		PT	MUL	NON	OUI	44
28	Prospection thématique sites précolombiens tardifs de La Désirade		GAGNEPAIN (J.)	MCT	23634	PT	PRE	NON	OUI	46
29	Etude des adorns zoomorphes saladoïdes et huécoïdes conservés au dépôt archéologique du Moule		WALDRON (L.)	UNIV	23654	ETU	PRE	NON	OUI	49
30	Etude iconographique du mobilier huécoïde de la fouille du site de la Gare Maritime à Basse-Terre		HONORE (S.)	BEN	23618	ETU	PRE	OUI	OUI	51
31	Etude matière première lithique de la fouille du site de la Gare Maritime à Basse-Terre		KNIPPENBERG (S.)	UNIV	23638	ETU	PRE	NON	OUI	52
32	PCR Céramique coloniale : Analyse du bâti de la poterie Fidelin à Terre-de-Bas		THIRIOT (J.)	CNRS		PCR	COL	OUI	OUI	54
33	PCR Production et consommation de la céramique en pays charentais XV ^e – XVII ^e siècles, complément pour les Antilles		NORMAND (E.)	SRA	23671	PCR	COL	OUI	OUI	58

Carte des opérations autorisées



**Tableau de présentation générale
des opérations autorisées**

	2009
DIAGNOSTIC (DIAG)	23
FOUILLES PREVENTIVES (FPREV)	0
FOUILLES PROGRAMMEES (FP)	0
SONDAGE (SD)	5
SAUVETAGE URGENT (SU)	0
PROSPECTION INVENTAIRE (PI)	0
PROSPECTION THEMATIQUE (PT)	3
ETUDES (ETU)	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	2
TOTAL	33

BAIE-MAHAULT

Lotissement Adonaï - Les Portes de Blachon

Un diagnostic a porté sur une partie de la parcelle AY56, au lieu-dit Blachon, à 2,3 km au sud de Baie-Mahault, en amont d'un projet de lotissement. Le terrain, à environ 40 m d'altitude, présente une surface initiale de 7541 m² réduite à 6380 m², la portion sud (lot 3 du projet) étant restée inaccessible faute d'entente entre propriétaires et riverains. Le secteur est caractérisé par un substrat volcanique détritique altéré qui forme une couverture importante d'argiles résiduelles (de 1 à 30 m), légèrement sableuses. La zone comprend des sites précolombiens sur la côte, à 3 km au nord et sept habitations du XVIII^e siècle, dans un rayon de 1500 m. L'une d'elle, la sucrerie Blachon, figure sur la Carte des Ingénieurs du Roy de 1764, à proximité du terrain diagnostiqué, avec un village d'esclaves localisé sur la parcelle même.

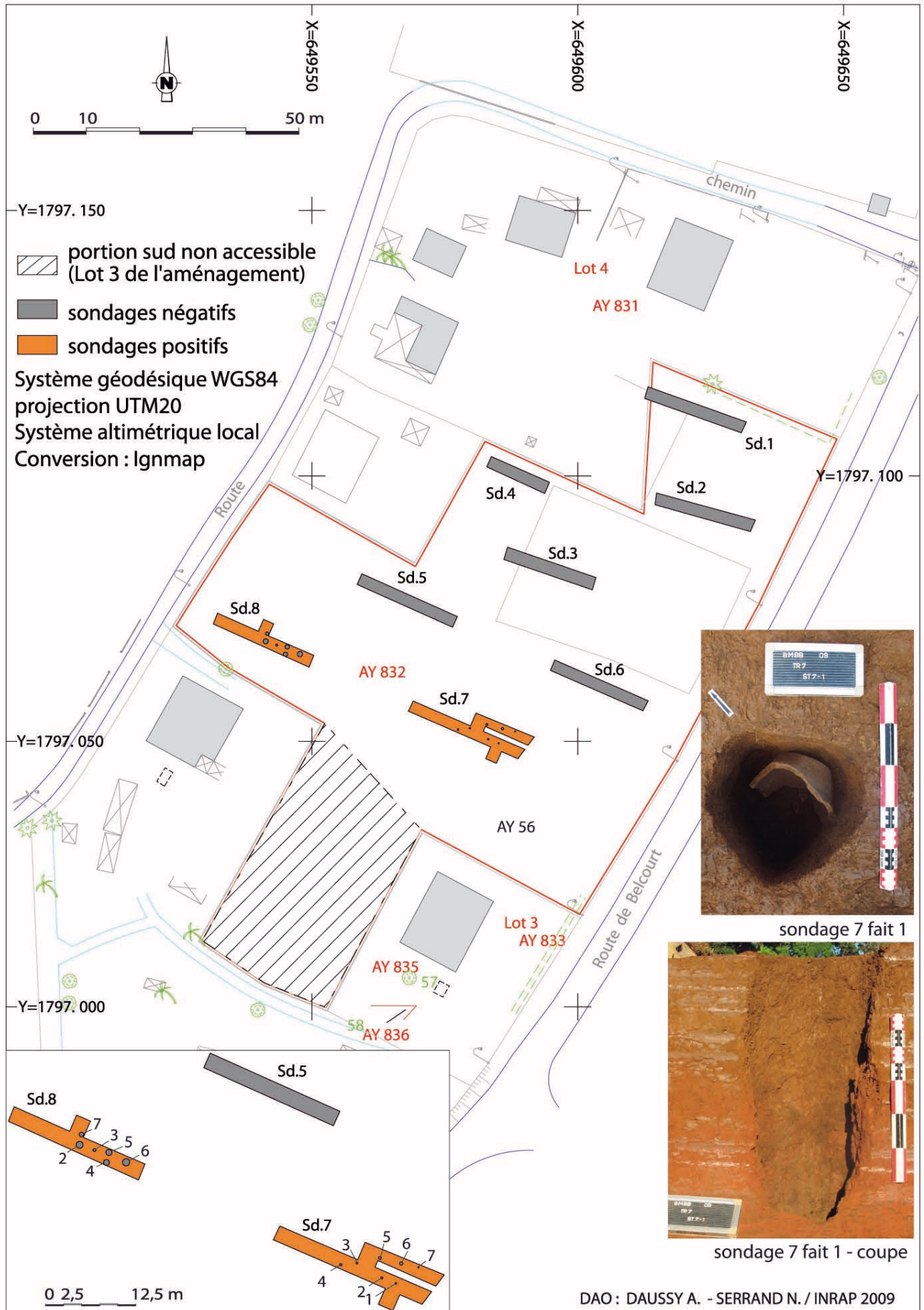
Huit sondages ont révélé une séquence stratigraphique sans variation notable : sous la terre végétale (0,40 m maximum), se succèdent des niveaux d'argile compacte, brun (couche 1), puis brun-rouge foncé, légèrement sableuse, incluant des nodules mangano-ferreux (couche 2), puis brun-orangé, légèrement sableuse (couche 3), enfin orange-jaune (couche 4) continuant en profondeur au moins jusque 1,90 m.

Les sondages de la portion nord ont livré quelques anomalies végétales s'ouvrant dans la couche 1 ou à l'interface des couches 1 et 2, qui pourraient correspondre à d'anciens trous de plantation. Dans la

portion sud, quatorze anomalies en creux, plus régulières et associées à un mobilier rare, sont apparues, le plus souvent à la base de la couche 2 et dans la couche 3 (0,50 à 1 m sous la surface). Deux d'entre-elles sont apparentées à deux petits trous de poteaux (diamètre 0,30 m) dépourvus de matériel, tandis qu'une troisième, d'un diamètre de 0,37 m et d'une profondeur minimale d'un mètre sous le niveau d'apparition (à 0,60 m), contenait la base d'un pot à mélasse. Dans le sondage 8, parmi six anomalies, l'une pourrait correspondre à un trou de poteau de 0,40 m de diamètre contenant deux tessons de pot à mélasse et deux fragments de col de bouteille en verre. Les autres sont concentrées et similaires (diamètre entre 0,70 et 1 m) avec un remplissage identique mais sont dépourvues de matériel et ne présentent pas de creusement net profond.

L'essentiel de la parcelle semble correspondre à une zone en culture, sans doute contemporaine du fonctionnement de l'une des habitations environnantes. L'extrémité sud annoncerait une fréquentation plus dense pouvant correspondre à un secteur d'occupation historique (XVIII-XIX^e siècles) se développant sur le revers marqué de la pente en direction de la rivière. Cette zone non concernée par le diagnostic est construite en maisons individuelles.

Nathalie SERRAND



Baie-Mahault, Les portes de Blachon. Localisation des sondages.

L'Association Diocésaine de la Guadeloupe projette de construire un EHPAD situé dans le centre-ville de Basse-Terre, derrière la cathédrale et l'évêché sur un plateau dominant la Rivière aux Herbes. Cette zone d'intervention est intimement liée à l'installation des Capucins dans le quartier Saint-François dès 1673. Plusieurs murs ou creusements sont apparus dans les tranchées de diagnostic.

Les archives et l'iconographie permettent de résumer l'histoire événementielle des terrains ayant appartenu à cette paroisse en quatre grandes étapes. En 1696, le père Labat décrit très précisément une maison conventuelle détruite par un incendie en 1703. En 1713, la paroisse de Saint-François est officiellement créée, il est probable qu'une nouvelle maison conventuelle (ou presbytère) soit rebâtie parallèlement au chantier de reconstruction de l'église qui est achevée en 1734. Entre 1850 et 1856 un séminaire collège est construit sur les hauteurs derrière l'église Saint-François, en lieu et place des anciens bâtiments. Il s'agit d'un vaste corps de logis flanqué de deux longues ailes. A la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, cet établissement, qui connaît des

problèmes financiers, est fermé en 1905. Une partie des locaux est alors affectée à l'école Jeanne-d'Arc, qui remplace le collège diocésain. D'anciens réseaux d'aqueducs souterrains ont également été identifiés sur la parcelle. Le réseau urbain des eaux dans ce quartier est mis en place très tôt, certainement peu après l'installation des Capucins. Pour rappel, le dessin de Plumier datant de 1688 semble déjà représenter un bassin au milieu d'un jardin. La description du père Labat en 1696 évoque une fontaine. La plus ancienne fontaine connue déjà répertoriée sur un plan de 1749, est celle de la place Saint-François. Il semble que le réseau des eaux de Basse-Terre a subi d'importantes modifications ou phases de réfections au cours des siècles. Les différences observées dans l'emploi des matériaux de construction montrent que les vestiges découverts lors de cette opération appartiennent tous à des phases de construction distinctes qui retracent l'histoire mouvementée du lieu.

Mickaël MESTRE



Tranchée 1, aqueduc 1.

PHASES	PRINCIPALES DATES ET SOURCES	RENSEIGNEMENTS SUR LES PARCELLES
PHASE 1	<p>1673 -donation d'un terrain aux Capucins sur la rive droite de la rivière aux herbes</p> <p>-1687 dessin de payen</p> <p>-1688 dessin de Plumier</p> <p>↓</p> <p>-1696 description des lieux par le père labat</p> <p>1703 -destruction du premier couvent par un incendie</p>	<p>-maison conventuelle à étage (rez-de-chaussée maçonné)</p> <p>-2 petits bâtiments (chapelle & infirmerie)</p> <p>-jardins</p> <p>-jet d'eau</p>
PHASE 2	<p>1704</p> <p>↓</p> <p>-entre 1713 et 1734 reconstruction de l'église et probablement du presbytère dénommée également maison conventuelle</p> <p>-1749 plan de Bury</p> <p>-1768 plan de Novion</p> <p>-1773 inventaire des biens et effets des capucins de Basse-Terre</p> <p>-1787 plan anonyme</p> <p>-1820 description du voyageur Longin</p> <p>↓</p> <p>-plan légèrement antérieur à 1850 figurant les bâtiments du presbytère avant destruction</p> <p>1850</p>	<p>-réseau d'adduction d'eau (aqueduc)</p> <p>-bassin ou réservoir</p> <p>-jardin</p> <p>-colombier</p> <p>-maison conventuelle maçonnée (couverture en essentes)</p> <p>-murets parcellaires?</p> <p>-bâtiments rectangulaires</p>
PHASE 3	<p>1851 -fondation construction du séminaire-collège sur les terrains de l'ancien presbytère</p> <p>↓</p> <p>-1860 description du lieu par Jules Ballet (plan en U)</p> <p>-1867 plan de Voisin montrant un plan en U et le plan d'un bâtiment rectangulaire</p> <p>↓</p> <p>1905 -fermeture du séminaire collège</p>	<p>-plan d'un bâtiment en U</p> <p>-plan d'un bâtiment rectangulaire près de la rivière aux herbes</p>
PHASE 4	<p>1906</p> <p>↓</p> <p>-??? destruction du séminaire collège</p> <p>-??? construction de l'école Jeanne D'Arc</p> <p>↓</p> <p>2009</p>	<p>-école Jeanne d'Arc</p> <p>-cadastre actuel</p>

Basse-Terre, phasage historique d'après les archives disponibles.

BASSE-TERRE Rue Christophe-Colomb

Une prescription de diagnostic archéologique concernant l'extension des locaux du Crédit Agricole rue Christophe-Colomb a été levée par le SRA suite au constat de la fin des travaux de fondation avant même le commencement du diagnostic archéologique. Il a été demandé à l'aménageur de mettre à disposition une minipelle permettant de réaliser un sondage archéologique dans ce secteur sensible de la ville de Basse-Terre, aussi bien pour la préhistoire (voisinage du site de la Gare Maritime à 120 m au nord-ouest), que pour les périodes historiques (implantation coloniale attestée depuis le XVII^e siècle et constituée par les magasins de négoce et les résidences des notables de la ville).

Le sondage a été fouillé à la main, la minipelle servant à extraire les déblais. Il met en évidence une séquence archéologique de 1,80 m d'épaisseur couvrant les périodes coloniales et précolombiennes. Le mobilier est très abondant (plus de 50 kg) et son traitement n'est pas encore finalisé. La coupe relevée se compose comme suit (description simplifiée, de haut en bas) :

US 01 à 03 : +14 cm à -3 cm : remblai récent de type castine et résidus de mortier.

US 04 à 07 : -3 cm à -32 cm : remblai ancien argileux gris-noir enserrant la base d'une fondation maçonnée

de 40 cm d'épaisseur. Ce niveau livre des fragments de faïence, pipe en kaolin et fragments de fer. Il se termine par une couche à gros galets.

US 08 : -32 cm à -37 cm : argile très riche en charbons de bois comportant une zone indurée par rubéfaction épaisse de 3 cm : on y retrouve des clous en fer, des ossements de petits vertébrés, de la céramique coloniale (grés à sel) et précolombienne. La base du niveau comporte de grandes plaques d'ardoise, qui localement forment un nappage continu. A ce niveau apparaît l'arase d'un mur maçonné, en limite est du sondage.

US 09 à 11 : -37 cm à -52 cm : niveaux sablo-graveleux riches en fragments de corail, de coquillages, de faune vertébrée et livrant des tessons de céramique précolombienne.

US 12 : -52 cm à -77 cm : lit de gros galets à matrice sableuse grossière, riche en microfaune et qui livre aussi des fragments de verre, une brique pleine et une boucle de chaussure en bronze.

US 13 à 16 : -77 cm à -112 cm : série sableuse puis limono-sableuse beige, riche en faune vertébrée et tessons de céramique précolombienne.

US 17 à 18 : -112 cm à -135 cm : limon beige à brun-roux, homogène, comportant des amas de burgos et des tessons de céramique précolombienne.

US 19 et 20 : -135 cm à -180 cm : gros galets jointifs passant vers le bas à un sable graveleux à galet où apparaît la nappe phréatique.

La partie supérieure de la coupe (US 01 à 12) correspond à l'occupation coloniale urbaine. Elle comporte un niveau de destruction (base de l'US 08) avec effondrement des toitures en ardoise et traces évidentes

d'un violent incendie. La ville de Basse-Terre a été affectée par plusieurs incendies, parfois à l'occasion de combats avec les troupes anglaises. Les plus notables se produisent en 1703, en 1782 et le 26 août 1844 où ce quartier s'embrase, provoquant la destruction de 46 maisons sur le front de mer (Desmoulins 2006, p. 69, et Gazette Officielle de la Guadeloupe 1844). La présence de céramique précolombienne dans ces niveaux résulte probablement des travaux d'implantation des bâtiments coloniaux remaniant les couches précolombiennes sous-jacentes. La partie inférieure de la série consiste en niveaux de type « dépotoir » suggérant un habitat précolombien. Le matériel paraît contemporain de l'occupation saladoïde rencontrée lors de la fouille voisine de la Gare Maritime (Romon 2006), ceci accréditant l'idée que l'on est en présence du même site dont l'extension dépasserait alors la centaine de mètres. Il est à noter qu'aucun matériel de type huécoïde n'a été retrouvé à la rue Christophe-Colomb, contrairement à la Gare Maritime où ce mobilier se trouve à la base des dépôts.

Deux datations radiocarbone ont été réalisées sur charbons de bois prélevés dans les niveaux de base (voir tableau). Ces dates peuvent correspondre au mobilier retrouvé, cependant elles apparaissent très précoces par rapport à celles de la fouille voisine de la Gare Maritime qui s'échelonnent entre 240 et 430 apr. J.-C. pour les niveaux de base. Une réflexion intégrant ces nouvelles données paraît nécessaire.

Ces données archéologiques seront ultérieurement complétées par une étude du mobilier et des données d'archives relatives à l'histoire du quartier. Ainsi, bien que d'extension très réduite, ce sondage contribuera à la connaissance de la ville de Basse-Terre, ceci illustrant une fois de plus l'intérêt de petites opérations dans les centres bourgs de Guadeloupe.

Code laboratoire	échantillon	profondeur	BP	Cal (2sigma)
Lyon-7564 (SacA-22071)	US 17	120 cm	1850 ±30	81-238 ap. J.-C.
Lyon-7565 (SacA-22072)	US 18	135 cm	1835 ±30	88-243 ap. J.-C.

Basse-Terre, rue Christophe-Colomb, datations radiocarbone.

Christian STOUVENOT

Un diagnostic anticipé a été réalisé sur les parcelles AT 1356 et 1358, concernées par un projet d'aménagement de Zone Artisanale Concertée. Le terrain est localisé sur un plateau descendant en pente légère vers Capesterre-Belle-Eau et la mer, à 1,5 km à l'est. Ce glacis, d'une superficie de 89 500 m², est positionné entre 48 et 52 m d'altitude et entaillé par les rivières Pérou, au nord et Saint-Denis au sud. Le terrain repose sur des brèches andésitiques, anciennes coulées de débris magmatiques peu remaniés provenant de la chaîne volcanique méridionale (1,5 à 0,2 millions d'années).

Les parcelles bordent un tronçon de la déviation de Capesterre-Belle-Eau où des opérations préventives en 2001-2002 ont révélé une concentration de sites précolombiens (Etrich 2002 et 2003 ; Stouvenot 2001; Toledo i Mur 2003, Toledo i Mur 2004). Caractérisés par une stratigraphie mal préservée, sinon dans les dépressions topographiques, cinq gisements en particulier ont livré des dépotoirs associés à des concentrations de structures en creux et à du mobilier céramique : Source Pérou, Marquisat, Rivière du Grand-Carbet, Allée Dumanoir – tous cedrosaladoïdes (et colonial pour le dernier), et Fromager 1 (97-107-0067). Ce dernier, daté entre 700-1150 AD (phase troumassoïde) et caractérisé par des plans de carbets circulaires, est localisé au sud-ouest de la parcelle AT 1356, dans l'est de laquelle une concentration de mobilier de surface (Fromager 4, 97-107-0090) peut en représenter une prolongation. D'autres indices amérindiens ténus sont également connus à l'extrémité nord de la parcelle AT 1358 (Fromager 3, 97-107-0069). Enfin, les vestiges d'un aqueduc maçonné au sud des parcelles (97-107-0066), alimentant probablement le canal qui mène au moulin de l'Habitation Marquisat, 1 km plus bas, suggérait un potentiel de vestiges historiques.

Certaines parcelles, remblayées sur plusieurs mètres d'épaisseur, sont demeurées inaccessibles, ramenant la surface diagnostiquée à 76 511 m². 78 sondages ont révélé une stratigraphie sans grande variation : un niveau végétal perturbé par les labours et les remblais modernes, parfois jusque 40-60 cm de profondeur,

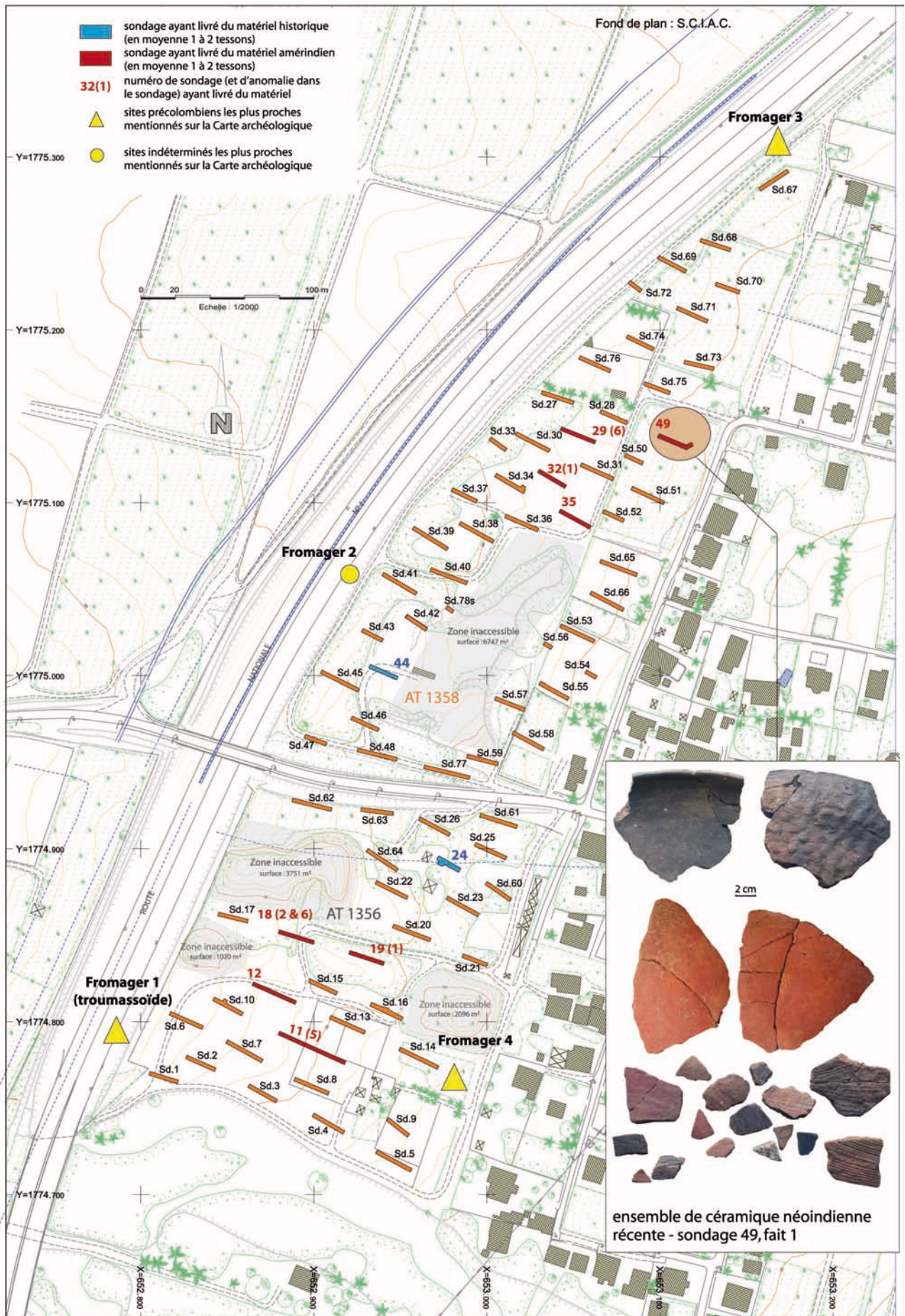
repose sur des limons argileux brun- orangés, comprenant des blocs andésitiques de tailles variables qui correspondent au substrat altéré.

241 anomalies ont été observées (0,07 / m²) avec deux types de remplissages majeurs limono-argileux, brun-noir meuble et brun-marron compact. La nature anthropique – creusements de plantation récents ou creusements anciens, amérindiens ou historiques, remaniés par les labours successifs – n'est avérée que dans de rares cas. Le mobilier est pauvre (56 éléments), réparti en surface et dans dix sondages, et concentré en particulier dans une anomalie (n° 49.1). Hormis quelques éléments lithiques et historiques, il s'agit surtout de tessons peu caractéristiques de céramique amérindienne attribuable à la période néoindienne récente. Seules sept anomalies sont associées à du mobilier, le plus souvent quelques éléments isolés, avec un seul cas (n° 49.1) présentant un ensemble amérindien conséquent. Malgré la faible quantité de mobilier, deux concentrations apparaissent, au centre de la parcelle 1356 et au nord de la parcelle 1358, près du sondage 49.

L'érosion des niveaux stratigraphiques, l'irrégularité des anomalies et leur faible densité, l'absence d'aménagements clairs et la rareté du mobilier suggèrent que, si des niveaux d'occupation ont existé, non seulement ils sont mal préservés mais ils étaient sans doute peu denses en vestiges. Il est possible que le mobilier, déjà rare, ait surtout été piégé par des anomalies en creux d'origine végétale ou géologique.

La pauvreté des éléments archéologiques ne permet pas de définir l'existence de sites à proprement parler et suggère un contexte périphérique aux sites d'habitat majeurs documentés sur la déviation de Capesterre-Belle-Eau.

Nathalie SERRAND



Capesterre-Belle-Eau, ZAC de Fromager.

CAPESTERRE-DE-MARIE-GALANTE

Tourlourous, Stade José-Bade

Des sondages géotechniques, commandés par la commune de Capesterre-de-Marie-Galante à la société Antea en prévision du projet de construction des tribunes et des vestiaires du stade, ont fait l'objet d'un suivi archéologique en raison de la proximité du site amérindien de Tourlourous.

Le stade est situé à l'entrée du bourg, sur le littoral à quelques mètres de la plage de la Feuillère, en contre-bas d'un petit plateau.

Sur les cinq sondages creusés à la pelle mécanique et à la minipelle, seuls les deux situés en pied de versant se sont révélés négatifs. Les trois autres, réalisés sur le côté ouest du stade, bordant le site de Tourlourous, ont livré des niveaux archéologiques apparaissant entre 1,10 m et 1,30 m de profondeur reposant sur le sable naturel beige clair.

Les niveaux archéologiques se trouvent dans un sable compact beige-noir de 0,30 à 0,40 m d'épaisseur, contenant des résidus d'occupations humaines, tessons de poteries, restes de coquilles de lambis, burgos, ossements de poissons et objets en pierre (percuteur en roche volcanique, jaspe rouge, fragment de meule). Lors des travaux d'aménagement du stade la partie supérieure des niveaux archéologiques paraît avoir été arasée puis recou-

verte par un remblai de sable lité brun et beige clair contenant des tessons amérindiens remobilisés.

Le mobilier céramique recueilli dans les sondages présente des caractéristiques néoindiennes récentes, probablement Troumassoïde (900 - 1200 apr. J.-C.), comme un pied de platine à manioc, des parois de tessons relativement épaisses, des décors incisés curvilinéaires et l'absence de peinture blanche. Cette attribution chronologique est sensiblement différente des résultats obtenus sur la fouille du site voisin de Tourlourous (Colas 2002) où les céramiques étaient attribuées au Cédrosan-Saladoïde avec des datations C14 comprises entre 237 et 778 apr. J.-C.

Une rapide prospection effectuée dans le cimetière voisin, en limite est du stade, a permis de constater la présence de nombreux tessons de poteries amérindiennes remontés en surface lors du creusement des tombes. L'ensemble de ces indices permet de constater l'étendue du site amérindien de Tourlourous, aux composantes multiples résultant de plusieurs occupations successives dans une zone étendue sur plus de 300 m le long du rivage.

Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJI

DESIRADE

Eoliennes Aérowatt - Lieu-dit Tropique, au-dessus Le Souffleur

L'emprise du projet se situe sur le bord sud-est du plateau de la Désirade à environ 270 m d'altitude en surplomb du lieu-dit Le Souffleur. Ce diagnostic a été réalisé en amont du démantèlement puis du renouvellement du parc éolien existant.

La première ferme éolienne date de 1992, elle a été renouvelée en 1996. La succession des travaux sur cette zone a entraîné une altération notable des sols, déjà peu épais sur le plateau calcaire de la Désirade.

Des occupations amérindiennes sont connues à proximité de la parcelle à diagnostiquer. La parcelle AN 46 avait déjà été prospectée par Maaike de Waal en 1996 et avait livré des indices de site précolombien. L'opération a consisté en une prospection pédestre systématique, puis à l'ouverture de 4 sondages manuels d'1 m². 10 tests de 0,50 m² ont été opérés entre les deux éoliennes les plus à l'ouest, dans la zone ayant présenté le plus d'indices en surface. Tous les sondages se sont révélés négatifs. Le matériel collecté en surface semble être résiduel du site dit de Morne Souffleur, situé à une centaine de mètres plus haut vers le sud-ouest.



Désirade, éoliennes Aerowatt.

Clara SAMUELIAN

La zone d'intervention se situe à 2,5 km au nord de Gosier, à 2,3 km du bord de mer, dans les collines des Grands Fonds, sur un étroit éperon calcaire culminant à 100 m d'altitude. Le terrain est en partie en prairie (environ 1ha), en partie occupé par une forêt basse.

Pour la période précolombienne les occupations connues dans ce secteur de la Guadeloupe sont toutes côtières (à l'exception du site de Champvert à Sainte-Anne à 1,5 km à l'intérieur des terres).

La période coloniale est bien attestée par la présence de petites habitations probablement spécialisées dans le café. Cette partie de la Grande Terre n'a jamais été le terroir de grandes habitations sucrières. Seulement trois habitations sont repérées sur la Carte des Ingénieurs du Roy (1768) dans un rayon de 1 km. Sur la moitié nord du site de la Bouaye (éperon), on constate la présence affleurante de soubassements (murets en pierre plus ou moins déstructurés). A l'ouest de l'éperon subsiste un petit bâtiment maçonné constitué de deux pièces qui pourrait être un cachot (murs épais de 1m). Au sol, on récolte des fragments de poterie, de faïence et de verre. Cet ensemble pourrait correspondre à l'habitation M. La Prade figurée sur la Carte des Ingénieurs du Roy de 1768.

Les différents vestiges découverts sur l'opération de La Bouaye traduisent un site extrêmement bien structuré. Une première étude succincte du mobilier semble montrer une occupation du lieu vers la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. On reste étonné sur le site de la Bouaye par la coexistence de bâtiments maçonnés et la présence de nombreux faits, représentés majoritairement par des trous de poteaux (60 en tout). Un total de 37% des structures creuses découvertes ont été testées ou fouillées partiellement. On note une prédominance des formes circulaires ou ovalaires et l'absence de formes carrées (peut être difficiles à réaliser dans le calcaire). Il existe aussi un nombre très élevé de faits interprétés comme des doubles poteaux, particulièrement bien représentés dans la tranchée 3 (7 au total). Ces formes doubles dessinent parfois des orientations qui renseignent sur des probables plans ou axes de bâtiments.

Au décapage les faits sont apparus très rapidement en surface du substrat calcaire après seulement quelques centimètres. Les remplissages des creusements sont tous composés par une terre végétale brune chargée en cailloutis calcaire provenant de la couche de surface. La surface d'apparition moyenne



Trous de poteaux dans le calcaire formant l'angle d'un plan de bâtiment.

des faits dans le substrat calcaire est seulement de 15,9 cm. La couche 1 contenant le mobilier archéologique apparaît donc peu épaisse sur le sommet de l'éperon (de la tranchée 1 à 5).

Hormis le bâtiment existant, on note aussi l'absence significative, sur la parcelle, d'éléments de couverture ou d'élévation de ces anciennes constructions, matérialisées par les trous de poteaux. Quelques briques ou tomettes ont été trouvées mais leur nombre reste trop limité pour être significatif. Il est probable que certains matériaux de construction aient pu, après abandon, faire l'objet de pillages pour une réutilisation. Ceci-dit, les pierres calcaires composant le bâtiment n'ont pas fait l'objet d'un réemploi. Elles ont probablement été extraites et taillées *in situ*. Il est possible aussi que les ensembles architecturaux du site aient

majoritairement utilisé les matériaux putrescibles, tels que des bardeaux ou des essentes.

Dans l'état actuel des connaissances, la fonction du lieu reste incertaine et nous ne sommes toujours pas en mesure de déterminer si l'on se trouve sur une zone d'habitat ou dans un secteur artisanal de l'habitation. Les axes formés par les murs ou certains alignements de structures en creux semblent dessiner deux grandes orientations générales qui se superposent. Il est encore trop tôt pour savoir si nous sommes en présence de deux phases de construction successives ou s'il s'agit d'une occupation du site en continu subissant des remaniements.

Mickaël MESTRE

LE MOULE

Palais Sainte-Marguerite - « Les Champs de Marcel »

L'emprise du projet est localisée sur la commune du Moule, lieu-dit Sainte-Marguerite. Le projet « Les Champs de Marcel » prévoit la construction d'un lotissement couvrant une surface de 17 000 m² sur le plateau calcaire.

Plusieurs habitations de la période historique sont mentionnées sur la carte des Ingénieurs du Roy (1764-1768) sur les terrains environnants. Le secteur est aussi riche en sites de la période précolombienne. Avant notre intervention, quelques éléments mobiliers de la période coloniale ont été repérés et collectés par les soins du SRA sur les parcelles concernées.

L'ensemble de la surface a été sondé mécaniquement par l'ouverture de 52 tranchées atteignant les niveaux stériles.

Une dépression naturelle, définie comme une doline, a favorisé la création d'une mare utilisée pour l'usage domestique jusqu'à des périodes récentes. Elle a probablement été abandonnée lorsque la Grande-Terre a été approvisionnée en eau courante autour des années 1960. Cette mare, ainsi que d'autres témoins d'activités humaines (dépotier, pierrier, fosse de plantation) de la période historique, confirment la présence d'une occupation anthropique. Le mobilier collecté en surface permet de situer cette occupation au XIX^e siècle. Aucun vestige d'habitation (trous de poteaux, fondations, murs) n'a été repéré.

Clara SAMUELIAN

PETIT-BOURG

Morne Bourg

La parcelle diagnostiquée se situe sur la commune de Petit-Bourg, au lieu-dit Morne Bourg, sur le versant rive droite de la Ravine de Onze-Heures. Deux grandes habitations sont figurées sur la Carte des Ingénieurs du Roy (1764-1768) dans un rayon d'un kilomètre. Sur la parcelle concernée, un bâtiment isolé est représenté. Le diagnostic effectué a permis de dégager les murs maçonnés à la chaux de ce

bâtiment. Les contours de cet édifice ainsi que deux cloisons ont été identifiés. Le mobilier archéologique, très peu représenté, ne permet pas d'avancer d'hypothèse quant à la fonction de cette construction.

A une quinzaine de mètres à l'ouest de ce bâtiment, un petit cimetière « d'habitation » ou de « proximité » abrite une dizaine de tombes. Autrefois décorées de

lambis, ces sépultures ne sont plus visibles dans le paysage actuel. C'est grâce aux témoignages oraux du voisinage que nous avons pu recueillir des informations. Les dernières inhumations auraient été pratiquées vers la fin du XIX^e siècle, du temps des grands-parents de l'un de nos informateurs. Ce cimetière étant toujours présent dans les mémoires, respecté et entretenu, il a été exclu du projet d'aménagement. Dans ces circonstances, aucun sondage n'a été pratiqué dans son strict périmètre. Les sondages ouverts en périphérie du cimetière n'ont quant à eux livré aucun vestige d'enceinte ni de tombes plus anciennes.

Les tranchées ouvertes dans l'angle sud-ouest de la parcelle ont permis de mettre au jour une cinquan-

taine de trous de poteaux. Parmi ceux-ci, se dessine le plan d'un grand bâtiment (8 x 3 m). Un décapage extensif devrait permettre d'identifier d'autres structures d'habitat.

Le mobilier recueilli, peu abondant, situerait chronologiquement cette occupation dès la fin du XVIII^e siècle, voire le début du XIX^e siècle, quoi qu'il en soit après 1768 puisque les constructions ne figurent pas sur la Carte des Ingénieurs du Roy. Aucun niveau de sol ne semble avoir été conservé. Le mobilier découvert est dans sa simplicité plutôt caractéristique de celui présent dans les constructions modestes, cases d'esclaves, d'affranchis ou de « petits blancs ».

Clara SAMUELIAN



Petit-Bourg, Morne Bourg. Tranchée 32.

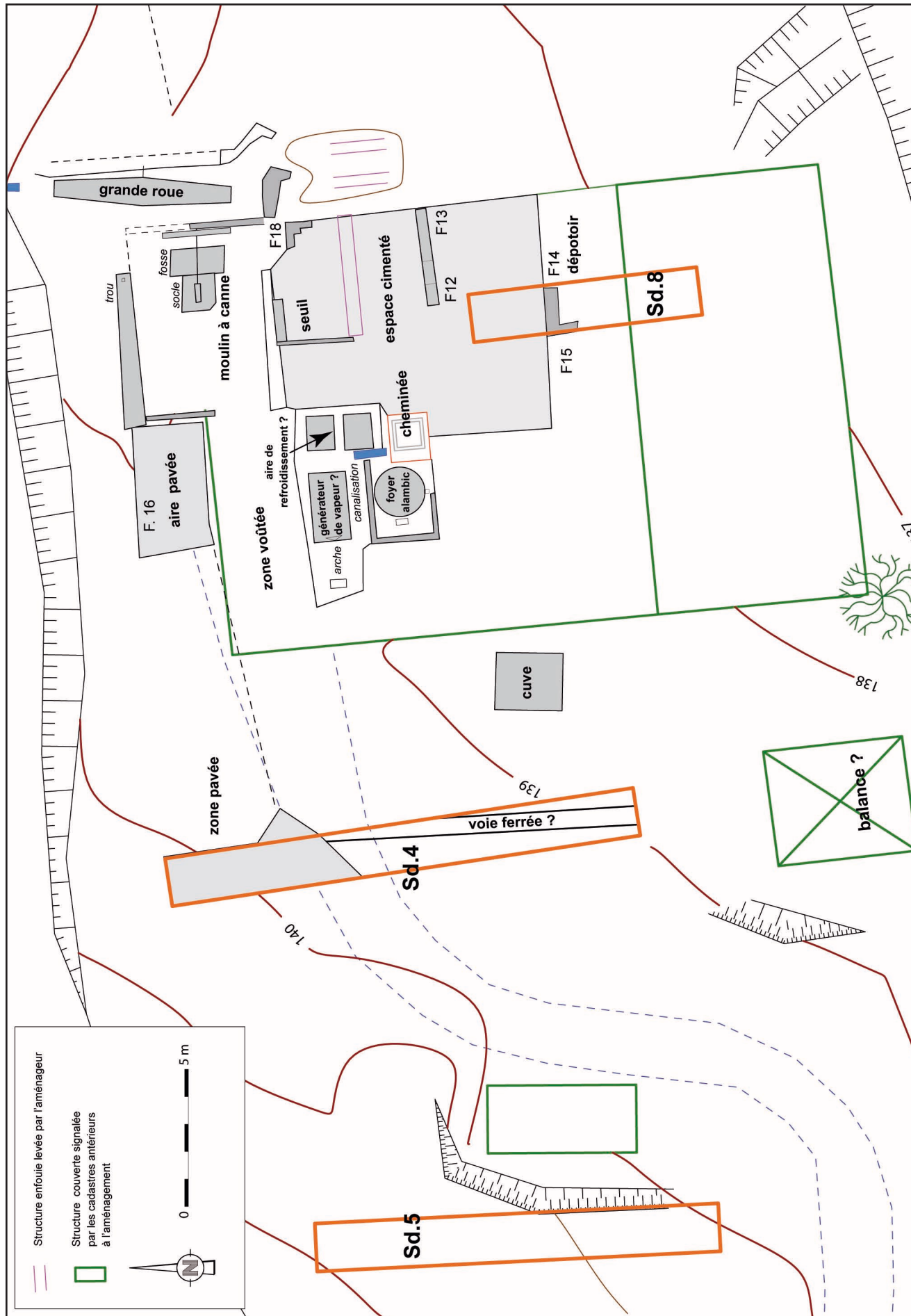
PETIT-BOURG Moulin de Tabanon

La construction d'un lotissement sur l'emprise de la distillerie de Tabanon est à l'origine de cette intervention archéologique mixte, à la fois destinée à établir un inventaire des structures en élévation et à diagnostiquer les éventuels vestiges enfouis. La distillerie s'est implantée sur les anciennes terres de l'habitation Tabanon, connue à partir du XIX^e siècle.

Le site s'élève à environ 140 m d'altitude, entre les Ravines Hurel et Madame, de tracé globalement nord-est / sud-ouest. Il est longé par le canal d'alimentation de la distillerie, à peu près parallèle aux deux ravines.

Les sondages archéologiques, avec la découverte d'un système d'acheminement de la canne par rail entre l'emplacement supposé de la balance et l'aire pavée de décharge de la canne, ont mis en évidence l'achat de la canne à des producteurs extérieurs au domaine de la distillerie. Une petite maison ou case a également été mise au jour à une quarantaine de mètres du cœur de la distillerie.

Concernant les vestiges en élévation, si la roue hydraulique, le moulin à canne et la cheminée sont



Petit-Bourg, distillerie de Tabanon, plan.

relativement bien conservés à Tabanon, l'observation des autres vestiges de la distillerie a été compliquée par la disparition de la plupart de machineries et accessoires associés à la production du rhum. Il a donc fallu raisonner le plus souvent à partir de supports d'installations. L'élaboration d'hypothèses de fonctionnement a été rendue possible par des comparaisons avec d'autres distilleries. Des incertitudes demeurent cependant sur le circuit de fabrication entre le broyage de la canne et l'utilisation de l'alambic, notamment sur l'emplacement des cuves de fermentation. La cuve de refroidissement n'a pas non plus été retrouvée.

Malgré le manque de marqueurs chronologiques, l'absence d'occupation antérieure à la distillerie est étayée par le fait qu'aucun élément discordant, tant chronologiquement que typologiquement, n'a été découvert au cours de ce diagnostic.

Ainsi, à la différence de la plupart des distilleries qui trouvent leurs origines dès le XVII^e ou le XVIII^e siècle dans la production sucrière, l'usine de Tabanon a été créée de toutes pièces au début du XX^e siècle pour la distillation du rhum, bénéficiant de la présence non négligeable d'un canal existant.

Marie-Christine GINESTE



Cheminée de la distillerie de Tabanon.

PORT-LOUIS

Lotissement Pays de la Canne

L'opération de diagnostic réalisée sur la parcelle AL 433 de la commune de Port-Louis a fait suite au dépôt, en vue d'une division foncière, d'un permis d'aménager par la Société d'économie mixte de Saint-Martin (Semsamar). Le terrain, localisé à l'entrée du quartier de Beauport et positionné entre la route départementale 128 et la Ravine de la Vidange, s'étendait sur 12000 m². Il présentait un gradient altitudinal faible et progressif, la différence entre le sommet de la parcelle et les zones les plus basses, situées en bordure de rivière, étant inférieure à 4 m.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour une zone d'accumulation déstructurée en rejets divers et des infrastructures en lien avec la construction d'un ou plusieurs bâtiments en bois. Ces traces étaient

relativement nombreuses, mais aucun plan ou amorce de plan d'habitation ou de bâtiment n'a pu être mis en évidence et aucun niveau de sol aménagé n'a été découvert. Ces installations ne sont pas précisément datables, les vestiges matériels mis au jour étant peu nombreux et leur production pouvant s'échelonner sur plusieurs siècles (XVIII^e-XIX^e). La raison de leur présence sur cette parcelle n'est pas clairement définie : l'hypothèse de petits bâtiments à vocation agricole ou de cases créoles est envisageable, a contrario celle de l'emplacement d'un ancien village d'esclaves n'est pas probant en comparaison avec les vestiges de villages d'esclaves plus récemment découverts en Guadeloupe.

Matthieu HILDEBRAND

Une campagne de sondages archéologiques a été réalisée en prévision de la construction du nouveau siège du Parc National de Guadeloupe, dans la propriété de l'habitation-sucrierie Beausoleil.

L'origine exacte de cette habitation n'est pas vraiment connue. Un recensement mentionne le nom de Michel Antoine de Montéran possédant une sucrierie, peut-être Beausoleil, de 100 esclaves, ruinée en 1691, puis en 1703. Par la suite, le chevalier Pelletier hérite de M. Bourdaise de Montéran, décédé en 1755, deux habitations, l'une dite Beausoleil, l'autre de Saint-Claude. Pendant la Révolution, ces habitations, qui comptent 142 cultivateurs, sont séquestrées. L'habitation de Saint-Claude est à l'origine du bourg actuel qui se développe à la suite des ventes successives des terres de l'habitation.

Un inventaire rédigé en 1835 détaille les biens de Beausoleil : « 147 esclaves pour 120 ha de terres avec une maison principale en maçonnerie, avec une grande salle, deux chambres, un galetas et l'office dans la galerie sud, un canal (canal Pelletier), une masse canal, un moulin à canne construit après le cyclone de 1826, une sucrierie avec 4 chaudières, une rhumerie, 53 cases à nègres (maçonnerie planches et paille), une chapelle (construite comme les cases à nègres) ».

En 1850, une société est créée par Mme Le Pelletier de Montéran avec 55 cultivateurs de l'habitation. En 1861 l'habitation produit 76 000 kg de sucre par an, ce qui la situe en position moyenne à Saint-Claude. En 1878 l'habitation reste toujours une sucrierie.

Du dernier état de cette grande propriété il ne subsiste aujourd'hui, sur le replat aménagé, que la maison principale très remaniée, premier siège du Parc National, le bâtiment abritant le moulin, la masse canal en mauvais état, la sucrierie et la purgerie restaurés, et quelques bâtiments annexes.

Le projet de construction est localisé en contrebas de cet ensemble bâti, dans un parc composé d'un ensemble de plantations ornementales et d'arbres fruitiers.

Une série de 11 tranchées de tailles variables, a été ouverte à la pelle mécanique en tenant compte des espèces arborées à conserver.

Située en rebord de pente, à proximité des anciens bâtiments de la sucrierie, la tranchée 1 a livré trois fosses, dont deux très récentes, creusées dans le substrat argileux orange, contenant toutes des tessons de céramique de raffinage. Ce substrat, situé à 1,10 m de profondeur, est recouvert par trois niveaux de remblais. Des débris de matière plastique retrouvés dans les deux niveaux de remblais supérieurs confirment le comblement récent de ce rebord de pente tout comme l'épaisse zone de rejet,

dépotoir riche en céramiques de raffinage (forme à sucre et pots à mélasse en pâte rouge) recoupé par la tranchée en haut de pente.

Les tranchées 5, 6 et 8 creusées dans le terrain plat en contre-bas de la zone d'habitation, n'ont livré que les traces d'anciennes plantations (trous circulaires, petites fosses aux bords nettement marqués) creusées dans le tuf volcanique constitué d'une argile ocre sableuse située à 0,40 m de profondeur.

Creusée dans la partie basse du terrain à l'opposé des bâtiments de l'habitation la tranchée 9 a révélé la présence d'un fossé de 0,60 m de large et de 0,30 à 0,40 m de profondeur, d'axe nord sud, traversant en diagonale le terrain en pente et se poursuivant dans la tranchée 10, extension de la tranchée 9 pour reconnaître la continuité de ce fossé. Cette fenêtre de décapage a révélé aussi un trou de poteau de plus de 0,80 m de profondeur creusé en bordure du fossé. Une épaisse couche de terre noire très humifère présentant un pendage marqué dans le sens de la pente, et provenant du colluvionnement des terres situées dans la partie haute du terrain, vient buter contre le fossé bordé par des blocs de toutes tailles. Cette couche de terre noire (trois niveaux de remblais ont été déterminés) contient un abondant mobilier (poteries, pipes, verre) provenant certainement de dépotoirs jetés depuis le sommet de la parcelle où se trouve l'habitation ainsi que les cases d'esclaves visibles sur les plans anciens.

Le fossé est comblé aussi par la même terre noire très humifère, similaire aux remblais de colluvionnement, mais un peu moins riche en mobilier.

La tranchée 11 ouverte en surplomb, à 10 m au-dessus de la tranchée 10, a permis de retrouver dans la partie haute du terrain, les remblais de colluvionnement contenant toujours un abondant mobilier.

Outre les fragments de pipes (4 fourneaux, 32 tuyaux), le verre (dont 61 tessons de bouteille) et le métal en faible proportion (à noter une lame de grand couteau en fer, outil de coupeur de canne), ce remblai et le comblement du fossé ont livré une forte quantité de céramique, reflet des productions consommées dans cette habitation. Un total de 575 tessons (soit 56 individus) a été recueilli dans les trois tranchées.

Les poteries sont composées de céramiques de raffinage (212 Nombre de Restes) dont certaines sont des productions importées du sud-ouest (Sadirac) caractérisées par leur pâtes fines claires et recouvertes parfois d'une glaçure verte extérieure. Les autres céramiques de raffinage sont en pâte rouge épaisse dont l'origine locale est assurée pour la majorité d'entre elles.

La céramique domestique quant à elle comprend une forte proportion de céramiques communes importées en majorité du sud-est de la France, vallée de l'Huveaune (63 NR), Vallauris (60 NR), mais aussi Albisola en Italie (31 NR). Les productions du sud-ouest caractérisées par des pâtes blanches fines à glaçure verte (Saintonge très certainement) sont néanmoins présentes.

Les tessons de faïence sont en grand nombre : 153 NR dont 32 « cul noirs ».

Le mobilier découvert dans ces remblais ne permet de proposer qu'une fourchette de datation assez large puisque il provient de terres remobilisées depuis plusieurs couches de dépotoir. Néanmoins l'information est intéressante car la fourchette de datation pourrait commencer fin XVII^e siècle voire début XVIII^e siècle avec la présence de céramiques de raffinage

importées de Sadirac (l'importation de céramiques de raffinage à partir des ateliers bordelais va s'arrêter courant XVIII^e siècle) pour se terminer fin XVIII^e début XIX^e siècle avec la présence de faïence « cul noirs » et des céramiques d'Albisola.

L'opération de sondages, préalable à la construction du siège du Parc National, n'a donc pas révélé de vestiges construits liés à l'ancienne habitation sucrerie qui se cantonnait donc bien dans la partie haute de la propriété, les pentes étant sans doute réservées aux cultures. Les restes mobiliers découverts dans les aménagements de terrain ont permis de recueillir un certain nombre de céramiques et objets représentatifs de la vie de cette installation coloniale établie dès le XVII^e siècle.

Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJI

SAINT-MARTIN

26 Bd de Grand-Case

Un diagnostic a été mené sur les parcelles BK 10, 11 et 12, couvrant 1669 m², sur la côte nord-ouest de Saint-Martin, dans le bourg de Grand-Case, entre mer et lagune. Le terrain, un des rares non construit du secteur, s'étend sur la plage et le haut du cordon sableux, entre 0,40 et 3,10 m au-dessus de la mer. Cette zone est soumise à l'érosion marine comme le montre la troncature actuelle de la plage.

Ce secteur, probablement occupé aux périodes historiques, comprend, par ailleurs, un site néoindien relativement important, Grand-Case Nord, à quelques dizaines de mètres au nord-est, et un indice néoindien, à l'est au niveau du stade municipal. L'épaisseur de la série sableuse (> 3m) autorise aussi la présence de sites mésoindiens.

Le projet d'aménagement conservant le bâtiment de la parcelle BK 11, l'emprise a été réduite de 140 m². Trois sondages perpendiculaires au rivage ont été ouverts en paliers pour permettre de descendre en profondeur sur une largeur variant entre 5 et 6 m. La nappe phréatique a été atteinte à 3,10 m de profondeur. Le sondage 3 a été prolongé jusqu'à 3,60 m sans changement notable de sédiment.

Seuls les témoins altérés de deux paléosols résiduels, proches de la mer au nord-ouest, sont apparus à faible profondeur. Ils ont livré de rares fragments de coquillages, une panse vernissée, un tuyau de pipe en kaolin et trois tessons non tournés, non caractéristiques. Ce mobilier est associé à une datation peu exploitable de cal AD 1680-1740 et 1800-1940 et 1950-1960 (Beta Analytic 258875 80+/- 40 BP cal AD 1680-1740, 1800-1940, 1959-1960) résultant de mélanges et pollutions par des acides humiques.

Du matériel historique à contemporain a, par ailleurs, été retrouvé épars dans les niveaux supérieurs des trois sondages, sans être lié à une occupation identifiable.

Du point de vue géomorphologique (étude L. Bruxelles), le dispositif sédimentaire correspond à des dépôts de plage en zone intertidale avec une dynamique de progradation du cordon littoral, entrecoupés d'épisodes d'érosion partielle des sédiments antérieurs dus à des tempêtes et suivis par le dépôt de séquences de tempestites.

Nathalie SERRAND

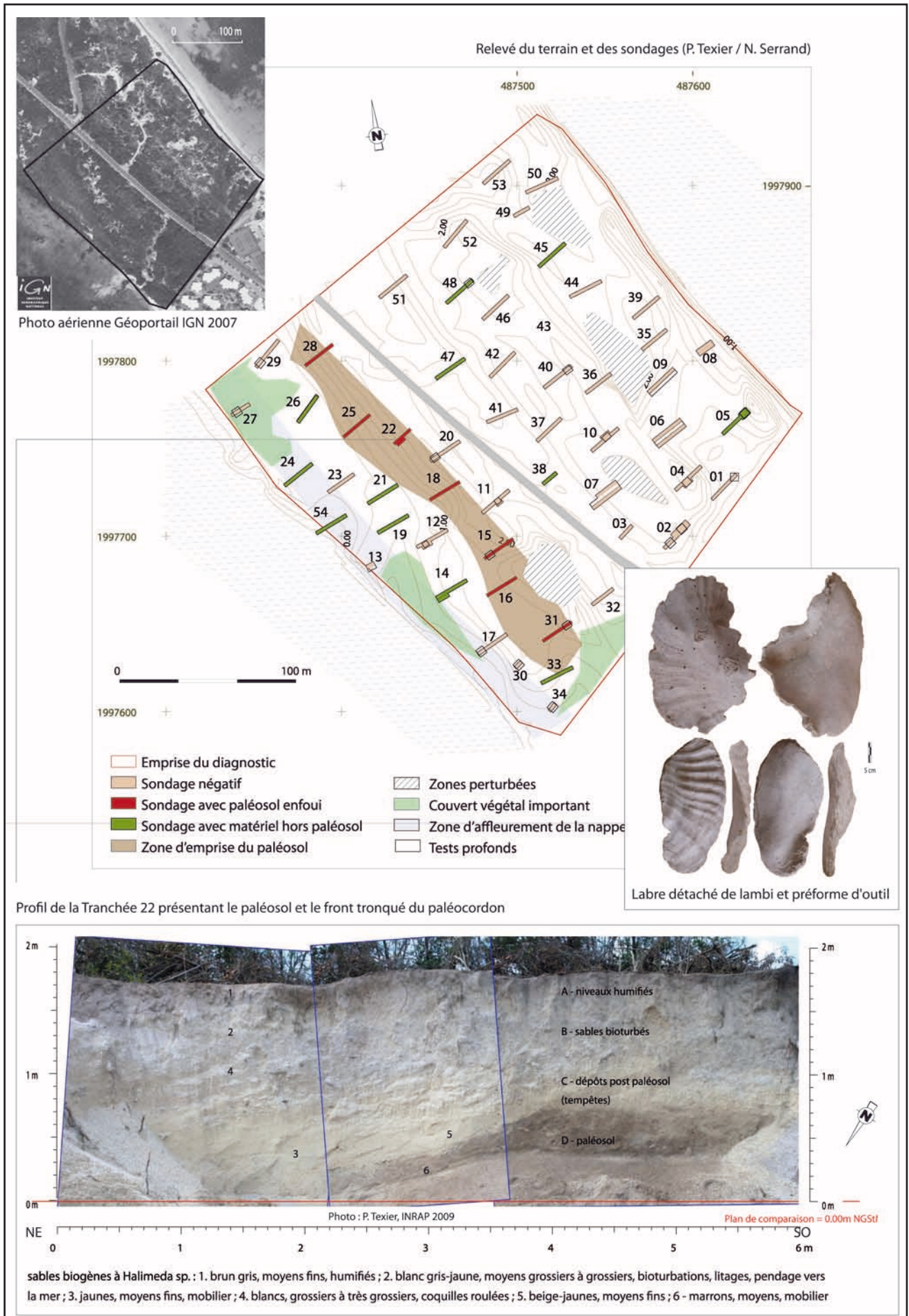
La parcelle diagnostiquée, d'une superficie de 54 842 m², est localisée à l'ouest de Saint-Martin, sur la côte. Elle occupe la largeur (environ 250 m) de la branche nord du double tombolo (cordon de sédiments reliant deux étendues terrestres) des Terres-Basses, qui sépare la Baie Nettlé du Grand Etang de Simpson Bay, à 3 km de Marigot. Cette partie du tombolo s'intègre à un épais cordon sableux, formé de dépôts de particules d'algues calcaires *Halimeda*, long de 3 km et dont l'altitude ne dépasse pas 3 m N.G.F.

Une demande d'autorisation de construire a motivé la prescription archéologique dans ce secteur qui avait déjà révélé, dans un rayon de 1 km, le grand gisement mésoindien d'Etang Rouge. Celui-ci, composé de *loci* d'occupations multiples comprises entre 3318 et 827 BC, a fait l'objet de deux campagnes de fouilles (Etang Rouge 1 : Bonnissent 2003, Bonnissent *et al.* 2005 ; Etang Rouge 3 : Martias 2005, Romon *et al.* 2008) et a révélé une succession d'aires de campements réparties sur l'arrière d'un cordon littoral, entre l'étang et la mer. Ces aires ont livré des niveaux coquilliers, des aires de combustion et des témoins d'industries lithiques, sur coquille et sur corail. D'autres indices, sans doute aussi mésoindiens, ont également été retrouvés une centaine de mètres plus au sud-est de la parcelle diagnostiquée : concentrations de coquilles d'*Arca zebra* du complexe hôtelier Mercure et amas de débitage de lambis et de préformes d'outils de la Belle Créole (Yvon 2009, voir BSR p.28). Pour les périodes plus récentes, un site néoindien chican-ostionoïde (Taino) est connu à Baie Rouge ainsi qu'un indice céramique (Pierres à Chaux), à 130 m au nord-ouest de la parcelle. 54 tranchées perpendiculaires au rivage, menées au

moins jusqu'à la nappe phréatique, ont documenté la dynamique de progradation du cordon littoral, entre la lagune et la Baie Nettlé, ainsi que la présence d'au moins un niveau humifère correspondant à un paléosol (niveau D). Visible en topographie côté interne, ce paléosol, lié au développement de la végétation à la surface des dépôts biogènes littoraux, a été repéré dans 7 sondages, dans le haut de revers du cordon. Il a livré des coquillages consommés (arches, lambis, huîtres, palourdes) et travaillés (débitage de lambi) et des éléments lithiques, comprenant du silex taillé, par petites concentrations dispersées, de densités variables. Le paléosol présente un front d'érosion marqué regardant vers le côté externe du cordon (Baie Nettlé) et semble avoir été en partie remanié et/ou tronqué par des houles marines de forte énergie. Les dépôts sableux enfouissant le paléosol sont d'épaisseur variable ce qui explique pourquoi il est subaffleurant par endroits, en direction de la lagune notamment, où il pourrait avoir également été érodé par la dynamique lagunaire. De ce fait, il est accessible sur toute la largeur de la parcelle mais seulement dans une bande étroite de 20 à 30 m d'orientation sud-est/nord-ouest.

D'après les éléments mobiliers, les caractéristiques d'occupation et une datation au radiocarbone sur coquille (Beta 261095) à 2 sigma de cal BC 2400 à 2140 (cal BP 4350 à 4100), les indices de Baie Nettlé pourraient témoigner d'occupations mésoindiennes multiples similaires à celles observées pour la même période à Etang Rouge.

Nathalie SERRAND



Saint-Martin, Baie Nettlé.

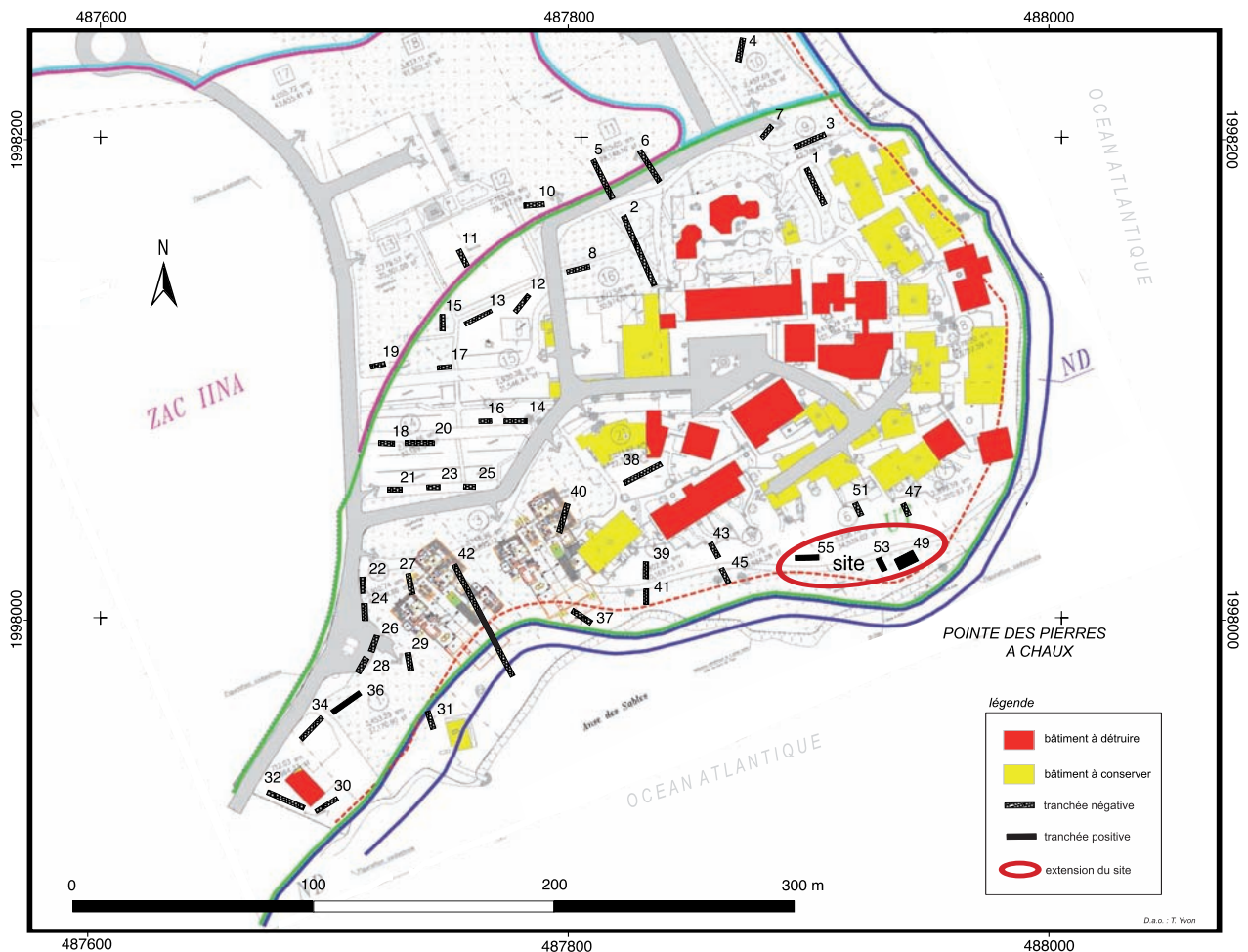
SAINT-MARTIN

La Belle Créole - Pointe des Pierres à Chaux

Les délais de réalisation très courts impartis pour la réalisation d'un lotissement à l'ouest de Marigot ont conduit l'équipe du service régional de l'archéologie à mener une campagne de sondages archéologiques du 9 au 11 février 2009. Le projet d'aménagement se situe au nord du Grand Etang de Simsonbay, dans la zone littorale de la Pointe des Pierres à Chaux actuellement occupée par les bâtiments de l'ancien hôtel La Belle Créole. Plusieurs occupations précéramiques ont été étudiées dans un contexte topographique comparable à Etang Rouge, distant de moins d'1,5 km (Bonnissent 2008). En outre deux occupations de cette période sont déjà attestées à moins de 300 m du projet d'aménagement : au nord, à la Pointe du Bluff, et au nord-ouest à Trou David.

Un total de 47 tranchées a été ouvert sur le terrain concerné par le projet d'aménagement dont la superficie est supérieure à 100 000 m². La plupart étaient vierges de tout vestige, cependant 5 se sont révélées positives. La tranchée 36 a livré des déchets

coquillers associés à un os de bœuf ce qui permet de l'attribuer à l'époque historique. La tranchée 42 a mis au jour un ensemble de blocs de pierres et de galets jointifs disposés à plat, associés à quelques fragments coquillers. Mais c'est surtout la partie sud-est du terrain qui a livré le plus de vestiges, puisque trois tranchées ont révélé des vestiges anthropiques appartenant à un même site. Les tranchées 49, 53 et 55 présentent une même stratigraphie : sous la surface du sol actuel, un remblai lié à l'aménagement de l'hôtel La Belle Créole est apparu. Sa pose a tronqué la couche sous-jacente qui se compose d'une épaisse couche argileuse très plastique et humifère de couleur gris-foncé. Apparue à une profondeur comprise entre 0,90 à 1,40 m sous la surface du sol actuel, elle a livré des restes végétaux, dont une souche qui pourrait correspondre à un palétuvier. Ce niveau surmonte une couche composée exclusivement de sable à *Halimeda* qui a pu être observé à partir de 2,10 m de profondeur, niveau à partir duquel le sondage a été stoppé pour des raisons de sécurité.



Plan général du site avec localisation des sondages.

Les vestiges découverts se composent de très nombreux fragments de coquilles dont les deux espèces les plus représentées sont le *Strombus gigas* (lambi) et l'*Arcazebra*. Ces restes coquilliers se concentrent à la base de la couche très humifère et au sommet de la couche à *Halimeda* sous-jacente. Il est à remarquer qu'aucun lambi entier n'a été découvert, ils sont tous fragmentés et présentent des cassures aux arêtes vives. Une pré-forme de hache en lambi a été découverte dans cette concentration, associée également à de nombreux labres débités. On notera l'observation d'un *Arcazebra* disposant encore de ses deux valves jointives, ce qui semblerait indiquer l'absence de phénomènes post-dépositionnels importants.

L'analyse par le radiocarbone d'un échantillon prélevé sur la pré-forme de hache a fourni une datation à 3810±30 BP (Lyon-7578). Les vestiges découverts sont donc les témoins d'une occupation du Mésoindien. Les sites proches de la Pointe du Bluff et de Trou David 1 sont eux aussi compris dans la même fourchette chronologique (stade 2 du Mésoindien de l'île de Saint-Martin ; Bonnissent 2008). Des sites associant activité de fabrication d'outils tranchants *in situ* et aires de consommation ont déjà pu être étudiés comme à Baie Orientale. L'observation de la stratigraphie permet de formuler des hypothèses quant à l'origine des dépôts observés qui semblent être les témoins d'un changement environnemental. L'*Halimeda* est une algue dont le thalle est composé de petits morceaux rigides calcaires qui, lorsque l'algue meurt, se déposent au fond de l'eau. Ce phénomène a contribué à la formation d'un cordon dunaire fréquenté par les populations mésoindiennes comme le prouvent les vestiges découverts.

Cet apport de sable, qui a mis la zone hors d'eau, a rendu possible dans un second temps le développement d'une végétation du type mangrove, qui correspond à la couche humifère observée. Il faut préciser que l'on se situe dans l'ancienne zone d'embouchure du Grand Etang, aujourd'hui comblée, mais représentée sur la carte de Saint-Martin par Fahlberg réalisée en 1801. L'échange entre l'eau douce et l'eau marine donne une eau saumâtre particulièrement propice au développement de ce type de milieu. Cette végétation contribue à fixer le trait de côte en limitant l'érosion marine et en maintenant les vases. Au vu de la découverte de restes coquilliers dans les niveaux inférieurs de cette couche humifère, il est probable que les populations aient continué à fréquenter la zone quelques temps après le développement de ce nouvel environnement.

Tristan YVON



Préforme de hache en lambi (*Strombus Gigas*) découverte dans le sondage 53 datée par le radiocarbone à 3810 ± 30 BP (âge calibré de 1906 à 1706 av. J.-C.).

SAINT-MARTIN

La Belle Créole, Baie aux Cayes

Le diagnostic archéologique réalisé à Baie aux Cayes se situe à 3 km à l'ouest de Marigot, sur l'île de Saint-Martin. Il est localisé au niveau de l'ancienne embouchure du Grand Etang de Simsonbay, entre les cordons sableux de Baie aux Cayes et de Petite Baie, et entre la Pointe des Pierres à Chaux, la Pointe du Bluff et le Trou David.

Dans le dernier quart du siècle dernier, cette zone lagunaire est comblée pour faire passer la route reliant Marigot aux Terres Basses (D208), et assainie pour la construction et l'exploitation de l'hôtel de la Belle Créole. Des sites amérindiens sont connus à proximité immédiate. Il s'agit des occupations précéramiques du Trou David et de la Pointe du Bluff (Bonnissent, 2008), ainsi que celle de la Pointe des Pierres à Chaux (Yvon, 2009).

Les sondages ont porté sur 750 m², soit 6,3 % de la surface accessible (11811 m²). 25 tranchées (dont 5 réalisées par le Service régional de l'archéologie, DAC

de la Guadeloupe) de 10 m par 3 m, creusées jusqu'à 3 m ou plus de profondeur, n'ont révélé aucun vestige archéologique ou niveau d'occupation en place. L'étude géomorphologique conduite par Dominique Todisco a montré une succession d'épisodes marins, lagunaires et/ou laguno-marins. Il est possible qu'une partie des coquillages consommés ou travaillés, présents dans les couches de sable d'origine marine, résultent de la destruction d'occupations précéramiques, éventuellement présentes sur le cordon littoral, lors de la montée des eaux. Une fois l'équilibre bathymétrique atteint, un nouveau cordon littoral se forme, isolant une lagune où une mangrove peut se développer. Dans la stratigraphie, ces mangroves sont enregistrées par des niveaux de tourbes retrouvés ici à 0,90 et 1,80 m sous le niveau actuel de la mer.

Thomas ROMON

SAINT-MARTIN

La Savane

Un diagnostic a été mené sur les parcelles AR81 et 85 (partie) concernées par un projet de construction. Le terrain (17 800 m²) est localisé au nord-ouest de Saint-Martin, à 1,2 km au sud-ouest de Grand-Case et à 600 m du bord de mer, dans la plaine de la Savane. Celle-ci occupe, à 10 m d'altitude, une dépression alvéolée, au nord-ouest de la ligne de relief principale de l'île, en contrebas de versants. Dans ce secteur assez peu connu, l'occupation coloniale est représentée par l'Habitation Espérance, 400 m au sud, et quelques aménagements (puits) en bordure de l'étang de Grand-Case, 400 m au nord. Les occupations précolombiennes les plus proches sont situées sur la bande côtière (Grand-Case, Anse des Pères). La présence, sur le terrain à diagnostiquer, d'une formation limono-sableuse du même type que celle de la plaine de Norman / Hope Estate, où ont été reconnues des occupations mésoindiennes, paraissait favorable à la découverte d'occupations de ce type.

64 sondages ont été arrêtés, en profondeur, entre 0,25 et 1 m, au niveau d'apparition des matériaux

diamictiques, quasiment impossibles à traverser avec un godet lisse. Une évaluation de l'épaisseur de ces matériaux et des dépôts sous-jacents a été menée dans quatre sondages jusqu'à des profondeurs comprises entre 1,35 et 2 m, grâce à un godet à dents. Aucune structure ni matériel archéologique n'a été découvert. Du point de vue géomorphologique (étude D. Todisco), les sondages ont révélé des faciès sédimentaires à caractère hydrodynamique, témoignant de l'accrétion sédimentaire et de la dynamique récente d'un cône de déjection correspondant au remblaiement détritique de la plaine de la Savane (dépôt de coulées de débris et écoulements torrentiels), au pied des reliefs et au débouché des vallons. Ces derniers enfouissent, par endroits, un paléosol correspondant à la colonisation du cône par la végétation entre les apports hydrosédimentaires. Ce paléosol n'a livré aucun matériel archéologique.

Nathalie SERRAND

Cette intervention de diagnostic archéologique a porté sur une superficie 20 743 m² dans la Baie de Cul-de-Sac, située dans la partie nord-est de l'île de Saint-Martin.

Le diagnostic du lotissement Durio Garden révèle que la parcelle a été fréquentée durant la période précolombienne, comme en témoignent un fragment très érodé de lame sur coquille de *Strombus gigas* et une aire de combustion dans laquelle a été retrouvée une mâchoire de poisson de récif.

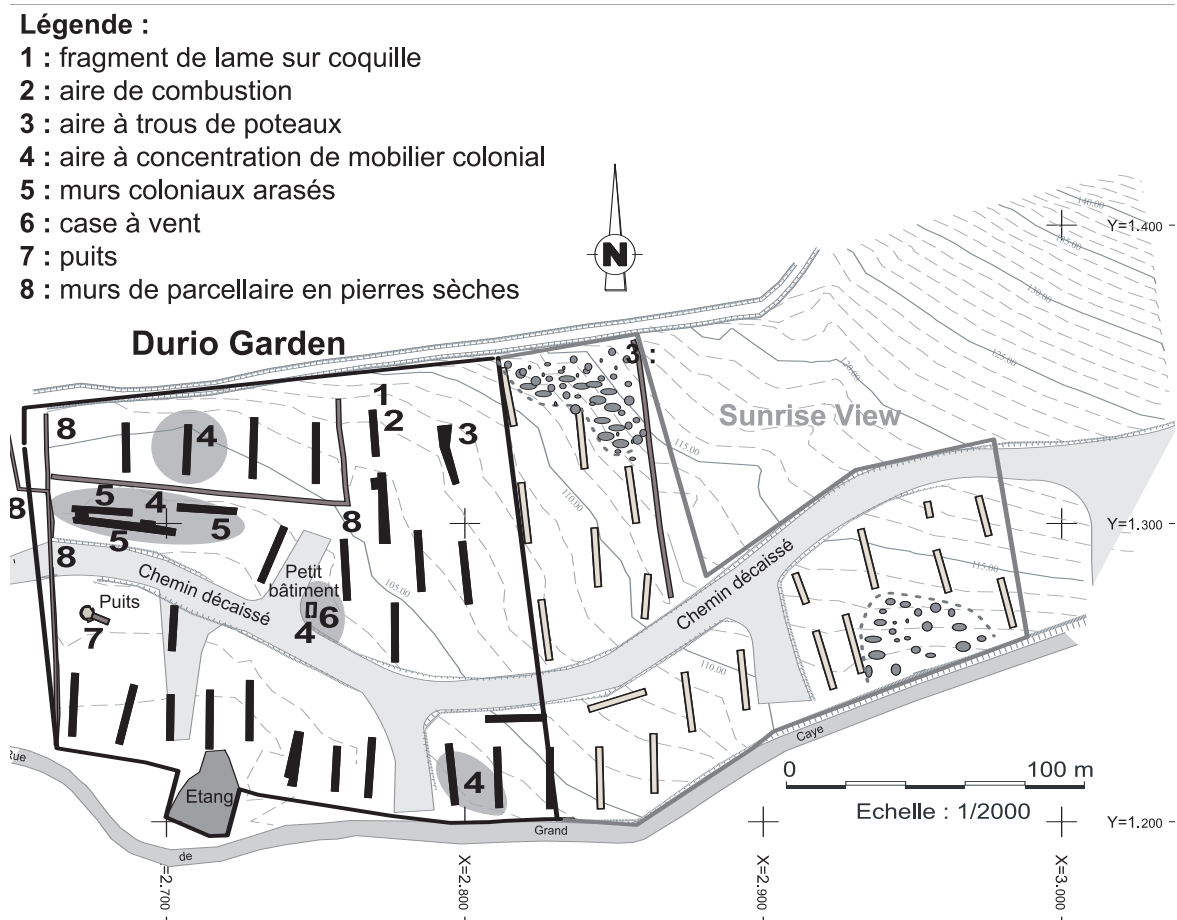
En revanche, d'abondants vestiges signalent une occupation dense à la période coloniale, entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. La partie nord-est de la parcelle a révélé trois trous de poteaux creusés dans le substrat et relativement groupés. L'un des trous de poteaux comportait un calage de petits blocs disposés en couronne et des nodules de fer oxydé correspondant à des vestiges de clous. Ils indiquent que ces aménagements sont à rattacher à la période coloniale. La partie sud-est de la parcelle a livré également trois probables fonds de trous de poteaux, mais très isolés.

Cinq segments de murs arasés et pratiquement affleurant ont été découverts dans la partie occidentale du terrain. Ils sont d'orientation est-ouest,

un seul forme un retour nord-sud. On notera que les différences observées entre les murs dégagés, que ce soit du point de vue des largeurs, des parements, de la texture ou de la couleur des mortiers, permettent d'envisager plusieurs états de construction et donc une chronologie de ces bâtiments. Du mobilier colonial a été retrouvé lors du dégagement de ces murs dans le niveau d'humus. L'ensemble est attribué à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Il est assez surprenant de retrouver dans ce secteur de l'île de Saint-Martin, alors relativement isolé, des bases de murs dont une de 0,95 m de largeur.

Différentes structures bâties en maçonnerie sont en partie conservées en élévation. Un petit bâtiment arasé de plan rectangulaire, soit 3 x 5 m, comportant une seule ouverture et un sol de terre battue, est interprété comme une probable « case à vent ». Sa fonction était de se protéger des effets des cyclones.

Un puits-citerne, dont la fondation date probablement du XVIII^e siècle, a été plusieurs fois restauré. Il est agrémenté d'un lavoir et d'un abreuvoir, cimenté dans les années 40, 50. Le conduit est circulaire et mesure 2,50 m de diamètre. La partie inférieure a été creusée dans le rocher, la granodiorite, alors que la partie supérieure est appareillée et maçonnée au mortier.





Trou de poteau colonial avec calage



Case à vent

Dans son premier état, l'aménagement autour du conduit du puits était circulaire comme en témoignent les vestiges d'un muret de 0,35 m de largeur, partiellement détruit. Ce muret est appareillé avec des blocs de granodiorite et un mortier de chaux. Dans un second état, le sommet du conduit a été restauré et cimenté sur 1 m de hauteur. Le conduit est maintenant serti de murets dessinant un plan hexagonal. Dans le dernier état, une chape de ciment, aujourd'hui en partie détruite, venait fermer la partie supérieure du puits et comportait probablement un regard. L'abreuvoir forme un grand bassin rectangulaire et cimenté. Un second petit abreuvoir ou lavoir a été accolé à l'un des côtés de l'hexagone. Une sorte de conduite ouverte et surélevée devait guider l'eau du puits à l'abreuvoir. On observe sur le grand abreuvoir de nombreuses inscriptions écrites dans le ciment frais, au fur et à mesure des réfections et en particulier deux dates. L'une d'elle est écrite à l'anglaise, soit le mois en premier et on y lit 9/16/1949 soit le 16 septembre 1949. La seconde date indique 1939. Ces

inscriptions révèlent, une fois de plus, la démocratisation du ciment et du béton très tôt à Saint-Martin par rapport aux autres îles françaises des Petites Antilles, du fait des contacts coutumiers avec l'Amérique du Nord. D'un point de vue fonctionnel ce puits n'atteint pas la nappe phréatique, il forme simplement un point bas qui recueille les eaux pluviales et d'infiltration. Il constitue finalement une sorte de citerne. La datation de la construction des puits reste approximative sur l'île mais des correspondances datées de 1764 indiquent que des puits étaient déjà construits avant la fin du XVIII^e siècle.

On relève également sur cette parcelle plusieurs murets de parcellaire. De nombreuses aires de rejets de mobilier, vaisselle et faune, sont malheureusement souvent arasées. La carte de Saint-Martin levée par Samuel Fahlberg et datée entre 1791 et 1826, indique une implantation dans la baie de Cul-de-Sac à cet emplacement.

Dominique BONNISSENT



Puits



Carte Samuel Fahlberg (1791-1826)

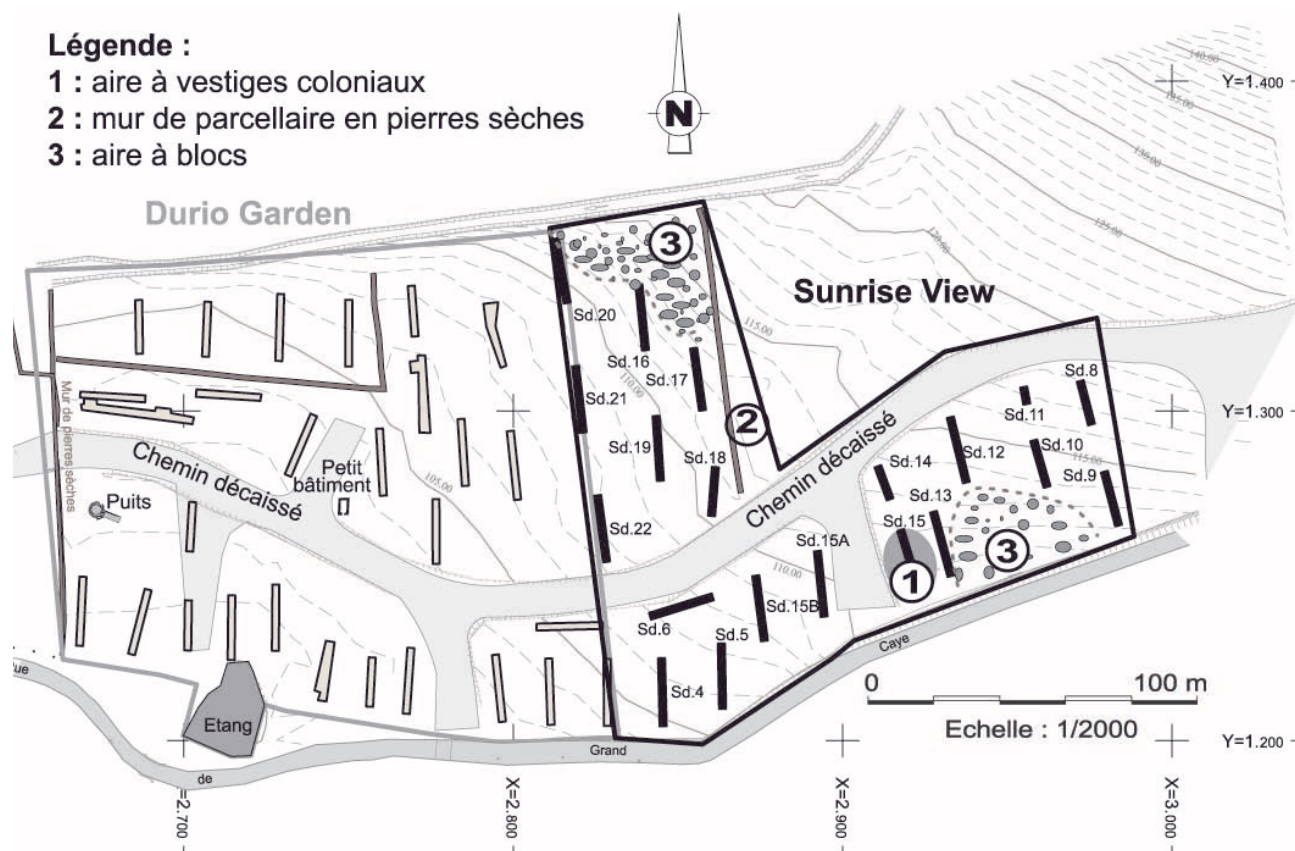
SAINT-MARTIN

Baie de Cul-de-Sac - Lotissement Sunrise View

Cette intervention de diagnostic archéologique a porté sur une superficie de 12 500 m² dans la Baie de Cul-de-Sac, située au nord-est de l'île de Saint-Martin. La parcelle du lotissement Sunrise View a révélé les vestiges d'une petite occupation coloniale des XVIII^e-XIX^e siècles. Il s'agissait probablement d'un habitat, comme en témoignent les restes de faune consommée et de céramiques domestiques, assiettes

et pots de chambre, entre autres. Cette zone étant complètement arasée, les vestiges sont difficilement exploitables. Un muret de parcellaire s'inscrit également dans ce contexte des XVIII^e et XIX^e siècles.

Dominique BONNISSENT



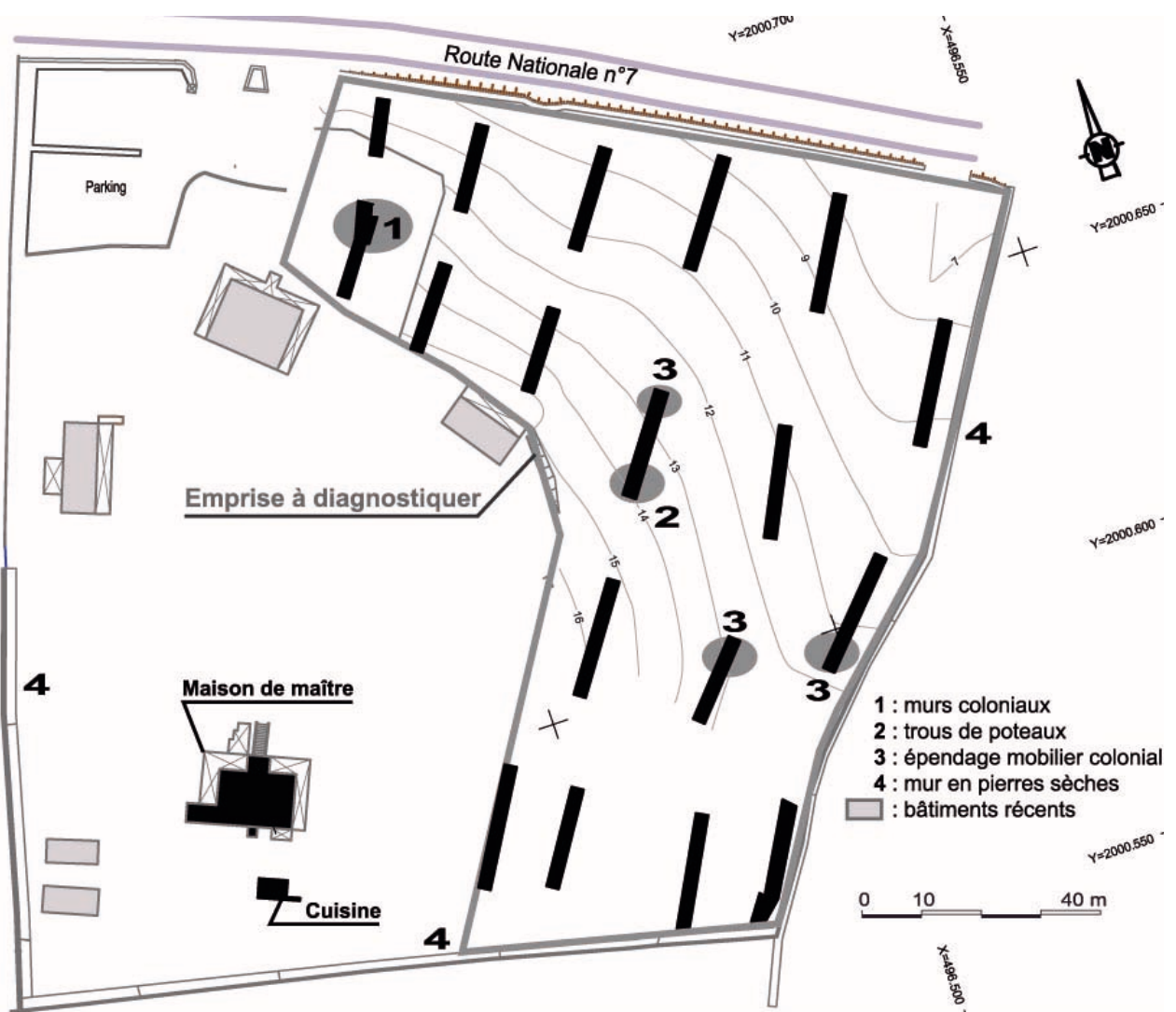
SAINT-MARTIN

Plantation Mont Vernon, 10 rue de Griselle

Cette intervention de diagnostic archéologique a porté sur une superficie de 11250 m² sur les coteaux de Mont Vernon localisés dans la partie nord-est de l'île de Saint-Martin. La parcelle concernée correspond à la partie orientale de la Plantation Mont Vernon située au 10 rue de Griselle.

Cette plantation est une ancienne sucrerie établie entre 1786 et 1850. La maison de maître présente le plan type connu à Saint-Martin, soit un soubassement en maçonnerie et un escalier droit en façade. La partie supérieure en bois, toujours en élévation, a été restaurée. Elle est composée de trois petites cases en bois accolées. A côté de la maison de maître subsistent les ruines de l'ancienne cuisine avec son potager.

Le diagnostic, réalisé aux abords de la maison de maître, a révélé des vestiges de la période coloniale, contemporains du fonctionnement de l'ancienne sucrerie. Un sondage situé dans la partie centrale de la parcelle a livré une série de sept trous de poteaux et un épandage de mobilier colonial. Les trous de poteaux, regroupés sur une petite surface d'environ 6 m², pourraient se rattacher à un plan organisé. Le mobilier colonial retrouvé dans leur comblement date vraisemblablement des XVIII^e et XIX^e siècles. Plusieurs épandages – vraisemblablement des aires de rejets – sont également contemporains. Il s'agit essentiellement de restes domestiques : vaisselle, tableterie, restes de faune consommée et outils.





La maison de maître

Un sondage réalisé au nord de la parcelle a livré, sous un niveau de démolition, un mur rectiligne large de 0,75 m. Il a été dégagé sur près de 3 m de longueur. Ce mur est constitué de deux parements de grands blocs grossièrement équarris, le cœur est comblé par une maçonnerie de blocage formée de pierres liées par un mortier de chaux. Un second mur a été relevé dans le même sondage. Il dessine un arc et sa largeur est indéterminée car seul le bord occidental a pu être dégagé. Il présente le même type de maçonnerie que le mur précédemment décrit, soit un parement de blocs et une maçonnerie de blocage.

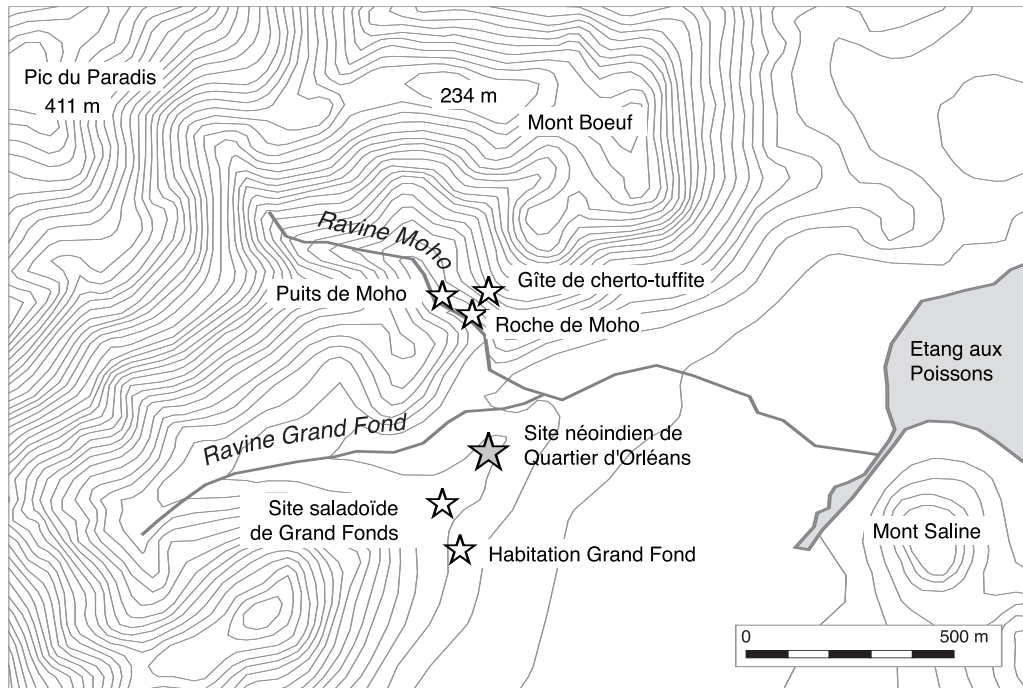
La fonction spécifique de ce mur, doté d'une courbure, reste hypothétique et l'intérieur de la construction est rubéfié. Dans les Petites Antilles, les bâtiments de la période coloniale comportant des murs courbes sont fréquemment les murs de support des chaudières dans les sucreries. Une carte de Saint-Martin, levée entre 1791 et 1826, révèle plusieurs bâtiments à l'emplacement des murs découverts. Il pourrait s'agir des vestiges des bâtiments industriels de l'ancienne sucrerie qui n'avaient pas été retrouvés.

Dominique BONNISSENT



Vestiges d'un mur d'époque coloniale

SAINT-MARTIN Quartier d'Orléans



Quartier d'Orléans : environnement archéologique

Cette opération s'est déroulée sur une propriété privée située à Quartier d'Orléans, suite à une demande de permis pour une surélévation d'un bâtiment existant. Le site de Quartier d'Orléans a été repéré en 1994 (Henocq, Petit 1998). Il s'agit d'un site d'habitat Néoindien récent, caractérisé par des dépotoirs affleurants et localisé dans un quartier fortement urbanisé sur le petit plateau en forme d'éperon séparant la plaine de Quartier d'Orléans et la vallée de Grand Fond. Le contexte archéologique local est très dense : à 400 m au nord se situe la roche gravée de la Ravine Moho, l'un des deux sites rupestres de Saint-Martin. A proximité de ce bloc a été identifié un important site d'extraction de cherto-tuffite, roche volcano-sédimentaire très dure et tenace, utilisée par les Amérindiens pour la fabrication de haches en pierre (P. Fouéré, *in* Bonnissent *et al.*, à paraître). Sur le même plateau, à une centaine de mètres au sud-ouest, un autre grand site d'habitat précolombien plus ancien (culture cédro-san saladoïde) a récemment été identifié par C. Hénocq. Par ailleurs le secteur fait partie des terres de l'habitation Grand Fond, sucrerie ayant fonctionné entre 1784 et 1855 et qui produit également du bétail et du coton (Parisis, 1994 p. 199-200).

Ce site était donc connu depuis assez longue date, mais les diverses tentatives pour le caractériser par des sondages n'ont jamais abouti du fait de la forte urbanisation de ce secteur résidentiel assez déshérité où les préoccupations archéologiques ont toujours peiné à s'affirmer. L'occasion offerte par l'approbation

du propriétaire était donc à saisir. L'opération s'est focalisée sur le trajet d'une future tranchée envisagée pour l'enfouissement d'un branchement électrique. Plusieurs petits sondages ponctuels ont révélé que sur une dizaine de mètres, le substratum était quasi-affleurant. Seule l'autre partie a donc été explorée par une tranchée fouillée à la main, de 10 m de long et 0,50 m de largeur, divisée en 10 sondages jointifs numérotés 10 à 20. Ils ont permis d'observer la présence de niveaux dépotoirs amérindiens, cependant extrêmement perturbés par des décapages et des remblais liés aux constructions récentes et à une occupation coloniale résiduelle. Seuls 4 sondages (n°17 à 20) révèlent des dépôts en place peu ou pas perturbés. Les vestiges mis au jour comprennent des céramiques, des lames de hache et outils en cherto-tuffite, des restes de faune vertébrée (poissons, tortues) et invertébrée, essentiellement des burgos (*Cittarium pica*) et des nérites, formant parfois des concentrations typiques de rejets instantanés de dépotoirs, ainsi qu'une lame de hache en lambi et de nombreux charbons de bois. Les couches superficielles livrent quelques éléments mobiliers coloniaux, essentiellement de la faïence. La céramique précolombienne étant très fragmentée, il ne nous a pas été possible d'en déterminer une attribution culturelle plus précise. La fouille a en outre mis au jour de petites fosses de 30 cm de profondeur, creusées dans le substratum, contenant les dépôts les moins perturbés. Deux trous de poteaux attribués à l'occupation amérindienne confirment la présence de struc-

tures bâties en bois. Une datation radiocarbone sur charbons est en cours. Par ailleurs, des prospections ont été effectuées sur les terrains voisins : ainsi, à quelques mètres vers l'ouest, dans la faible pente descendant vers la vallée de Grand Fond, les observations ont confirmé la continuation du dépotoir précolombien, ici extrêmement riche et qui semble être bien en place au vu de la taille importante des fragments de céramique. Ce dépotoir contient, avec une abondance inhabituelle, plusieurs variantes d'objets en cherto-tuffite allant du bloc quasiment brut à la hache polie finie, et comprenant des termes intermédiaires ressemblant à des préformes. Cette abondance est sans doute à mettre en relation avec la proximité du gîte naturel de cherto-tuffite de la Ravine Moho qui présente des indices d'exploitation intensive par les amérindiens. Il est tentant d'avancer l'hypothèse d'un ensemble cohérent constitué d'un côté par la « carrière » de la Ravine Moho, d'où l'on extrait le matériau et où l'on pratique une première mise en forme des ébauches de haches, et un peu plus loin, le site d'habitat de Quartier d'Orléans, camp de base de ces artisans, peut-être dévolu à la finition des objets en pierre. Ce site se rapprocherait donc dans sa fonctionnalité de celui de Hope Estate dont plusieurs auteurs signalent le caractère d'atelier lithique localisé à proximité d'un gîte naturel similaire (Chauvière 1998, Bonnissent 2008, p. 193). Cette opération, aux résultats de terrain

somme toute assez modestes, a toutefois permis de reconsidérer l'intérêt de ce site dont l'étude s'impose, en relation avec d'éventuelles recherches sur la carrière de la Ravine Moho et sur le site saladoïde voisin de Grand Fond.

Christophe HENOCQ, Christian STOUVENOT



Lames de haches en cherto-tuffite récoltées sur le site de Quartier d'Orléans. Noter la forte altération, liée à la composition chimique de cette roche pourtant extrêmement dure.

SAINT-MARTIN Red Rock - Cul-de-Sac

Cette opération de diagnostic archéologique est située sur la façade atlantique, au nord de l'île de Saint-Martin, à 2,8 km à l'est-nord-est du bourg de Grand Case, à 400 m de la mer, au lieu-dit Red Rock Cul-de-Sac.

Plusieurs sites précolombiens sont connus à proximité : l'Etang de la Barrière, où ont été récoltés en 1999 une douzaine d'éclats de silex pouvant correspondre à une petite occupation mésoindienne ; le site de Cul-de-Sac signalé par J. Havisser mais qui n'a pas été retrouvé ; celui de Cul-de-Sac 2, qui correspond à une petite occupation saladoïde de collecte de lambis (diagnostic Inrap, R. Martias 2006). L'occupation coloniale se signale par des éléments construits à La Barrière 3 et par des épandages de mobilier (faïence, pipe, verre...) sur les sites de Barrière 1, 2. Le site de La Barrière 1 est localisé dans l'emprise du projet (épandage de mobilier colonial). La topographie du terrain, plate et bien orientée, la proximité de points d'eau potentiels (ravine) sont très favorables à

d'autres occupations précolombiennes ou coloniales. On note aussi la présence de murets en pierres sèches et de deux mares.

Un certain nombre de contraintes ont empêché le bon déroulement de l'opération : la surface d'intervention a été considérablement réduite par un engagement de travaux qui a détruit les vestiges archéologiques avant l'intervention de l'Inrap. L'impact des travaux d'aménagement sur le patrimoine archéologique était très important. En effet, de multiples tas de déblais contenaient en abondance du mobilier archéologique d'époque coloniale, attestant de la destruction irréversible de niveaux archéologiques. Aucun vestige n'a été découvert dans les tranchées de diagnostic. Plusieurs fragments de mobilier d'importation européenne (probablement d'époque contemporaine) étaient présents en surface dans du sédiment remanié.

Mickaël MESTRE

Un diagnostic anticipé a été mené, en février 2009, sur la parcelle BI 118 (13 279 m²), dans la partie occidentale de Saint-Martin, sur la péninsule des Terres Basses, en préalable au réaménagement d'une villa. Le secteur est composé de la flèche sableuse de la Pointe du Canonier qui sépare les plages de Baie Longue et de Baie aux Prunes. La Baie aux Prunes est formée d'anciens cordons sableux holocènes résultant d'apports de sables lors de mouvements de houles qui ont produit une migration du trait de côte vers la mer. Le terrain du lot 63 est constitué par la plage, s'élevant jusqu'à 3,10 m d'altitude, et une arrière-plage en pente douce vers l'intérieur jusqu'à 1,30 m d'altitude. La parcelle présente un léger pendage nord-ouest / sud-est, avec des ondulations topographiques marquant encore les anciens hauts de plage des cordons.

Deux sites néoindiens récents sont connus en arrière du cordon à 200 et 500 m (Baie aux Prunes, Pointe du Canonier), des indices néoindiens (lot 83) à 300 m au sud et mésoindiens (Baie Longue) à 650 m au sud, une occupation historique sur le morne calcaire (150 m au nord-est) et un cimetière historique sur le cordon à 180 m au nord.

Des bâtiments et voiries non détruits sur la parcelle et un mur anti-cyclonique la clôturant sur la mer ont restreint les possibilités d'implantation des sondages et réduit l'emprise à 11 026 m². 12 sondages ont révélé une nappe phréatique présente en moyenne entre 2,90 et 3,10 m de profondeur. Deux sondages, descendus sous la nappe (jusqu'à 3,6 m), n'ont pas révélé de changement notable de sédiment. La séquence stratigraphique, variable en épaisseur, se compose des mêmes unités successives de haut en bas : sable brun humifère de faible épaisseur avec racines ; sable blanc-jaune fin ; sables blanc-jaunes coquilliers présentant une alternance de lits plus ou moins grossiers et de pendages variables selon le point de localisation et correspondant à une succession de cordons dunaires.

L'opération a révélé des indices historiques épars dans les niveaux supérieurs de la portion nord-est de la parcelle, dont l'investigation a toutefois été limitée par la présence d'un bâtiment habité : trous de

plantation, rares vestiges coquilliers, une pipe, deux tessons historiques et 6 éléments de céramique non tournée d'attribution délicate (dont cinq trouvés en prospection par le SRA en préalable à l'opération). Deux des tessons pourraient appartenir à une production locale afro-caribbéenne, du type « *monkey jar* », sorte de grande cruche à eau (Petersen *et al.* 1999). Ces rares vestiges peu caractéristiques sont attribuables aux XVIII^e et XIX^e siècles. Aucun vestige maçonné n'a été rencontré mais la répartition du mobilier suggère une présence plus importante dans la portion nord-est de la parcelle, en direction des zones où des indices contemporains sont connus. Aucun élément ne va dans le sens d'une occupation précolombienne.

Du point de vue géomorphologique (étude L. Bruxelles), les dépôts de plage intertidaux traduisent une dynamique de sédimentation sableuse qui a généré la progradation et l'accrétion verticale (engraissement) du cordon littoral. Cette dynamique a été affectée d'épisodes de tempêtes qui ont partiellement érodé les dépôts antérieurs et ont été suivis par l'accumulation de séquences de tempestites. Cette accrétion verticale et la progradation ancienne du cordon littoral sont en contradiction avec l'évolution actuelle de la plage où les bancs de grès de plage attaqués par les vagues illustrent une tendance à l'érosion. Or, le cordon sableux autour du secteur diagnostiqué n'excède pas 3 m d'altitude et les dépôts de plage observés dans les sondages sont clairement tronqués par le sol actuel. Cette partie du cordon a donc connu une importante phase d'érosion. De fait, les vestiges archéologiques qui auraient pu s'y trouver ont disparu de ce secteur. Dans ce contexte, les zones de l'arrière-plage les plus éloignées du littoral actuel pourraient être plus favorables à la préservation d'anciennes traces d'occupation.

Nathalie SERRAND

Un diagnostic a porté sur les parcelles AR 539, 540 et 561, en bordure de la rue du Débarcadère qui relie perpendiculairement le bord de mer au centre du bourg de Sainte-Anne. La petite surface (311 m²) s'inscrit entre 1,3 et 1,9 m d'altitude, à la limite entre les plages et cordons littoraux actuels, dans un secteur urbain peu connu. Toutefois, l'historique du bourg fait état d'une chapelle Sainte-Anne-de-la-Grande-Terre dès 1670 et d'une paroisse dévolue aux Capucins en 1691. L'ancien bourg est cartographié dès 1732 (Plan de l'île de Grand Terre) avec un tracé linéaire parallèle à la mer hérité des Cinquante Pas réservés au Roi. Au milieu du XVIII^e siècle, Sainte-Anne est un pôle commercial important, siège de la Sénéchaussée de Grande-Terre et de l'Amirauté (1742). Malgré l'incendie du bourg en 1759 par les Anglais et le transfert de la sénéchaussée à Pointe-à-Pitre (1767), la ville garde une importance économique. A partir de 1790, ce quartier – le plus peuplé de Guadeloupe, à forte population servile –, est le siège de révoltes jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Son importance dans la production de canne à partir de 1830 et jusqu'à la fin du XIX^e siècle est complétée par des cultures vivrières. Cette situation génère des conflits au début du XX^e siècle du fait d'inégalités entre grands et petits propriétaires et de la crise du sucre.

Ce contexte induisait un fort potentiel historique d'autant plus qu'un cimetière colonial était déjà connu à 100 m au nord (découverte fortuite SRA 2001). Des vestiges précolombiens suggéraient aussi que le cimetière était implanté à proximité d'un site amérindien.

Lors du diagnostic, trois sondages ont révélé des structures en élévation et en creux, implantées selon des axes parallèle et perpendiculaire au front de mer. Au moins quatre niveaux d'aménagement ont été reconnus, s'inscrivant entre les XVIII^e et XX^e siècles.

Sous un limon brun peu épais (niveau 0) de remblais et éléments cimentés récents (us 2001, 2002, 3001, 3002), le niveau I correspond à la phase historique la plus récente, de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e. Il se caractérise, dans les sondages 1 et 2, par un niveau limoneux brun (0,40 m d'épaisseur maximum), ponctuellement perturbé, contenant un épandage de mobilier domestique (céramiques utilitaires, verre, ustensiles en métal, déchets de consommation) déposé durant le fonctionnement et après la démolition de trois structures maçonnées associées, composées surtout de galets. La première correspond à l'angle de deux murs (1-1, us 1002, 1003) d'orientation est-ouest et nord-sud, marqué par un trou de poteau quadrangulaire. Il délimite une zone interne côté nord (parement de galets) et une zone externe, côté sud (cloison

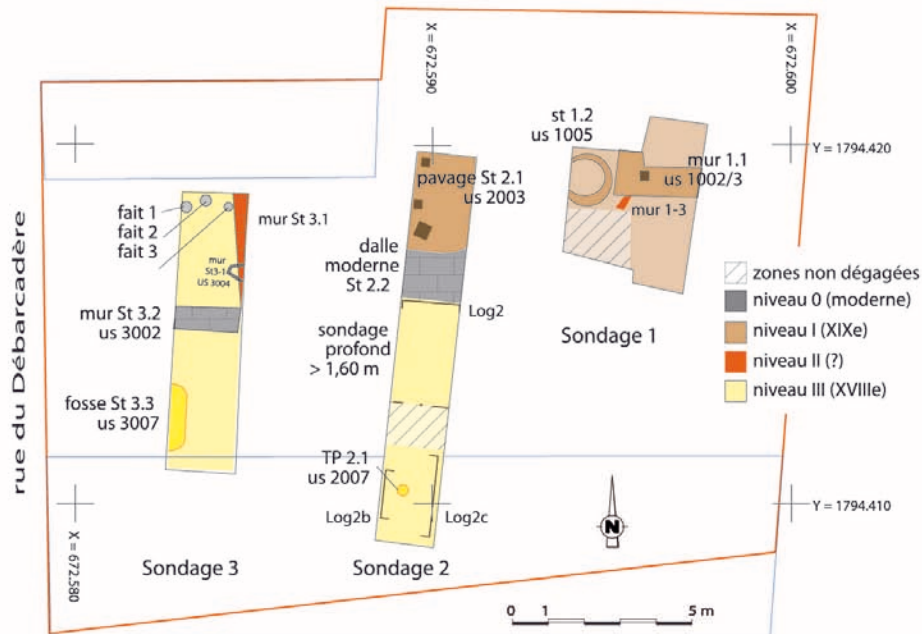
enduite). La présence du trou de poteau suggère un bâtiment sur fondation de galets avec des cloisons en matériaux périssables articulées autour de poteaux d'angles supportant la toiture (cf Casagrande 2008). Cet angle de mur est accolé, dans le sondage 1, à une structure circulaire (1-2, us 1005) constituée de trois lignes concentriques de galets, juxtaposés sans mortier, sur deux ou trois assises de faible épaisseur (0,30 m). Cet appareil cerne une zone vide dont le remplissage a été laissé intact. Cette structure pourrait fonctionner avec le bâtiment 1-1 comme calage d'une grande jarre-citerne recueillant les eaux de pluie depuis la toiture (cf Casagrande 2007). Ces deux éléments voisinent avec un espace dallé de circulation ou d'activité (2-1, us 2003), observé dans le sondage 2, composé de galets non jointoyés, posés à plat.

Défini seulement dans le sondage 3, le niveau II apparaît sous le niveau 0 comme un horizon de démolition d'un élément maçonné dont ne subsistent que quelques assises dans le niveau inférieur (III). Ce niveau III inférieur comprend un autre élément maçonné similaire dans le sondage 1 qui pourrait lui être associé. Dans les deux cas, les portions de murs (1-3 du sondage 1 et 3-1 du sondage 3), d'orientation nord-sud, sont de faible largeur et ne présentent que quelques assises de galets pris dans un niveau de sables jaunes blancs.

Sous ces aménagements, des sables jaunes puis blancs (voire gris) constituent le niveau IV et correspondent à des horizons de plage fréquentés antérieurement, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cette occupation se traduit par des dépotoirs riches en céramique et en vestiges fauniques sans aménagement de maçonnerie dans la zone ouverte mais avec des structures en creux : un trou de poteau (TP 2-1) dans le sondage 2 et une fosse (St 3-3), au sud du sondage 3, remplie de sable gris-brun compact, de charbons et de mobilier. Le niveau IV se prolonge sous la nappe phréatique, apparue entre 0,90 m et 1,30 m de profondeur.

Un niveau V a été distingué dans un test profond jusqu'à 1,60 m sous le niveau IV du sondage 2. Aucun changement de sédiment ni vestige antérieur, notamment précolombien, n'est apparu.

Le mobilier (1450 éléments) est dominé par la céramique à vocation domestique (étude F. Casagrande). La céramique des niveaux III et IV est caractéristique du XVIII^e siècle (quelques éléments annoncent la deuxième moitié du siècle) : faïences stannifères d'importation hollandaise, quelques faïences fines anglaises *Creamware*, faïences « cul-noir » d'importation française, et de la céramique commune provençale – tians, vases de nuit, petits plats et marmites culinaires à glaçure plombifère de



Sondage 2 pavage 2.1 (us 2003)



Sondage 3 mur 3.1 (us 3002)



Sondage 2 trou de poutre 2.1 (us 2007) dans le niveau sableux de dépôt



Sondage 1 structure circulaire 1.2 (us 1005) et mur 1.1 (us 1002/3)

Vallauris. La première moitié du XIX^e siècle est très peu représentée et la céramique associée au niveau I est plutôt caractéristique de la fin de ce siècle et du début du XX^e : faïences fines et porcelaines à décors polychromes et monochromes, Jersey anglais, poteries culinaires à fond aplati de Vallauris. La poterie locale est peu représentée (quelques fragments de bouteilles brun-rouges polies). Tous les niveaux

comprennent des éléments de faune, vraisemblables déchets de consommation : coquillages (lambis, burgos, palourdes), espèces marines locales (poissons, tortue) et mammifères domestiques introduits (bœuf, cheval, cochon, ovi-caprinés). Les diaphyses de ces derniers portent de nombreuses marques de boucherie et présentent, en particulier dans le cas du bœuf, une segmentation systématique

en courts tronçons. Il est possible qu'il s'agisse des restes de quartiers de viande salée, consommés sur place, salaisons qui étaient importées dès le XVII^e siècle pour nourrir colons, soldats et esclaves et qui ont continué d'arriver au XVIII^e siècle (Butel 1989). Les éléments métalliques, surtout en fer, abondent (clous, segments d'ustensiles domestiques, marmites, gonds) ainsi que le verre (éléments de bouteille, de verres à pied, d'ornements ouvragés). Outre des plaquettes d'ardoise, les éléments lithiques sont tous liés à la construction : nodules de calcaire, fragments d'enduit, éléments de dallage.

Ces données sont cohérentes avec l'histoire du bourg de Sainte-Anne, implanté à la fin du XVII^e siècle. Les niveaux III et IV, caractérisés par des zones dépotoirs, des creusements, quelques fondations de murs de galets et un mobilier de la première, voire de la seconde moitié du XVIII^e siècle, peuvent être rattachés à la phase qui voit le bourg devenir un pôle commercial. Ces vestiges suggèrent une occupation de front de mer peu dense avec une zone des Cinquante Pas sans doute consacrée à la circulation, aux appontements, au stockage et au rejet de déchets peut-être liés à l'occupation par les pêcheurs et artisans.

Cependant, aucun indice cartographique ni archéologique certifiant qu'il s'agissait de la zone de « débarcadère » (toponyme de la rue actuelle) n'a été recueilli.

Si le diagnostic n'a livré aucun témoin certain de l'incendie du bourg par les Anglais en 1759, une zone rubéfiée (mur 3-1) et une fine couche charbonneuse (au-dessus du niveau d'ouverture de la fosse 3-3) ont été observées dans le niveau III, caractérisé par du mobilier du XVIII^e siècle. Le niveau II supérieur contient, par ailleurs, un horizon de démolition. Le niveau I venant les recouvrir est ensuite clairement positionné dans la seconde moitié du XIX^e siècle, laissant un hiatus dans l'occupation du secteur. Au milieu du XIX^e siècle, en revanche, la zone est densément occupée, avec un réseau de bâti plus serré correspondant aux structures identifiées dans le niveau I. Leurs fondations, maçonnées en galets volcaniques, devaient être surmontées de cloisons de bois sur poteaux. Il s'agit sans doute de structures à vocation d'habitat ou de commerce (boutiques, stockage) établies dans un contexte urbain densifié, proche du front de mer et donc des accès (circulation) aux zones de débarcadère et d'appontement.

Nathalie SERRAND

SAINTE-ROSE

Zone de stockage de déchets l'Espérance, phase 3

Concerné par la mise en place d'un centre de stockage de déchets sur une emprise de 44,6 ha, le site de l'Espérance est à l'origine occupé par une décharge (environ 3 ha) et majoritairement couvert de cultures (cannes à sucre et ananas). En raison de manifestations liées à la nature de l'aménagement, le diagnostic archéologique s'est déroulé en trois phases distinctes de juin 2008 à novembre 2009.

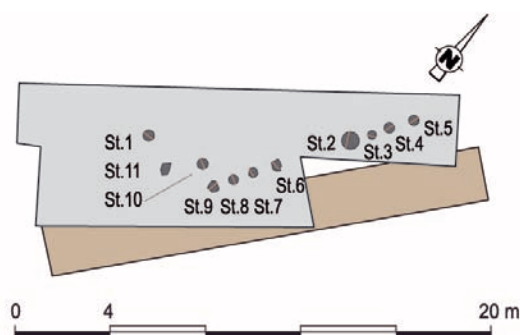
A 2 km du Grand Cul-de-Sac Marin, entre la Rivière Salée et la Rivière de la Ramée, le secteur de l'Espérance correspond à un piémont d'une altitude moyenne de 120 m, légèrement incliné vers le nord-ouest. L'assise géologique s'inscrit dans le complexe volcanique anté-miocène dont la couverture résiduelle est constituée d'argiles rouges, ocre et jaunâtres légèrement sableuses.

D'un point de vue historique et archéologique, la carte des Ingénieurs du Roy faisait état au XVIII^e siècle d'une habitation proche du canal du Comté de Lohéac. La possibilité d'une occupation amérindienne à l'emplacement du projet n'était pas exclue, même si aucun indice n'était connu avant le déclenchement de l'opération.

La décision de prescrire un diagnostic archéologique a découlé de ce faisceau de probabilités. 195

tranchées ont été réalisées suivant un maillage en quinconces à 5%. Une seule d'entre elles a livré des vestiges archéologiques correspondant à une construction sur poteaux datée du XX^e siècle et partiellement insérée dans l'emprise du projet. Les niveaux de sol ou de circulation n'étaient pas conservés. Ce petit ensemble, étudié de manière exhaustive dans le cadre du diagnostic, s'apparente vraisemblablement à une construction de vocation agricole même si ses dimensions, d'une longueur de 9,20 m, ne permettent pas d'exclure totalement l'hypothèse d'une case.

Marie-Christine GINESTE



Tranchée 9 : relevé des trous de poteaux.

Les prospections menées au cours de la campagne 2009 viennent compléter les opérations de prospections et de sondages réalisées en 2008. La finalité de ce travail est l'acquisition d'une vision globale du karst de Guadeloupe et de son aptitude à préserver des dépôts fossilifères ou des occupations archéologiques, sur lesquels pourra s'appuyer une restitution de l'évolution du peuplement animal de l'archipel et l'évolution conjointe des hommes et des animaux.

Cette documentation complémentaire concerne les falaises vives et les puits de plaines littorales. Nous avons également prospecté la falaise fossile du dernier interglaciaire qui, selon les conclusions de la précédente opération, est l'élément du paysage le plus favorable à l'occurrence de sites d'intérêt archéologique ou paléontologique en cavité.

La campagne de terrain a duré 15 jours, durant lesquels 71 sites ont été visités. 61 d'entre eux constituent de nouvelles entrées à l'inventaire des cavités naturelles de l'archipel.

Les morphologies de cavités inscrites dans les falaises littorales ont été appréciées par plusieurs prospections. Un premier cheminement a été réalisé dans le secteur de la Chaudière à Frire, commune de Sainte-Anne, pour documenter les morphologies associées aux façades rocheuses du littoral sud de Grande-Terre. Un second cheminement a porté sur la commune d'Anse Bertrand, allant de la Porte d'Enfer jusqu'à la Pointe du Souffleur, et a permis d'évaluer les cavernements inscrits dans les falaises vives de la côte atlantique. Enfin, les cavités liées à la rencontre du plateau du nord de Marie-Galante avec la falaise façonnée par la houle océane ont pu être reconnues dans le secteur Anse du Coq - Caye Plate.

Les puits des plaines littorales sont des sources d'eau plus ou moins saumâtre, utilisées pour le bétail et l'eau de boisson des populations humaines lors des périodes de sécheresse, aux époques historiques et modernes. Leur exploitation aux périodes précolombiennes est également probable. Le Père Barbotin en fait ainsi un des principaux critères d'implantation des sites précolombiens de Marie-Galante. Cette possibilité nous a conduit à porter notre intérêt sur ce type de morphologie karstique peu documenté jusqu'ici. Une première reconnaissance a ainsi été effectuée dans la plaine du Morne Félicienne, en Grande-Terre et dans la Plaine des Galets, à Marie-Galante. Quelques puits naturels ont été visités. Deux types sont distingués : les accès directs à la nappe phréatique et les puits à bouchon sédimentaire supportant une nappe perchée. Ces dernières formes recèlent des remplissages dont la puissance peut être importante, jusqu'à plusieurs mètres. Leur intérêt à préserver des dépôts fossiles reste à évaluer.

Trois cheminements ont été dédiés à la reconnais-

sance de la falaise morte du dernier interglaciaire : deux sur le littoral sud-est de Marie-Galante, dans le secteur de Taliseronde et à proximité du village de Capesterre-de-Marie-Galante et un en Grande-Terre, dans le secteur d'Anse à la Gourde - Fond Caraïbe.

Ces cheminements ont montré le caractère très labile de la falaise morte. Une évolution significative des versants a été notée depuis son façonnement, il y a environ 125 000 ans. Le mode d'évolution le plus commun est l'exploitation de la fracturation de rocher par développement de plans de glissement. Il en résulte des versants réguliers moyennement inclinés où les seules cavités qui s'y rencontrent sont des grottes-fractures. Des sites intéressants ont cependant été recensés, à l'exemple de la grotte d'Anse à la Gourde. Le potentiel archéologique de cet abri profond semble évident : il est situé à 50 m à l'ouest du site éponyme, mais en outre sa situation à quelques dizaines de mètres en recul du rivage et le fait qu'il soit colmaté par la traîne du cordon littoral, auront probablement permis la conservation de vestiges.

En application des restrictions apportées par la CIRA à ce programme de recherche, aucun sondage n'a été effectué dans des sites d'intérêt archéologique. Les sondages réalisés ont ainsi eu pour objectifs la documentation des modalités de sédimentation du karst tropical insulaire, d'une part, et la constitution de séries de vestiges osseux documentant l'évolution du peuplement vertébré de l'archipel, d'autre part. De ce dernier point de vue, quatre séries ont été constituées : deux lors de sondages menés dans le secteur du Morne Varice à Marie-Galante, et deux par collectes d'ossements de surface, dans l'abri Taliseronde ainsi que dans l'un des abris du vallon de l'Anse Pointe Nord. Dans tous les cas, l'accumulation des ossements est moderne.

Les travaux réalisés à ce jour dans les cavités de l'archipel font apparaître la mauvaise connaissance du fonctionnement du karst insulaire tropical sur laquelle butte l'analyse stratigraphique des sites archéologiques ou naturels. L'espoir de progrès significatifs dans ce domaine nécessite la mise en œuvre d'une recherche fondamentale. Deux actions ont été initiées en ce sens au cours de la campagne 2009.

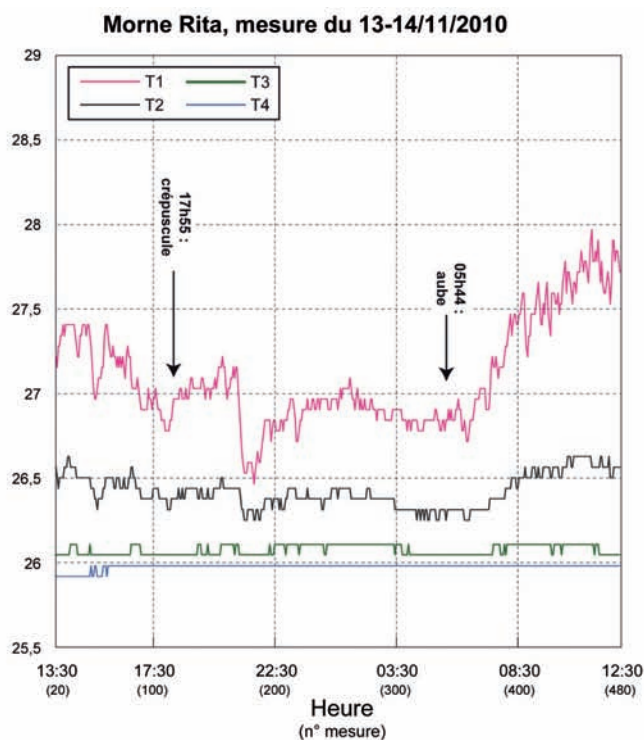
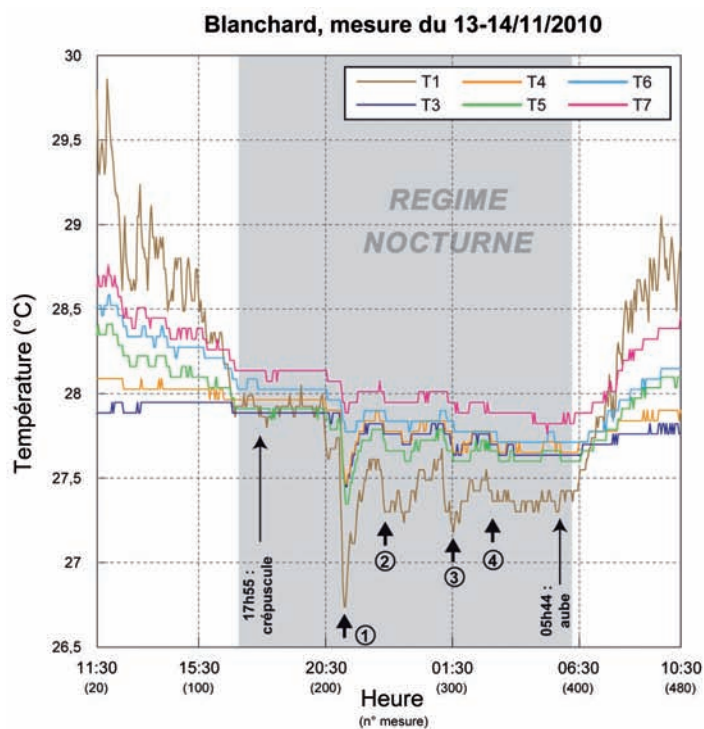
La première action vise à déterminer les modalités et les facteurs de contrôle de l'humification des sédiments organiques en cavité. Un protocole a été défini en ce sens, qui implique d'une part, la collecte de la faune du sol dans différentes grottes et d'autre part, l'étude des accumulations, actuelles et fossiles, par la méthode des petits volumes développée ces dernières années en pédologie. Deux cavités aux régimes hygrométriques contrastés ont été retenues

pour cette étude : la grotte du Trou Lolo à Morne-à-l'Eau, et la grotte Blanchard, à Capesterre-de-Marie-Galante. Les collectes et les déterminations ont été dirigées par J.-M. Thibault, du Laboratoire d'entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle. Il en ressort que le profil écologique est relativement complet dans les grottes humides comme le Trou Lolo : la mésofaune du sol est représentée par des *Oribates* (acariens), tandis que le cortège des prédateurs est élargi à plusieurs familles d'arachnides. A l'inverse, dans les grottes « sèches », telle que celle de Blanchard, le spectre de la faune du sol est limité : quelques prédateurs du type tarentules, et des insectes détritivores représentés par un nombre limité de taxon : ténébrionidés et blattes.

C'est à cette fragmentation de la chaîne écologique et l'absence remarquable de mésofaune que l'on impute la fossilisation des accumulations organiques rencontrées dans de tels sites.

La seconde action vise à caractériser le régime hygrothermique des cavités. Des enregistrements thermiques et hygrométriques, quotidiens et annuels, ont ainsi été initiés. Ce volet montrera la sensibilité des grottes aux variations journalières et saisonnières. Ce travail devrait permettre de caractériser les modalités et les facteurs de contrôle de la dégradation des parois, et ce dans une double perspective : établir les conditions favorables à une sédimentation par désagrégation des parois, d'une part et déterminer les conditions de sites favorables ou défavorables à la préservation des gravures précolombiennes, d'autre part.

Arnaud LENOBLE, Alain QUEFFELEC
 CNRS, PACEA
 Sandrine GROUARD
 Museum national d'histoire naturelle



Comparaison des profils thermiques de la grotte Blanchard et de la grotte du Morne Rita, Capesterre-de-Marie-Galante.

La Guadeloupe a été en 2009 la première étape de la mission d'évaluation du potentiel archéologique des eaux intérieures dans les DOM. Cette mission a été initiée par le Drassm en réponse à plusieurs préoccupations : volonté du service à intervenir dans les territoires ultra-marins, travail en cours pour la définition d'un plan de développement de l'archéologie des eaux intérieures, demandes formulées par plusieurs services archéologiques dont tout particulièrement celui de la Guadeloupe.

Sous le terme d'eaux intérieures, sont rassemblées les eaux douces des cours d'eau et des plans d'eau. La démarche retenue prend en compte un cadre chronologique large intégrant les périodes récentes. Elle vise à une première reconnaissance, sans recours à la plongée, combinant bilan documentaire (travaux déjà réalisés, sources utilisables,...) et visite de sites potentiels. Pour ces sites, les possibilités d'intervention (accès, visibilité, état sanitaire,...) sont estimées afin de déterminer des cibles pouvant faire l'objet d'opérations subaquatiques. Dans ce cadre, si la transposition des acquis sur le territoire métropolitain doit se faire avec prudence, compte tenu des différences géologiques, climatiques (régimes hydrologiques, taux de sédimentation,...) et chronoculturelles (périodes d'occupation, vestiges,...), il n'en demeure pas moins qu'il est possible de s'appuyer sur des constantes comme les usages de l'eau (consommation, transport, culte,...) ou la constitution des pièges potentiels.

Une douzaine de jours a été consacrée à la Guadeloupe et a permis, avec l'aide des agents du Service Régional de l'Archéologie, de prendre contact avec différents organismes (Diren, Parc National, Archives départementales,...), de compléter la documentation et de visiter une quarantaine de sites sur l'ensemble de l'île. Pour la Guadeloupe, il apparaît qu'une grande part des sites pris en compte sort du strict périmètre d'intervention du Drassm, relevant simplement de l'étude des usages de l'eau (mares, canaux de mangroves, canaux d'amenée, puits d'indigoterie) ou étant des sites humides plutôt que noyés. Malgré tout, plusieurs cibles potentielles ont pu être mises en évidence. Une particularité est leur variété de contexte liée à la géologie et au relief de l'île.

■ Basse-Terre

● Plans d'eau

Les plans d'eau remarquables sont présents sur les reliefs volcaniques de la Basse-Terre avec plusieurs étangs d'altitude le long du flanc sud de la Soufrière, tels que l'Etang de l'As de Pique, l'Etang Zombi, et le Grand-Etang. Bien que de dimensions relativement réduites, avec des longueurs de 200 à 500 m, ils

présentent des potentialités non négligeables par leurs possibilités d'usage : ressources vivrières, culte,... C'est tout particulièrement le cas du Grand-Etang, d'une superficie de 20 ha, qui offre l'intérêt d'un accès relativement facile mais qui demanderait des levés complémentaires avant d'envisager des plongées : bathymétrie, carottages, sonar latéral, etc. Cependant, un facteur limitant pourrait être l'état sanitaire de l'eau (persistance de la bilharziose, sangsues,...) qui sera à contrôler.

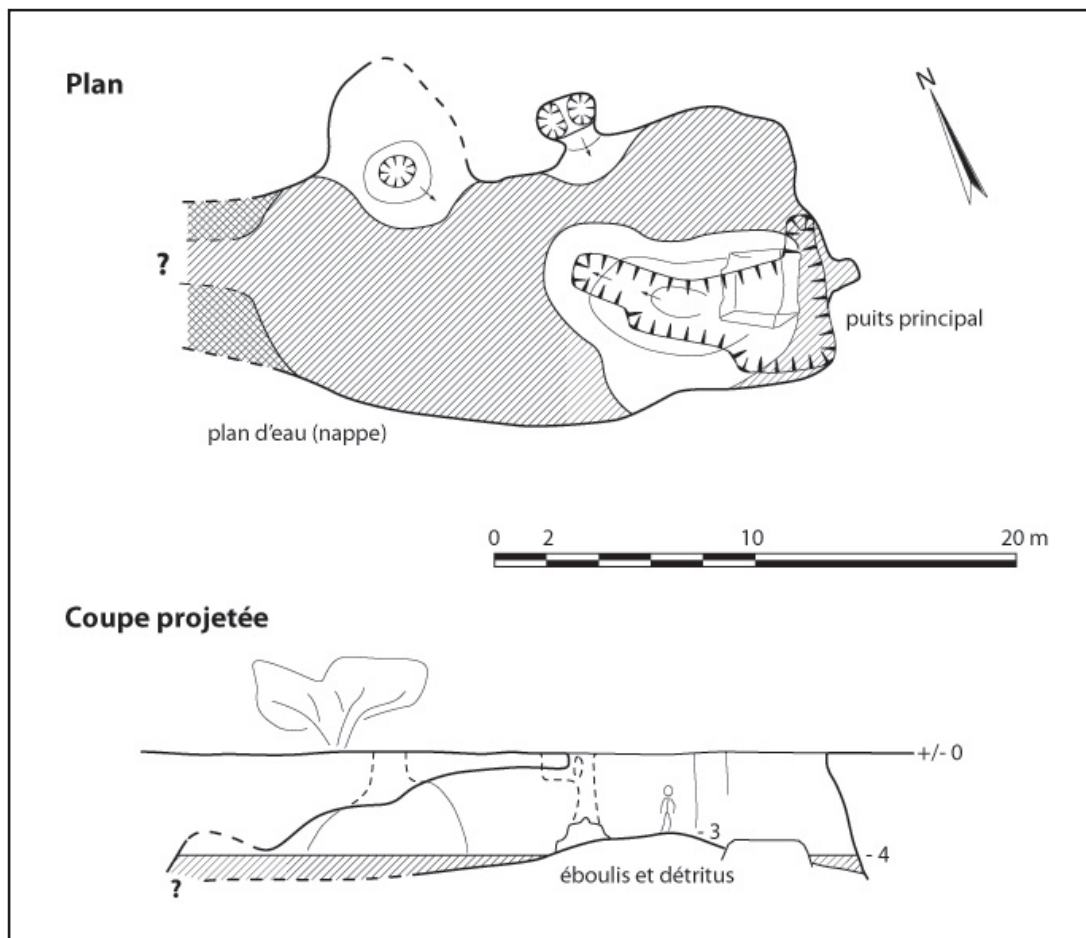
● Cours d'eau

Seule la Basse-Terre présente un réel réseau hydrographique avec des cours d'eau pérennes. Leur profil en long présente une partie amont à forte pente et une partie aval, plus réduite, en pente douce avant l'embouchure en mer. Les amonts se caractérisent par un débit torrentiel et de faibles profondeurs peu propices à la constitution de gisements archéologiques. Mais dans un cas, des conditions particulières permettent d'envisager la conservation de vestiges.

Le site des Roches Caraïbes sur la Rivière du Plessis se présente comme une retenue d'une quinzaine de mètres de diamètre pour une profondeur de 2,5 m entourée de grands blocs portant des séries de gravures amérindiennes. La présence de ces roches gravées permet d'envisager un rôle cultuel du lieu. Les parties avales des cours d'eau favorisent divers usages, en particulier depuis les embouchures : pénétration du territoire, abri, rupture de charge, débarcadère, etc. Mais les profondeurs sont le plus souvent réduites. De plus, des interrogations se posent sur leur fonctionnement sédimentaire, avec en particulier les probables effets de chasse lors des grandes crues ou des cyclones. Traversant des zones urbanisées, les parties avales des cours d'eau sont très souvent aménagées (digues, calibrage,...) et leur état sanitaire présente des risques. Malgré tout, deux cours d'eau peuvent être retenus sur la Basse-Terre :

– La Rivière de la Grande-Anse à Trois-Rivières présente de forts potentiels vers son embouchure, avec l'implantation de fours de potiers. Sur la berge, un récent diagnostic a montré d'importants épandages de céramiques. Bien que la profondeur soit faible, une prospection subaquatique et éventuellement des sondages sont envisageables. Ils permettraient de tester la présence d'aménagements et de préciser la chronologie et la typologie des productions céramiques.

– La Grande-Rivière-à-Goyaves a toutes les caractéristiques d'une voie de circulation fluviale : largeur (20 à 50 m), courant modéré, grande distance de pénétration dans les terres (plus de 10 km). Mais la visibilité y est très faible et la profondeur ainsi que la sédimentation ne sont pas connues. Des levés



Topographie de la grotte de l'Anse Sainte-Marguerite (Le Moule, Grande-Terre).
Levé et DAO : Y. Billaud / Drassm, juin 2009.

bathymétriques et au sonar seraient une première étape permettant de préciser les potentialités de ce cours d'eau.

■ Grande-Terre

Sur la Grande-Terre, il n'existe pas de rivières pérennes. Par contre plusieurs vallées ennoyées par la mer peuvent présenter un intérêt. Ainsi celle débouchant dans l'Anse à la Barque à Saint-François, navigable sur près de 3 km et à proximité de laquelle sont recensés des sites amérindiens sur les hauteurs et des sites coloniaux sur les berges avec des pontons. Comme la Grande-Rivière-à-Goyaves, une première étape de relevés serait à envisager pour en préciser les potentialités.

Les cavités karstiques présentent de fortes potentialités pour la conservation de vestiges particuliers, compte-tenu de leurs usages pour le puisage d'eau mais aussi parfois comme lieu de culte. La Grande-Terre et Marie-Galante présentent des karst évolués se traduisant par quelques cavités avec galeries (le Trou-à-Diable) et surtout des gouffres largement ouverts sur l'extérieur. Ceux-ci sont rapidement colmatés et quelques-uns se terminent par un plan d'eau, comme le Petit-Trou-à-Diable, à Marie-Galante, d'une profondeur de 30 m. Mais il ne s'agit que d'un regard sur la nappe qui ne parait pas présenter d'intérêt archéologique particulier.

Par contre, sur la Grande-Terre, un petit aven à l'Anse Sainte-Marguerite pourrait faire l'objet d'une intervention. Profond de 6 m, il donne sur une salle de 25 m de long pour 12 m de large. La salle est en partie occupée par un plan d'eau et parait se poursuivre par une galerie noyée. Malheureusement, au fond de l'aven les fouilles sont interdites par un recouvrement de débris où sont mélangés des poubelles domestiques, des ferrailles et des déchets médicaux. Mais en raison de l'impact direct sur la nappe d'eau douce, il n'est pas impossible d'envisager, avec d'autres services, une action combinée de dépollution et d'évaluation archéologique.

Si les Antilles évoquent l'archéologie sous-marine et les épaves, il apparaît que, au moins pour la Guadeloupe, les eaux douces ne sont pas à négliger car elles recèlent sans doute un potentiel archéologique et des éléments utiles à la compréhension de l'évolution du paysage. Plusieurs plans d'eau et rivières mériteraient des reconnaissances complémentaires pour préciser leurs caractéristiques et déjà deux sites, l'un pour la période amérindienne et l'autre pour la période coloniale, pourraient faire l'objet d'une évaluation subaquatique.

Yves BILLAUD
Drassm

Cette opération a été organisée en remplacement d'une campagne de fouille initialement prévue sur le site de Caille-à-Bélassé à Petite-Terre, faisant suite aux sondages qui y ont été réalisés en 2006-2007 (Gagnepain 2010). Une panne du bateau de la Réserve Naturelle qui devait assurer le transport du matériel et de l'équipe sur l'îlet nous a contraint à abandonner ce projet et à trouver en urgence une opération de remplacement. En accord avec le SRA, il a été décidé d'entreprendre l'exploration du secteur de la bordure sud du plateau de la Montagne à la Désirade, de façon à contribuer à la connaissance des sites précolombiens tardifs qui s'y trouvent.

L'ensemble des sites concernés (Morne Cybèle, Javotte et Morne Souffleur) sont implantés en haut de la falaise sud de la Désirade, entre 200 et 250 m d'altitude, juste en retrait de la crête des falaises. Les configurations géomorphologiques sont donc identiques.

Le site le mieux connu est Morne Cybèle (Bodu 1985 ; Hofman, 1995). Pierre Bodu y a effectué des décapages extensifs et des sondages, puis l'équipe néerlandaise a fait des sondages suite à la reprise des travaux pour l'implantation d'une antenne. D'après Pierre Bodu, le matériel recueilli n'est pas strictement

en place, mais semble déposé (non loin de son dépôt d'origine) par ruissellement dans des dépressions naturelles du substrat calcaire. Les résultats des fouilles de Pierre Bodu eurent immédiatement un grand retentissement par l'originalité du mobilier recueilli, notamment la « guaiza » Taïno en lambi et la céramique proche du style Cayo de Saint-Vincent. Les dates radiocarbone obtenues placent l'occupation au milieu du XV^e siècle apr. J.-C. Ce site est un témoin remarquable des relations potentiellement entretenues avec les Taïnos des Grandes Antilles et pourrait aussi précéder de peu la période du contact avec les Européens. L'importance du site de Morne Cybèle est donc majeure. Le mobilier recueilli par C. Hofman oblige à revoir la description de cette occupation, et les dates radiocarbone sont plus anciennes, plaçant le site plutôt au XIII^e siècle. C'est pourquoi, les auteurs concluent à l'existence de deux occupations sur le Morne Cybèle.

Le site de Morne Souffleur, dans la même configuration géomorphologique, est beaucoup moins bien connu. Il fut découvert par Maaïke de Waal, qui récolta en 1999 des tessons de céramique amérindienne (88)



Paysage vu depuis le site de Morne Souffleur.

et des artefacts lithiques (2). Elle réalisa deux sondages manuels d'une surface d'1 m² dans le secteur à concentration majeure de tessons. Une pièce particulièrement significative, une coquille sculptée (cône ou petit lambi poli ?) d'un visage d'inspiration Taïno, fut récoltée en surface. Cet objet exceptionnel d'art mobilier permet de rapprocher le site de Morne Souffleur du Morne Cybèle. Il vient d'être daté au radiocarbone à 1222-1332 ap. J.-C. En janvier 2009, une opération d'archéologie préventive fut réalisée en périphérie orientale du site (Samuelian, 2009) ; elle permet de préciser l'extension du site vers l'est. Une implantation amérindienne néoindienne récente est évidente au Morne Souffleur, mais ses composantes culturelles et chronologiques restent à définir.

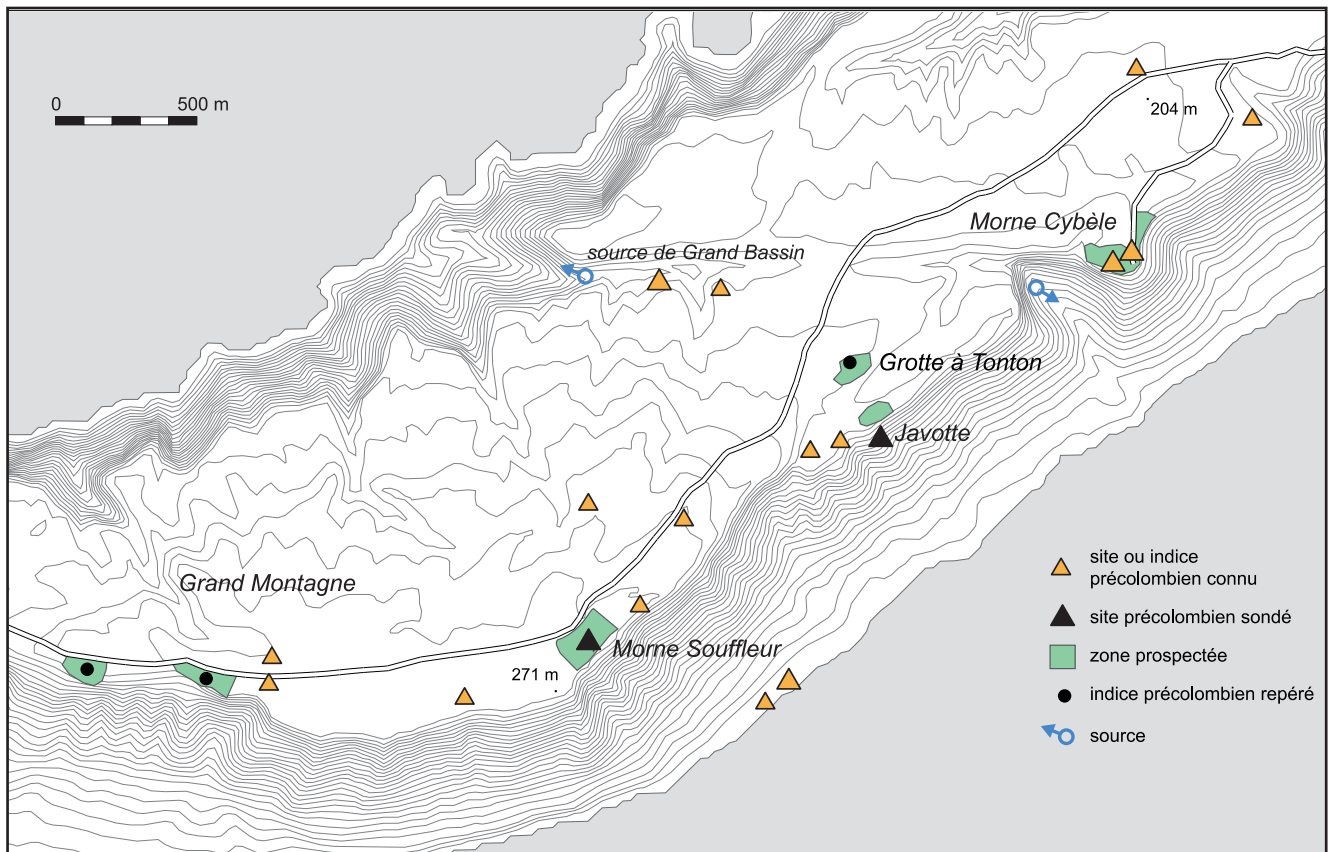
Le site du néoindien récent de Javotte fut découvert en 2003 par une équipe du Service Régional de l'Archéologie de Guadeloupe, lors d'une opération de prospection. Les 28 tessons recueillis en surface ne présentent pas de caractéristiques chrono-culturelles très significatives. La localisation du site en bord de plateau est similaire à celles de Morne Cybèle et de Morne Souffleur.

L'intérêt de ces sites et le potentiel de l'ensemble du secteur méridional du plateau calcaire de la Désirade ont déterminé notre zone d'intervention. Du fait de la mise en place précipitée de l'opération, notre stratégie s'est limitée à une exploration par prospections, à la réalisation de sondages complémentaires sur le site

de Morne Souffleur et à des sondages de reconnaissance sur le site inédit de Javotte.

■ Secteurs prospectés

- Grande Montagne ouest et est, où ont été identifiées des traces diffuses amérindiennes (rares tessons épars et très fragmentés). Ces vestiges pourraient être liés à une fréquentation du secteur en relation avec une activité agricole. Ce type d'occupation disparate est signalé par M. de Waal qui les nomme « *indistincts sites, first and second type* » (de Waal 2006, p. 95-96).
- Les alentours du site de Morne Souffleur, afin d'en délimiter l'extension.
- Le morne surplombant le site de Javotte n'a pas livré d'indices précolombiens. Des bassins maçonnés à la chaux révèlent néanmoins une présence coloniale.
- Les pourtours de la Grotte à Tonton signalée par M. Tonton. La grotte s'ouvre sur une petite plaine où ont été repérés des tessons de céramique non tournée attestant d'une fréquentation précolombienne du secteur. La Grotte à Tonton est une cavité karstique surbaissée d'une dizaine de mètres de long dont le remplissage terreux et caillouteux mériterait une exploration.
- Le Morne Cybèle, où nous avons été frappés de l'extrême dégradation du site précolombien. Il ne reste probablement plus de niveaux archéologiques, à



Carte des sites repérés.

l'exception de dépressions ou de structures en creux non détectables visuellement.

Sur le site de Morne Souffleur, 7 sondages (1/4 de m²) ont été implantés suivant les zones de concentration du mobilier. Ils ont tous atteint le substratum calcaire et présentent une stratigraphie uniforme constituée par un limon argileux rouge à orange épais de 15 à 60 cm. Le substratum étant sub-affleurant à proximité de la falaise, les plus fortes épaisseurs de sédiment se trouvaient à distance de la falaise et semblent combler des dépressions du substratum. Les très rares éléments archéologiques (tessons de petite dimension) ont été mis au jour dans les niveaux superficiels (10 premiers centimètres), voire en surface.

Installé sur un éperon en bord de falaise, le site de Javotte, d'une extension de 20 m par 15 m, a fait l'objet d'une dizaine de sondages. Les observations sont très similaires à celles de Morne Souffleur. Le substratum est recouvert de 15 à 60 cm de limon calcaire gris livrant, à tous les niveaux, des burgos (*Cittarium pica*) dont on ne peut préciser pour l'instant l'origine (apport par bernard-l'hermite ou apport anthropique). Les rares éléments archéologiques (céramique) sont récoltés en sub-surface (15 cm maximum). Un seul élément décoré (bord comportant une plage d'incisions en chevrons) a été récolté : ce décor, peu diagnostique, ne s'insère pas dans les séries saladoïdes ou troumassoïdes et pourrait donc être plus récent. Il est à noter que le mobilier est plus concentré dans la partie proximale de l'éperon (vers l'ouest). La rareté des vestiges sur l'éperon peut avoir comme origine une occupation très limitée dans le temps, mais pourrait aussi s'expliquer si les rejets ont été effectués par delà de la falaise. L'exploration de la base de la falaise est délicate (pente raide, végétation très dense, instabilité de blocs) mais reste à conduire.

L'analyse de ces premières données n'est pas achevée et les résultats de datations radiocarbone sont attendus. Il est cependant possible de tirer quelques conclusions et perspectives de cette opération :

- d'un point de vue méthodologique, la technique de sondages ponctuels est peu adaptée à l'exploration de cette configuration de site et à l'évaluation du potentiel archéologique ; étant donné le faible recouvrement sédimentaire, seules les structures en creux ou les irrégularités du substratum, peuvent encore contenir un remplissage archéologique. Des décapages extensifs seraient plus indiqués. Ils restent difficiles à mettre en œuvre compte tenu des difficultés d'accès et du caractère naturel protégé des sites.

Les prospections mettent en évidence d'autres occupations de type « diffus » dont la forte récurrence mérite que l'on se pose la question de vestiges de zones agricoles.

D'un point de vue général, la question des occupations précolombiennes de la Désirade apparaît comme un champ d'étude comportant de multiples atouts et enjeux thématiques pour une recherche scientifique : territoire bien délimité, évidence d'une typologie des occupations comportant des sites principaux et des sites satellites (d'après la définition de Bonnissent 2008, p. 197 et 209), question de l'accès aux ressources (eau, ressources marines, ...), agriculture, chronologie et déroulement des deux périodes de contact : avec les Taïnos et avec les Européens, sites peu perturbés par l'urbanisation ou les activités agricoles récentes, etc.

Christian STOUVENOT
pour Jean GAGNEPAIN, Caroline LUZI

PREMIERES DONNEES SUR L'ETUDE DES ADORNOS ZOOMORPHES
SALADOIDES ET HUECOIDES DE LA COLLECTION
DU DEPOT ARCHEOLOGIQUE DU MOULE

Entre 2007 et 2009, j'ai examiné et photographié 17 collections de céramiques saladoïdes conservées dans la Caraïbe et aux Etats-Unis. Cette étude s'inscrit dans le cadre de mon projet de thèse : *A l'image des tortues, les îles voyagent : lecture nouvelle de l'iconographie zoomorphe des céramiques saladoïdes des Petites Antilles, de 250 avant J.-C à 600 après J.-C.*

L'objectif premier est de constituer un échantillon représentatif des adornos zoomorphes saladoïdes des Petites Antilles et du Vénézuëla, afin d'identifier des récurrences de figurations de certaines espèces animales, de détecter dans l'espace géographique saladoïde des phénomènes comme la présence, l'absence et les modifications de chaque « espèce » zoomorphe céramique. Un autre objectif est de proposer des interprétations iconographiques de ces décors zoomorphes en utilisant des analogies ethnographiques entre les populations des basses-terres sud-américaines, ainsi que les résultats de recherches antérieures préalables à la mienne. La présence de certaines espèces animales dans les mythologies Arawaks sud-américaines, Taïnos, Warao, Caraïbes insulaires et autres ethnies amazoniennes, pourrait fournir des informations très utiles pour interpréter les contextes culturels des groupes saladoïdes dont les céramiques portent des figurations zoomorphes de ces mêmes espèces.

Les comparaisons entre des représentations zoomorphes saladoïdes d'îles différentes, mais aussi avec celles du saladoïde continental, constitueront une importante partie de l'étude permettant de mettre en évidence des variations régionales iconographiques, stylistiques et ethnozoologiques chez les céramistes saladoïdes.

Les lots étudiés proviennent tous d'institutions (musées, universités, organismes de valorisation culturelle), à l'exception de deux grandes collections privées de l'île d'Antigua.

Les collections étudiées en Guadeloupe, provenant de sites saladoïdes et huécoïdes sélectionnés avec C. Stouvenot, sont conservées au dépôt archéologique (DAC Guadeloupe) et au musée Edgar-Clerc (Conseil général de la Guadeloupe), tous deux situés dans la ville du Moule.

Les sites de Morel (Le Moule), de la Gare Maritime (Basse-Terre) et de Tourlourous à Marie-Galante, se sont montrés particulièrement intéressants, les deux premières collections me permettant d'inclure dans mon étude les premières comparaisons et contrastes entre les iconographies huécoïdes et saladoïdes.

Plusieurs observations importantes ont pu être faites :

- Si l'on se reporte aux grandes collections d'Irving Rouse et de Fred Olsen du Yale Peabody Museum of Natural History Anthropology Department, les céramistes saladoïdes du Vénézuëla ne montrent aucune tendance à la figuration des chouettes et autres oiseaux nocturnes (engoulevents, diabolins), en revanche la plupart des collections des Petites Antilles fournissent de multiples adornos en forme de chouette. Les céramiques saladoïdes de Guadeloupe, comprenant les styles huécoïdes, saladoïdes ou hybrides, fournissent un grand nombre de ces oiseaux, soit plus du quadruple de ce qui est trouvé sur les autres îles (au moins 31 adornos de ce type pour la partie étudiée au dépôt du Moule et 17 adornos au musée Edgar-Clerc). En Guadeloupe, les figurations de chouettes semblent plus nombreuses sur les sites huécoïdes purs que sur les sites saladoïdes purs.

- Deux adornos du dépôt du Moule ont une importance particulière dans mon étude car ils permettent de proposer une clé d'identification des rares adornos de lamentins des Petites Antilles. L'un est huécoïde et l'autre est un exemple très réaliste provenant du site hybride saladoïde et huécoïde de Morel (fig. 4).



fig. 1 : Adorno de chouette-effraie avec houpes. Morel, Le Moule. Site hybride huécoïde-saladoïde. L. 3,8 cm. Fouille T. Hambourg, 1999, lot 4940.



fig. 2 : Fragment de plat en forme de chouette ou d'engoulevent, avec un bec courbe saillant. Morel, Le Moule. Culture saladoïde. Céramique à lèvres rouges. L. 6,35 cm. Sondage P. Bodu, lot 2595.



fig. 3 : Fragment de plat en forme de tête d'engoulevent de Sainte-Lucie (*Caprimulgus otiosus*) ou engoulevent à queue blanche de Martinique (*Caprimulgus cayennensis*), avec bec pour préhension. Tourlourous, Capesterre de Marie-Galante. Période saladoïde. Céramique à lèvres peintes. L. 4,8 cm. Fouille C. Colas 2002, lot 1354.



fig. 4 : Adorno de lamentin. Morel, Le Moule. Période saladoïde avec incisions de style huécoïde. L. 6,35 cm. Fouille T. Hamburg 1999, lot 4939.

La créature représentée, dotée de petits yeux, d'un large museau et dépourvue d'oreilles, est probablement un lamentin. Cette hypothèse permet l'identification de quelques représentations zoomorphes repérées sur d'autres îles et qui restaient peu évidentes, en particulier à Saint-Vincent, où ce type d'adorno est plus fréquent.

- En raison de la présence huécoïde en Guadeloupe, un grand nombre d'adornos de chiens ont été récoltés sur l'île, ceci pouvant constituer un indice d'une origine possible du culte funéraire du chien dénommé Opiyelguobirán dans les cultures taïnos tardives. Quelques chiens semblent littéralement émerger de têtes de lamenteins (fig. 5), ce qui pourrait indiquer une association rituelle ou symbolique de ces deux espèces animales. Cette question de la combinaison



fig. 5 : Adorno composite chien-lamentin avec yeux profondément incisés caractéristiques de la période huécoïde. Gare Maritime, Basse-Terre. Période huécoïde. L. 3,8 cm x 6,35 cm. Sondages M.-A. Paulet-Locard, A. Chancerel 2006, lot 1862.

de figurations d'espèces différentes sera discutée de façon plus approfondie dans mon mémoire de doctorat.

- Les adornos saladoïdes de grenouilles des collections de Guadeloupe sont, la plupart du temps, représentés de façon plus abstraite que sur les autres îles. Ils prennent souvent la forme de préhensions tabulaires ou bien sont suggérés de façon abstraite dans les formes des vases et par la présence d'yeux proéminents (fig. 6).

- Sur le site de Morel, les céramiques saladoïdes et huécoïdes se retrouvent soit séparément, soit simultanément. Le style huécoïde, comprenant des incisions profondes et des ponctuations, se combine aussi parfois avec le style saladoïde plus volumineux des figurations humaines et animales, pour former des styles hybrides, comme cela est représenté sur la figure 4. Le type saladoïde « *alter ego* », formé par l'émergence d'une figuration zoomorphe depuis la tête d'une autre, se retrouve également sur des adornos de style huécoïde, comme celui de la figure 5.

Comme dans les autres collections de la Caraïbe, les figurations anthropomorphes de Guadeloupe apparaissent soit isolées soit étroitement combinées avec d'autres espèces animales, en particulier les tortues, les chauves-souris et les chouettes.

Lawrence WALDRON
University of New-York City – USA
Traduction C. STOUVENOT



fig. 6 : Fragment d'assiette en forme de grenouille portant des yeux proéminents. Turlourous, Marie-Galante. L. 12,7 cm. Fouille C. Colas 2002, lot 1355.

Dans le cadre d'un Master II de recherche en archéologie précolombienne dirigé par E. Taladoire et B. Bérard (Paris I Panthéon-Sorbonne) et subventionné par la DAC de la Guadeloupe et le Conseil Général de la Guadeloupe, une étude exhaustive du décor de la céramique issue du site de la Gare Maritime à Basse-Terre fut entreprise. Ce site, fouillé par l'Inrap en 2006 (voir BSR 2006-2007-2008, pp. 23-26. Responsable d'opération T. Romon, étude céramique M. Hildebrand) présente, pour les couches archéologiques les plus anciennes, une occupation saladoïde huecane, qui paraît ensuite s'enrichir d'une composante saladoïde cedrosane dans les niveaux les plus récents. Ces deux phases successives se situeraient entre 250 et 450 apr. J.-C, comme indiquées par sept datations radiométriques sur des échantillons de charbons et d'os humains.

Pour cette étude, notre objectif est d'identifier les caractéristiques spécifiques des décors huecans et cedrosans. Pour ce faire, les descriptions et l'analyse de l'organisation des décors s'appuient sur une méthode dite structurale, qui fut notamment utilisée par P.-L. Van Berg (Van Berg 1994) ou bien encore G. Kubler (Kubler 1967). Inspirée de la linguistique, nous employons des termes comme « vocabulaire », pour les motifs élémentaires qui composent le décor, ou « grammaire », pour les règles d'association ou de répulsion entre ces motifs.

L'ensemble étudié comporte 4789 tessons, dont 452 tessons décorés, soit 9,6 % du total, une proportion déjà observée dans d'autres dépotoirs amérindiens (Bonnissent 2008). Il est à noter que ce lot est très fragmentaire et qu'il comprend peu de décors complets. A l'issue de cette étude, il s'avère que les céramiques cedrosanes et huecane présentent des techniques décoratives et des motifs élémentaires très proches. Néanmoins, certains éléments peuvent définir un faciès, ainsi la céramique huecane se caractérise par une présence plus importante de Z.I.P. (zones incisées ponctuées) et moins

conséquente de Z.I.C. (zones incisées croisillonnées).

Les résultats de ces analyses nous permettent d'affirmer que les motifs incisés, peints ou modelés sur la céramique sont organisés selon des règles d'association et / ou d'exclusion, le tout créant des compositions spécifiques. Existe-t-il une hiérarchisation quelconque des motifs ? Par exemple, les motifs « spirale » et « volute » se rencontrent rarement seuls et s'associent rarement entre eux, voire pas du tout (fig. 1 et 2). Ces motifs recèlent peut-être une symbolique forte qui souffrirait d'une quelconque association.

Sabrina HONORE



Figure 1

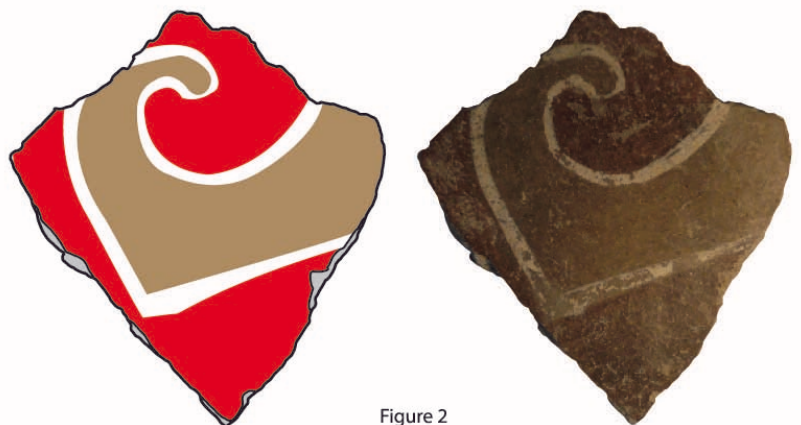


Figure 2

Exemples de décors avec une volute et une spirale



EXAMEN DE LA MATIERE PREMIERE LITHIQUE DU SITE DE LA GARE MARITIME A BASSE-TERRE

Une étude de la matière première lithique – silex et autres roches siliceuses du site de la Gare Maritime à Basse-Terre (fouille T. Romon 2006) a été réalisée dans le cadre d'une recherche de l'Université de Leiden (Pays-Bas) portant sur les réseaux d'échanges à l'époque amérindienne dans les Petites Antilles. Cette étude est complémentaire de l'analyse technologique effectuée par Pierrick Fouéré (Fouéré 2006). Le but de ce travail a été de déterminer l'origine géographique des différentes variétés de silex et des autres roches siliceuses présentes à la Gare Maritime, et de définir les modalités de leur acquisition (échange avec des groupes voisins ou exploitation directe des gîtes).

L'île volcanique de la Basse-Terre manque de roches siliceuses de bonne qualité. S'y trouvent seulement de rares calcédoines ou de petits gîtes de jaspe rouge. Cependant, le site de la Gare Maritime révèle que les Amérindiens ont utilisé des roches siliceuses d'origines très diverses : différentes variétés de silex, de calcédoine, de jaspe et de chert sédimentaire. Une bonne connaissance des gîtes de roches siliceuses

des Petites Antilles permet de conclure qu'elles ont été prélevées sur différentes îles.

La plupart du matériel (73%) a pour origine le gîte de silex de Long Island, petit îlot situé près de la côte nord d'Antigua, distant d'environ 125 km de Basse-Terre (fig. 1 et 2) et intensément exploité pendant l'époque amérindienne. Il existe également d'autres variétés de silex sur l'île d'Antigua, comme Blackman's Point, Little Cove et Coconut Hall, ces matériaux étant présents de façon marginale sur le site de la Gare Maritime. Antigua fournit aussi des roches siliceuses convenant à la taille, par exemple la calcédoine de Shirley Heights, ou les lits ou bancs siliceux de Corbison Point et Dry Hill (fig. 1).

A la Gare Maritime, les jaspes des gîtes de Martinique ou de Sainte-Lucie ont également été utilisés, ainsi que de ceux extraits de gîtes moins éloignés, comme le jaspe des Saintes ou la calcédoine corallienne.

La grande quantité des artefacts de silex de Long Island (N=658) autorise une analyse détaillée sur deux thématiques : la première, une analyse des surfaces corticales, permet de préciser l'état dans

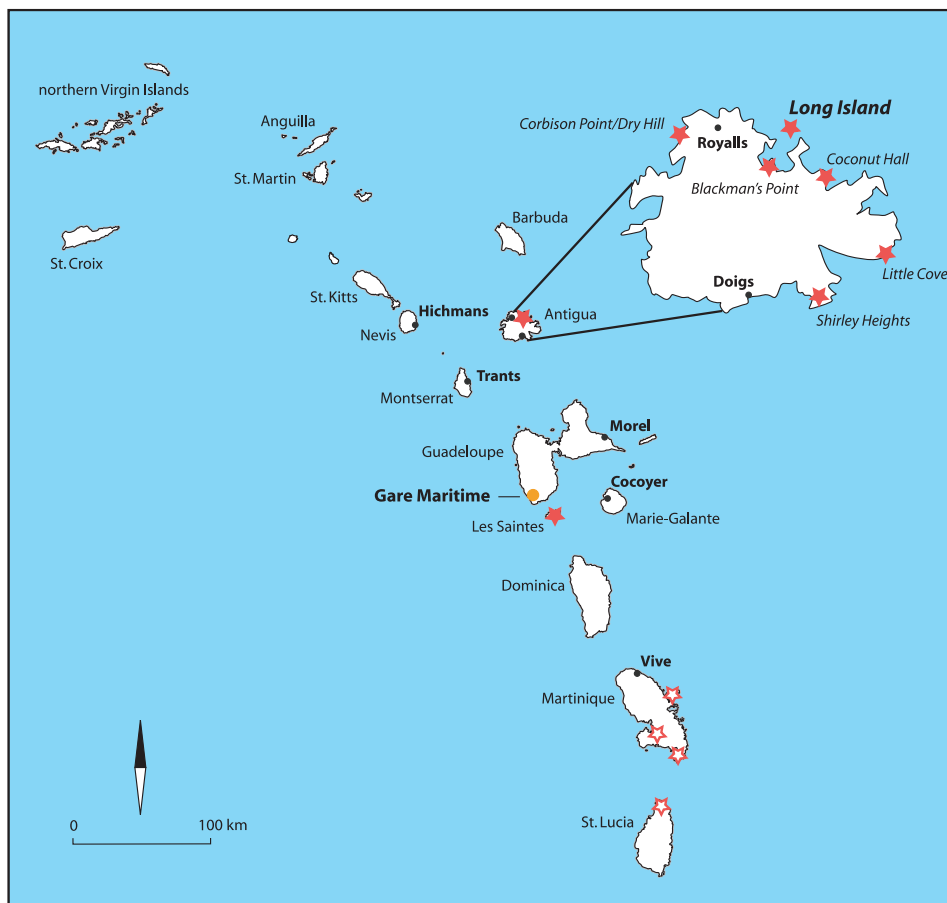


fig. 1 : Carte des sites saladoïde anciens (points noirs) et des gîtes de roches siliceuses utilisées par les occupants de la Gare Maritime (étoiles rouges). Les étoiles pleines représentent les origines certaines, les étoiles avec contours représentent les gîtes de jaspe envisageables pour la Gare Maritime.

lequel cette variété de silex arrivait sur le site, soit en blocs bruts, en nucléus réduits, ou sous forme d'outils déjà façonnés. La deuxième, autorisée par la bonne caractérisation culturelle du site, consiste en une étude basée sur la quantification de la raréfaction d'un matériau donné avec la distance au gîte d'extraction (*fall-off analyse*).

L'observation des surfaces corticales a montré que plus de 50% des éclats présentent des vestiges du cortex original, dont en particulier plusieurs éclats primaires. Cette proportion est caractéristique de l'introduction de blocs ou rognons bruts sur le site, comme l'a montré une expérimentation de réduction des rognons de silex de Long Island (Jeff Walker 1980). De tels pourcentages élevés sont connus pour des sites contemporains voisins comme Morel (Guadeloupe) et Trants (Montserrat) (Knippenberg 2006).

L'analyse *fall-off*, basée sur le pourcentage de silex en fonction de la distance du site préhistorique à la source présumée de Long Island, est une approche menée selon le modèle proposé par Colin Renfrew (Renfrew *et al.* 1968). Elle montre que le pourcentage du silex de Long Island à la Gare Maritime est si élevé que ce site se trouve encore dans la zone dite d'approvisionnement direct (*supply zone*) du gîte de Long Island (fig. 3). Selon la théorie de Renfrew, les habitants dans cette zone faisaient eux-mêmes le voyage au gîte pour s'approvisionner, sans faire appel à l'entremise d'un autre groupe. Cette hypothèse présente une bonne cohérence avec le constat du transport des blocs bruts, détecté grâce au pourcentage d'éclats corticaux. Dans le diagramme, on constate que le pourcentage du matériau diminue de façon exponentielle au-delà d'une distance d'environ 130 km (par exemple Cocoyer à Marie-Galante) et cette diminution apparaît symptomatique d'un autre mode d'approvisionnement, par un échange de type proche en proche (*down-the-line mode of exchange*). Le site de la Gare Maritime, qui est voisin de la bordure externe de la *supply zone*, pourrait être considéré comme un site pourvoyant suivant le mode de proche en proche à la fourniture de ce silex vers le sud. Par exemple, en diffusant de Basse-Terre vers Cocoyer à Marie-Galante, puis de Cocoyer vers un site de la Dominique, et de là à Vivé en Martinique, ce dernier lieu étant, durant l'âge Céramique ancien, le site le plus méridional où l'on ait retrouvé du silex de Long Island.



fig. 2 : Eclats de silex originaires de Long Island.

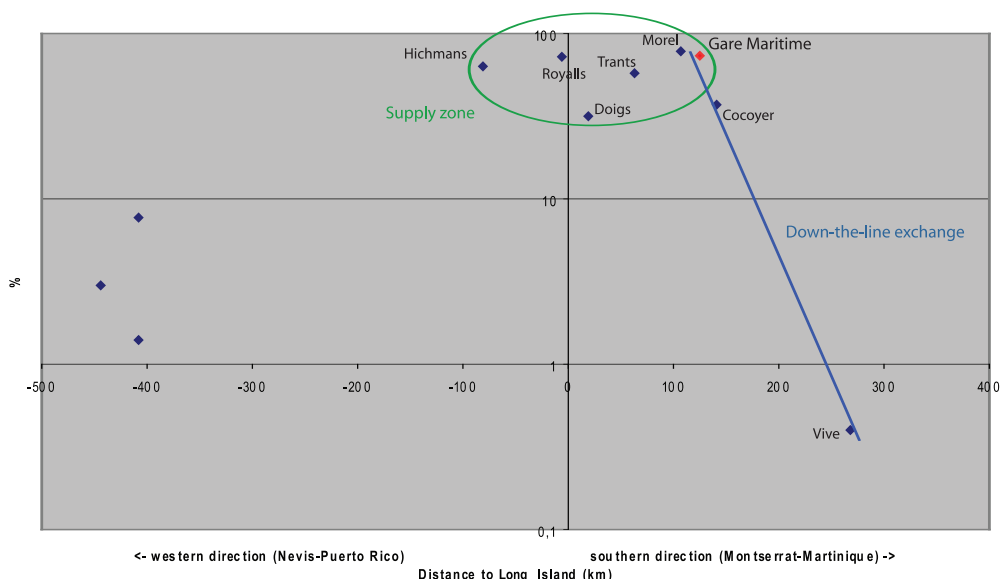


fig. 3 : Graphique *fall-off* (à l'échelle logarithmique) de la distribution des silex de Long Island durant le Saladoïde ancien.

La mission qui a eu lieu du 26 octobre au 17 novembre 2009 prévoyait également le démarrage d'une étude semblable à la poterie Fidelin de la Pointe de la Grande Anse à Trois-Rivières. Les travaux d'abattage des arbres menaçant les deux fours de la poterie de Trois-Rivières n'ayant pas été engagés, aucune étude n'a été menée sur ce site.

L'analyse de bâti menée en octobre 2009 sur les installations de la poterie Fidelin de Grande Baie à Terre-de-Bas (Les Saintes), procède du PCRI *Poteries des îles françaises d'Amérique : productions locales et importées, XVII^e-XX^e s.*, conduit depuis 2007 par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, en partenariat avec les SRA de Guadeloupe et de Martinique et les principaux acteurs de l'Archéologie et du Patrimoine régionaux ou nationaux.

Ce travail a été mené de front avec la suite des relevés d'élévations en photographies redressées et le relevé topographique général. Le plan topographique des installations de la poterie proprement dite, comportant 11 bâtiments, est désormais disponible ; celui des vestiges appartenant à l'exploitation plus récente du bois d'inde et aux habitations des ouvriers reste à compléter pour les premiers et à établir pour les derniers.

En élévation, la totalité des murs des deux fours ainsi que ceux de l'atelier-magasin a été relevée et les photographies redressées. Le traitement au pierre à pierre intégral de ce grand bâtiment est en cours d'achèvement, ainsi que celui des fours. Le relevé photographique des façades des autres bâtiments, notamment la citerne, a été entrepris en 2009.

L'analyse architecturale avait porté dès 2008 sur les deux fours accolés et conservés en élévation à l'ouest de l'ensemble. En 2009, c'est l'atelier-magasin qui a fait l'objet de l'étude.

■ Les données historiques retenues

Les seuls renseignements relevés sur l'atelier-magasin, dénommé aussi « grand bâtiment » ou « grande salle », sont tirés de l'étude réalisée par Denise et Henri Parisis conservée à la DAC Guadeloupe. Les érudits ont recueilli du dépouillement de quelques actes datant de février 1811 (Archives Départementales de la Guadeloupe Notaires 2/46, M^e Bonnet ; actes 11 à 16, février 1811), ce qu'ils considèrent comme : « *la première description de la poterie de Terre-de-Bas* », dans laquelle nous pouvons lire : « *Il existe aussi un grand bâtiment à poterie de 140 p. sur 35, les deux pignons plus solides que les longs murs, qui sont renforcés de gros poteaux de bois qui soutiennent la charpente ; il est couvert en essentes sur lambris.*

A l'intérieur se trouvent 6 manivelles avec leurs tours et leurs roues en bois. On utilise aussi 11 barres de fer pour battre la terre sur de solides bancs de bois. »

Le cyclone de 1825 ayant ruiné Basse-Terre n'a pas épargné l'île de Terre-de-Bas. Sur le site, plusieurs bâtiments ont été dévastés dont « le bâtiment servant à faire la poterie (implanté à l'extrême bord du rivage) » (ADG Notaires 3/23 ; M^e Desbonnes ; acte 41 du 23/5/1838).

Les documents précisent que plusieurs bâtiments ont fait l'objet de reconstructions, notamment : « *celui servant à faire la poterie, entièrement détruit en 1825* ». L'étude Parisis ne mentionne pas les détails exacts de la reconstruction de ce bâtiment, mais en résume les points essentiels : « *La grande salle, servant de manufacture à poterie, a toujours les mêmes dimensions ; elle a été reconstruite à peu près totalement ; les quatre façades sont de même maçonnerie ; elle est couverte en aissantes...* » (ADG Notaires 3/23 ; M^e Desbonnes ; acte 65 du 8/8/1837 (2 Mi 213) et acte 68 du 10/9/1838. Comptes de tutelle).

En 1855, un contrat est rédigé pour la création d'une société destinée à exploiter la poterie de Terre-de-Bas (ADG Me Gardénaï ; acte 83 du 1/4/1855 (6 Mi300)). L'inventaire joint à ce contrat stipule : « *La grande salle, plancheyée sur la moitié de la longueur, qui contient 5 tours...* »

Enfin, le nouveau cyclone de 1865, non moins dévastateur que celui du premier quart du siècle, dut à nouveau ravager le site car une ultime description datant de 1872 mentionne l'existence d'un : « *grand carré en maçonnerie, de 48 m sur 14, sans comble, ni toiture ni porte ni fenêtre* » (ADG TAM vol. 131, acte 35 ; 6/1/1872 (2 Mi 249)).

■ L'atelier-magasin

Il s'agit du plus grand bâtiment de la poterie-habitation installée sur le rivage sud-est de l'île de Terre-de-Bas. Orienté nord-sud, il présente sa façade longitudinale E. au front de mer, à une douzaine de mètres en moyenne du rivage occidental de Grande Baie (anciennement Anse Fidelin).

Cet atelier-magasin mesurant 46 m de longueur et 11,20 m de largeur moyenne, qui présente une surface intérieure de plus de 515 m², correspond à lui seul à la zone 1. Le terme d'atelier-magasin vise à illustrer ici, à la fois l'activité de production de poterie, et la dimension imposante de l'édifice destiné au séchage et au stockage des produits : autrement dit la manufacture. La notion de « magasin » se rapporte au module, sinon au modèle, architectural courant des bâtiments de stockage de la plupart des productions locales des îles (sucrieries, caféières, distilleries etc.). Le bâtiment est entièrement maçonné de pierre et lié au mortier de chaux.



Vue générale de l'atelier-magasin.

La pierre couramment utilisée est l'andésite issue de roches magmatiques volcaniques. Sa couleur tire plus volontiers sur le rouge foncé, bordeaux, que sur le gris ou le vert, plus rare. Sa texture est microlithique, et l'on y décèle facilement la présence de phénocristaux millimétriques ou pluri-millimétriques blancs ou noirs. Les murs sont montés au moyen de pierres arrondies : blocs, moellons et gros galets, issus de la mer. Ces pierres sont parfois fendues, dressées ou équarries, mais rarement taillées. On note aussi l'emploi de corail et très rarement de pierre ponce.

Pour les réglages d'assises dans les murs, les arases de nivellement, les calages ou les comblements des nombreux creux laissés par la forme arrondie des pierres, les maçons ont largement recouru à la réutilisation des fragments de tuiles et formes à sucre provenant des déchets de la poterie. Les briques, surcuites ou pas, ont le plus souvent été réservées à l'encadrement des baies (portes, fenêtres et ouvertures d'aération).

L'étude de bâti a permis de reconnaître deux grandes phases de l'histoire de l'atelier-magasin.

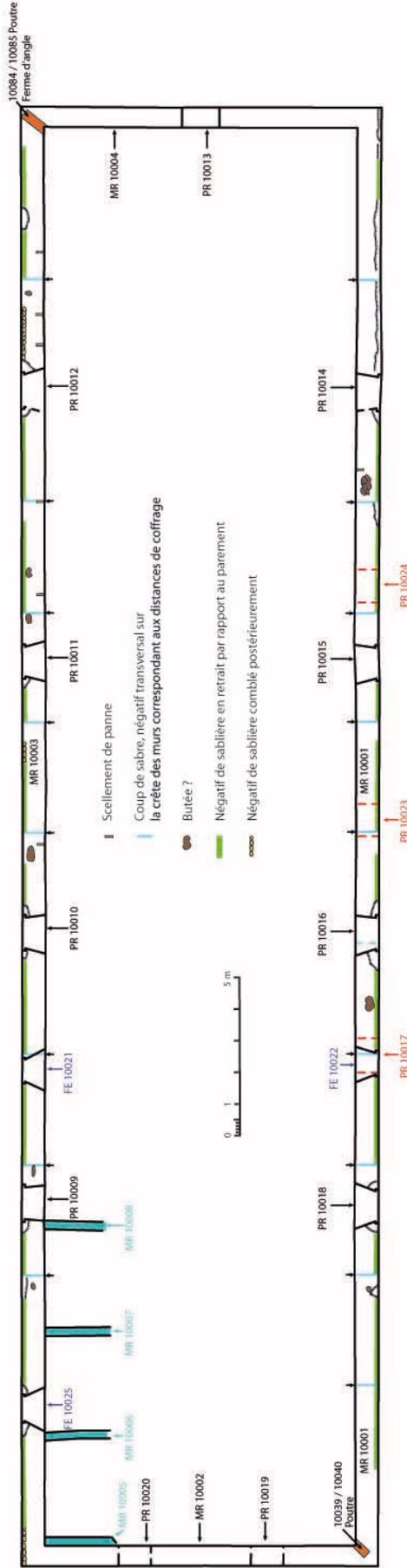
- **L'état 1** : Il est marqué sur les quatre murs, par la conservation de la base de l'édifice sur quatre assises pour 1,20 m de hauteur, correspondant au tiers inférieur de l'élévation. Ce premier bâtiment est alors percé de trois portes basses sur la façade occidentale, en regard des fours de la poterie. Une toiture à double pente, respectant les portes en « chien-assis » et le système d'assainissement

(séries d'ouvertures verticales maçonnées en briques, de petites dimensions servant de système d'assainissement au bâtiment et conservées aux deux extrémités de la façade ouest), est installée. Les murs-pignons nord et sud portent encore les vestiges de l'arase supérieure de ce premier couvrement. Une phase intermédiaire de réparation, sous bâtière, de cette toiture est également conservée.

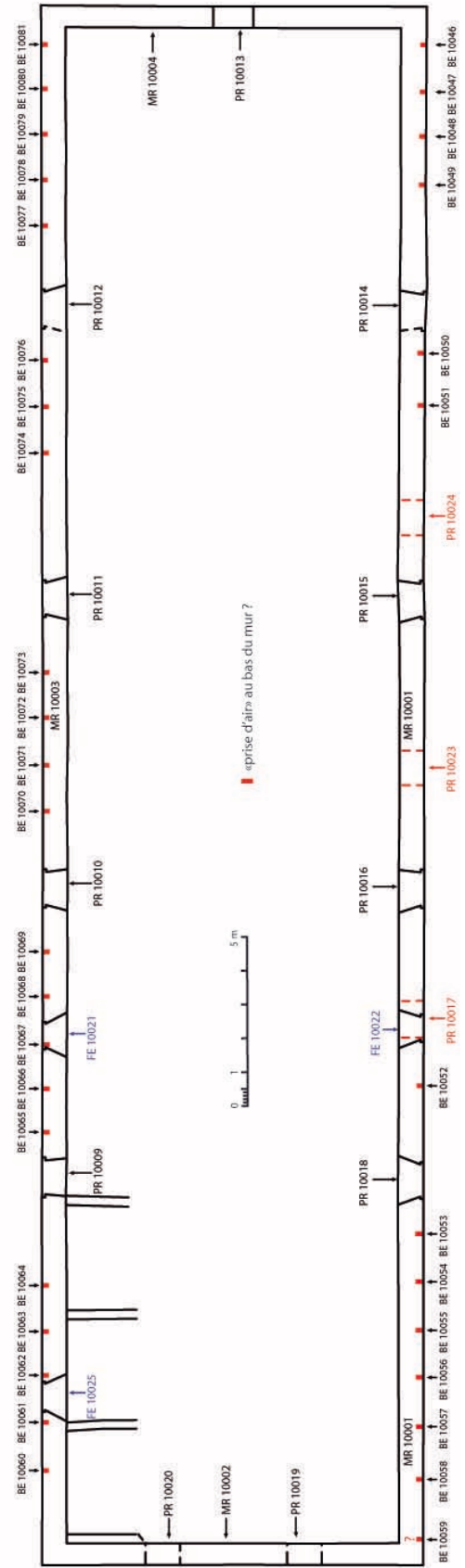
- **L'état 2** : Il correspond à la reconstruction générale des élévations des deux façades longitudinales sur les deux-tiers supérieurs de sa hauteur totale encore conservée, les anciennes portes ayant été obturées. Sur les pignons, cette surélévation se traduit par un couronnement, à la manière d'écoinçons, des deux angles extérieurs au-dessus de la bâtière initiale. Le rehaussement de volume a donné lieu à la réfection de la toiture, dont on ignore, pour l'instant, si elle a conservé son profil à deux versants. La probabilité de l'accueil d'un étage sous comble paraît la plus vraisemblable, mais n'exclut pas la possibilité de l'introduction d'un étage complet élevé en bois.

Deux ancrages des fermes d'angle de la charpente subsistent aux angles N.-O. et S.-E. du bâtiment. Sous la forme de négatifs, ils sont installés en diagonale sur les angles intérieurs du soubassement. L'un d'entre eux a été rebouché grossièrement dans un second temps au moyen d'un blocage de cailloux liés au mortier de chaux. Cette action laisse supposer que la toiture a probablement été refaite postérieurement.

Poterie Fidelin à Terre-de-Bas : Plan au sol et au sommet de l'atelier-magasin (relevé M.-L.L., V.R., J.T. - DAO : M.B.)



ESC 10087



ESC 10087

Plan de l'atelier-magasin.

Sur l'élévation extérieure du mur ouest, l'introduction de quatre portes découpe quatre trumeaux de 7,50 m sur plus des deux-tiers de la longueur du bâtiment, à partir de l'angle S.-O. A l'extrémité opposée, un trumeau aveugle sur une distance de 10 m vient obscurcir la moitié nord de l'intérieur du bâtiment. Les quatre portes répondent aux quatre autres implantées en vis-à-vis dans la façade orientale. Deux strates de l'élévation du bâtiment rehaussé sont lisibles sur la façade ouest, ce sont deux étapes d'une même construction. Trois fenêtres à ébrasement sont également implantées sur ces deux façades longues, deux sont en vis-à-vis sur chaque façade E. et O. et

parfaitement intégrées au rythme des nouvelles portes. L'installation moins homogène de la troisième, réservée à l'éclairage de la tournerie et implantée sur la façade sur mer, semble se rapporter à une intégration particulière.

Le soubassement de la nouvelle charpente est conservé sur deux à trois fines assises couronnant les élévations des façades longitudinales. L'assise supérieure a reçu, sur chacun de ces deux murs, une série de sablières basses ancrées horizontalement sur les parements externes.



Montage de la façade des fours (M.L. Laharie).

L'analyse de l'implantation, à intervalles réguliers, des logements de ces retraits horizontaux, qui sont aujourd'hui autant de négatifs, fonde l'hypothèse de l'existence : soit d'un étage en bois, soit d'une galerie, en bois aussi, sous avant-toit. Ces deux réponses font encore partie de l'architecture traditionnelle des îles. La solution de l'étage en bois pourrait offrir une explication chronologique à l'obturation des logements des fermes d'angles. Dans le premier cas, le bâtiment aurait reçu une simple charpente de toiture, puis subi une reconstruction avec étage (état 3 ?). Ainsi, les deux négatifs d'installation bouchés, dans les angles N.-O. et S.-E., correspondant aux anciennes fermes d'angles et à l'état antérieur du toit seul. Dans le second, l'installation de ces fermes d'angles et des sablières en vue d'une galerie peut relever d'une seule et même phase.

● Les anomalies relevées

Les extrémités nord et sud de la façade occidentale présentent des différences de mise en œuvre, notamment dans le système d'assainissement. Les raccordements entre ancien et nouveau bâtiment n'expliquent pas toutes les anomalies de dimensions relevées y compris sur la largeur inégale des portions de murs aveugles aux extrémités du premier atelier.

Ces distorsions ont suscité une interrogation sur l'éventuelle existence antérieure de deux bâtiments plus petits que l'on pressent, mais que l'on ne parvient pas encore à saisir physiquement.

La toiture, telle qu'elle est restituée, d'après les traces conservées sur les murs pignons n'est pas élevée au même niveau de faitage des deux côtés. Nous imaginons difficilement qu'une seule toiture ait pu recouvrir à elle seule ce long vaisseau de 46 m. Des structures intermédiaires sont à rechercher : murs de refend, murs diaphragmes ? supports ?

Des fenêtres s'intercalent, surtout vers la mer, éclairant plus généreusement la moitié nord-est du bâtiment où se trouve la tournerie, mais nous ne savons pas pour combien de tours.

La question de la nature de la charpente reste à élucider : quelle longueur, quel profil ? De même que la présence éventuelle d'une galerie permettant d'expliquer la présence de sablières basses en crête des murs longitudinaux.

Marc BRION (archéologue),
 Marie-Laure LAHARIE (architecte),
 Jacques THIRIOT (directeur de recherche CNRS)
 LAMM, UMR 6572, Aix-en-Provence
 Véronique RINALDUCCI (archéologue) INRAP

Un Projet Collectif de Recherches a vu le jour en 2005 en région Poitou-Charentes afin d'étudier le vaisselier céramique charentais (départements de la Charente et de la Charente-Maritime) pour la période allant du XV^e au XVII^e siècle. L'actualité de la recherche archéologique régionale et en particulier les opérations d'archéologie préventive dans la ville de La Rochelle (Charente-Maritime) ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche à plusieurs membres du PCR (Mickaël Augeron, université de La Rochelle ; Anne-Marie Fourteau-Bardaji, ministère de la Culture ; Fabienne Chiron-Champagne ; Eric Normand, ministère de la Culture ; Sébastien Pauly, service archéologique de Bourges ; Bruno Zélie, Evéha). En effet, à La Rochelle plusieurs diagnostics et fouilles ont livré dans des niveaux d'époque moderne allant du XVII^e au XVIII^e siècle une quantité importante de céramiques de raffinage du sucre (fouilles préventives dirigées par Bruno Zélie, bureau d'étude Evéha. Voir Zélie 2010). Devant ces découvertes récurrentes, des questions se sont posées portant sur les origines de ces céramiques ainsi consommées à La Rochelle, sur les relations avec les ateliers de fabrication et sur l'importance de cette production, dans une perspective historique s'inscrivant dans le cadre des relations entre cette ville portuaire et les colonies outre-atlantique. Ce port d'origine médiévale est réputé avoir entretenu des relations économiques importantes avec les colonies antillaises à l'époque moderne, en particulier Saint-Domingue mais également la Guadeloupe. Grâce à ce commerce lié principalement au sucre, la ville voit apparaître des raffineries dès le début du XVII^e siècle et on peut compter jusqu'à une quinzaine d'établissements sur son territoire. Paradoxe de la situation, il a fallu attendre 2008 et la fouille du 23 rue du Duc, pour identifier pour la première fois les vestiges archéologiques d'une raffinerie.

L'opportunité de contacts avec des archéologues antillais a permis d'orienter cette recherche du côté des échanges entre la métropole et la Guadeloupe, en particulier – compte tenu de la spécificité du PCR – sur les céramiques de raffinage. Les axes initialement définis sont, dans un premier temps, une meilleure connaissance du corpus de ce type de céramiques : cônes de raffinage et pots à mélasse ; et dans un deuxième temps, l'appréhension des échanges entre métropole et colonies à travers la céramique commune produite en pays charentais.

Afin de définir l'importance et qualifier cette production céramique spécifique liée à une activité quasi-industrielle, il a fallu d'abord définir les groupes techniques des formes rencontrées en métropole mais également aux Antilles. Des analyses pétro-

graphiques en cours vont permettre d'identifier des groupes de production et de comprendre les approvisionnements des centres de raffinage qu'ont été les ports de l'Atlantique et en particulier celui de La Rochelle, leur relation avec les centres de potiers traditionnels comme Sadirac, seul centre attesté de production de céramiques de raffinage dans la deuxième moitié du XVII^e siècle (voir Régaldo Saint Blancard, 1986). Toutefois, les découvertes de La Rochelle montrent une assez grande diversité de groupes techniques qui pose la question d'une certaine complexité dans l'approvisionnement des centres de raffinage métropolitains et de concurrence possible entre aires de tradition potière. Il en est de même pour les Antilles, surtout au XVII^e siècle, où les céramiques de raffinage découvertes en Guadeloupe proviennent apparemment de France et dont il est encore difficile compte tenu des nouvelles données métropolitaines d'en assurer la provenance (voir Yvon 2009).

■ Premières analyses pétrographiques des céramiques destinées au raffinage du sucre de canne

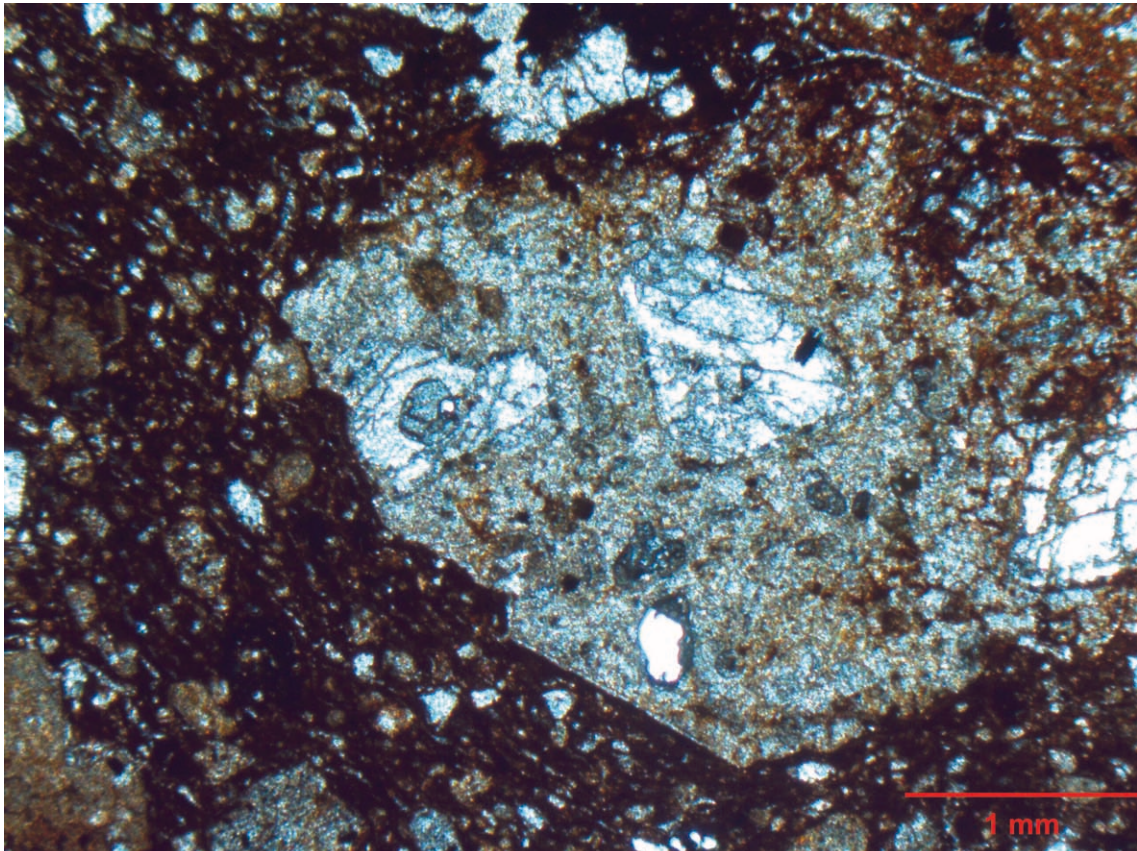
L'identification pétrographique des céramiques destinées au raffinage du sucre de canne concerne ici un corpus d'une vingtaine d'échantillons guadeloupéens et métropolitains.

Les caractéristiques minéralogiques des pâtes antillaises se distinguent nettement des productions métropolitaines par l'existence de fragments de roches volcaniques. Les individus provenant des manufactures des sites de Trois-Rivières et de Terre-de-Bas présentent, sans exception, de multiples inclusions de rhyolite, une roche magmatique effusive.

Les céramiques de raffinage d'Orléans, bien que d'aspect macroscopique proche des tessons guadeloupéens en raison de leurs teintes rouges, se démarquent donc aisément par l'absence de fragments lithiques d'origine volcanique. Bien que la ville soit reconnue pour cette fabrication dès le XVII^e siècle, il convient toutefois de noter que les exemplaires orléanais analysés ne sont pas clairement issus d'un contexte de production.

La commune portuaire de La Rochelle témoigne de quelques individus qui se révèlent comparables aux tessons orléanais, dans des niveaux datés fin XVI^e – XVII^e siècles.

Cependant, la majorité des tessons recueillis sur cette commune, issus de contextes allant du XVII^e au XIX^e siècles, s'avèrent être des productions hexagonales que l'on ne peut actuellement rattacher avec certitude à des centres potiers spécifiques, faute d'échantillons de référence sur les sites de production que sont



Rhyolite comprenant des feldspaths plagioclases. Pétrographie d'une forme à sucre provenant de la poterie Fidelin, Terre de Bas (x4, Lumière Polarisée Analysée).

Orléans mais aussi Sadirac en Gironde.

La question d'une production charentaise, qui trouve entre autre écho dans la forme à pain de sucre découverte dans le fleuve Charente près de Saintes, se pose également au niveau de la présente étude. L'aspect microscopique de cet exemplaire se rapproche fortement de trois autres tessons rochelais dont de très nombreuses hématites et l'existence de nodules calcaires en font un ensemble distinguable des autres productions métropolitaines.

Dans un deuxième temps, et à la lumière des premiers résultats sur la diffusion des céramiques de raffinage, se posera la question des échanges céramiques qui profitent de ces relations commer-

ciales régulières métropole – Antilles pour des produits agricoles comme le sucre. La présence en Guadeloupe de céramiques d'origine charentaise dont les aires de production sont en cours d'identification dans le cadre du PCR permettra également de comprendre la part que cette production représente dans la consommation antillaise. En retour, leur découverte dans des contextes historiques antillais mieux datés permettra d'apporter des données précieuses à l'établissement d'une chrono-typologie métropolitaine qui est loin d'être maîtrisée pour les XVII^e et XVIII^e siècles.

Eric NORMAND et Sébastien PAULY

Références bibliographiques

2 0 0 9

BODU 1985 : Bodu (P.).— 1985 : *Sondages sur le site de Morne Cybèle, quartier Le Souffleur, Désirade*. Rapport de sondages archéologiques. Basse-Terre : SRA DRAC Guadeloupe, 1985, 17 p.

BONNISSANT 2003 : BONNISSANT (D.).— *Les occupations précolombiennes de l'Etang Rouge 1, Saint-Martin, Petites Antilles*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 2003, 23 p.

BONNISSANT 2008 : Bonnissent (D.).— *Archéologie précolombienne de l'île de Saint-Martin, Petites Antilles (3300 BC - 1600 AD)*. Aix-en-Provence : Université Aix-Marseille 1 – Université de Provence, UFR Civilisations et humanités. Thèse de Doctorat : Espaces, cultures, sociétés, 2008, 3 tomes, 617 p. Edition en ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00403026/fr>

BONNISSANT et al. 2005 : Bonnissent (D.), Bertran (P.), Fouéré (P.), Serrand (N.).— *Les occupations précéramiques de l'Etang Rouge 1. Baie Rouge, Les Terres Basses, Saint-Martin*. Rapport final de fouilles, INRAP, 2005, 189 p.

BUTEL 1989 : Butel (P.).— Succès et déclin du commerce colonial français, de la Révolution à la Restauration. In *Revue Economique*, 1989, 40(6), pp. 1079-1096.

CASAGRANDE 2007 : CASAGRANDE (F.).— *Le Moule, Palais Sainte- Marguerite, Guadeloupe*. Rapport de diagnostic, INRAP, 2007.

CASAGRANDE 2008 : CASAGRANDE (F.).— *Deshaies, Guyonneau, Rivière Forban, Guadeloupe*. Rapport de diagnostic INRAP, 2008.

CHAUVIÈRE 1998 : Chauvière (F.-X.).— Les industries lithiques de Hope Estate. Fouilles 1998. In Bonnissent (D.) et Stouvenot (C.), *Fouille programmée du site amérindien de Hope Estate (Saint-Martin, Antilles françaises), campagne de 1998*. Rapport final de fouilles. Saint-Martin : Association archéologique Hope Estate. Basse-Terre : SRA DRAC Guadeloupe ; 1998.

DESMOULINS 2006 : Desmoulins (M.-E.) (dir.), Peiré (J.-F.).— *Basse-Terre, patrimoine d'une ville antillaise*. Pointe-à-Pitre : Editions Jasor, 2006, 251 p.

DE WAAL 2006 : De Waal (M.).— *Pre-Columbian social organisation and interaction interpreted through the study of settlement patterns, an archaeological case-study of the Pointe des Châteaux, La Désirade and les Îles de la Petite-Terre micro-region, Guadeloupe, F.W.I.* PhD. Thesis, Université de Leiden, 2006, 419 p.

ETRICH 2002 : Etrich (C.).— *Déviations de la RN1, Capesterre-Belle-Eau, Guadeloupe : Source Pérou, Fromager, Marquisat, allée Dumanoir, rivière du Grand Carbet*. Rapport de diagnostic, AFAN/INRAP, 2002.

ETRICH 2003 : Etrich (C.).— *Déviations de la RN1. Capesterre-Belle-Eau, Guadeloupe : Le site de l'Allée Dumanoir*. Rapport de fouilles, INRAP, 2003.

FOUÈRE 2006 : Fouéré (P.).— Le matériel lithique. In Romon (T.) et al., *Fouille préventive de la Gare Maritime de Basse Terre (Guadeloupe)*. INRAP, 2006, pp. 82-101.

FOUÈRE à paraître : Fouéré (P.).— Le matériel lithique du Néoindien récent. In Bonnissent (D.) (dir.), *Les gisements précolombiens de la Baie Orientale, occupations du Mésoindien et du Néoindien Récent. Ile de Saint-Martin. Petites Antilles*. Paris : Ministère de la Culture, Documents d'Archéologie Française, à paraître.

GAGNEPAIN 2010 : Gagnepain (J.).— *La Désirade. Petite-Terre, Terre-de-Bas, site de Caille à Bélasse*. Bilan scientifique régional 2006-2008. Basse-Terre : SRA DRAC Guadeloupe, 2010, pp. 67-69.

Gazette Officielle de la Guadeloupe, 1844 : Edition du 27 août 1844.

HENOCQ, PETIT 1998 : Henocq (C.), Petit (F.).— Présentation de six sites archéologiques de Saint-Martin et de leur environnement. In *Proceedings of the XVIth International Congress for Caribbean Archaeology*. Basse Terre, 1998.

- HOFMAN 1995** : Hofman (C.).— Three late prehistoric sites in the periphery of Guadeloupe. The sites of Grande Anse, Terre de Bas, Les Saintes and Morne Cybèle 1 and 2, La Désirade. In *Proceedings of the XVIth International Congress for Caribbean Archaeology II*, 1995, pp. 156-167.
- KNIPPENBERG 2006** : Knippenberg (S.).— Stone artefact production and exchange among the Lesser Antilles. In *Archaeological Studies Leiden University* n° 14. Leide : Leiden University Press, 2006.
Edition en ligne : <https://openaccess.leidenuniv.nl/bitstream/handle/1887/4433/?sequence=8>
- KUBLER 1967** : Kubler (G.).— The Iconography of the Art of Teotihuacán. In *Studies in pre-Columbian Art and Archaeology*, n° 4. Washington : Dumbarton Oaks Trustees for Harvard University, 1967, 40 p.
- MARTIAS 2005** : Martias (R.).— *Saint-Martin, Etang Rouge 3. Lot 411, les Terres Basses*. Rapport de diagnostic INRAP, 2005, 31 p.
- PARISIS 1994** : Parisis (D.) et (H.).— Le siècle du sucre à Saint-Martin français. In *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 99-102. Gourbeyre : Archives départementales, 1994.
- REGALDO-SAINT-BLANCARD 1986** : Régaldo-Saint-Blancard (P.).— Les céramiques de raffinage du sucre : typologie, technologie. In *Archéologie du Midi médiéval*, t. IV, 1986, p. 151-168.
- RENFREW et al. 1968** : Renfrew (C.), Dixon (J.E.), Cann (J.R.).— Further analysis of Near Eastern obsidian. In *Proceedings of the Prehistoric Society*, n° 34. Londres : The prehistoric society, 1968, pp. 319-331.
- ROMON et al. 2008** : Romon (T.), Bertran (P.), Serrand (N.).— *Saint-Martin (Guadeloupe), Etang Rouge, lot 411*. Rapport final de fouilles, INRAP, 2008, 156 p.
- ROMON et al. 2006** : Romon (T.), Bertran (P.), Fouéré (P.), Hildebrand (M.), Serrand (N.), Vallet (C.).— *Fouille préventive de la Gare Maritime de Basse-Terre, Guadeloupe*. Rapport final de fouille, INRAP, 2006.
- SAMUELIAN 2009** : Samuelian (C.).— *La Désirade. Lieu-dit Tropicque, Au-dessus « Le Souffleur »*. Rapport de diagnostic, INRAP, 2009, 32 p.
- STOUVENOT 2001** : Stouvenot (C.).— *Déviation RN1, Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe*. Rapport de diagnostic archéologique, AFAN, 2001.
- TOLEDO I MUR 2003** : Toledo i Mur (A.).— *Fromager, Capesterre-Belle-Eau (97). Un habitat de plaine amérindien (700-1150 AD)*. Rapport final de fouilles, INRAP, 2003.
- TOLEDO I MUR 2004** : Toledo i Mur (A.).— *Rivière du Grand Carbet, Capesterre-Belle-Eau (97). Un habitat amérindien multiphasé*. Rapport final de fouilles, INRAP, 2004.
- VAN BERG 1994** : Van Berg (P.-L.).— *Grammaire des styles céramiques du rubané d'Alsace*. Zimmersheim : Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, 1994.
- WALKER 1980** : Walker (J.-B.).— *Analysis and replication of the lithic artifacts from the Sugar Factory Pier site, Saint Kitts, West Indies*. Unpublished Master's thesis, Washington State University, Pullman, 1980.
- YVON 2009** : Yvon (T.).— *La Belle créole, Pointe des Pierres à Chaux, Saint-Martin*. Rapport de sondages archéologiques. Basse-Terre : DAC Guadeloupe, 2010.
- YVON 2009** : Yvon (T.).— La provenance des céramiques de raffinage en Guadeloupe, ustensiles indispensables à l'industrie sucrière du XVII^e au XIX^e siècle. In *Bulletin de la société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°154. Gourbeyre : Archives départementales, 2009, pp. 9 - 28.
- ZELIE 2010** : Zélie (B.).— Le site du 23 rue du Duc à La Rochelle : du sucre à l'eau de vie jusqu'au Cognac. In *La Lettre d'Archéaunis*, La Rochelle, n° 34, 1^{er} semestre 2010, pp. 34-51.

CARTOGRAPHIE

Carte des Ingénieurs du Roi, 1764 : *Carte générale de la Guadeloupe 1764, par les ingénieurs géographes du Roy Thévenet, Desaulnes et Ducaille*. Vincennes : Ministère de la Défense, Service Historique de la Défense, département de l'armée de Terre, cote U 21 1 D 1 : 7 B 122.

Plan de l'isle de Grand Terre Guadeloupe Représentant les Terres telles qu'elles ont été arpentées avec les noms et quantités des quarres de Cent pas de chaque particulier. Fait et levé par François Marie Amaudric de Sainte-Maure cy devant officier dans le régiment Royal infanterie, fait à la Guadeloupe le quatre octobre 1732. Aix-en-Provence : Centre d'Archives d'Outre-Mer, 130,5 x 146,2 cm, échelle 1/1350, DFC Guadeloupe 10 PFA 89.

Liste des abréviations

2 0 0 9

Chronologie

PRE : Epoque précolombienne
COL : Epoque coloniale
MUL : Multiple
IND : Indéterminé
OP NEG : Opération négative

Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
FPREV : Fouille préventive
FP : Fouille programmée
SD : Sondage
SU : Sauvetage urgent
PI : Prospection inventaire
PT : Prospection thématique
ETU : Etude
PCR : Projet collectif de recherche

**Organisme de rattachement
des responsables de fouilles**

ASS : Autre association
BEN : Bénévole
CDD : Contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : Collectivité territoriale
EN : Education nationale
INRAP : Institut national de recherches
archéologiques préventives
MAS : Musée d'association
MCT : Musée de collectivité territoriale
MET : Musée d'Etat
MUS : Musée
SRA : Service régional de l'archéologie
UNIV : Université
AUT : Autre

GUADELOUPE SAINT-BARTHELEMY ET SAINT-MARTIN

Personnel du Service régional de l'Archéologie

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 0 9

NOM	TITRE	FONCTION	TEL.
Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJI	Ingénieur d'études	Archéologie préventive	0590 41 14 72
Séverine LABORIE	Chargée d'études documentaires	Documentation, bibliothèque, dépôts de fouilles	0590 41 14 65
Jocelyne PETIT	Adjointe administratif	Secrétariat	0590 41 14 51
Christian STOUVENOT	Ingénieur d'études	Responsable du service	0590 41 14 45
Tristan YVON	Technicien de recherche	Carte archéologique	0590 41 14 74